

**A**

*argile*

**R**apport  
**G**d'activité

**I**  
**L**  
**E**



**CSAPA**

15 rue de Peyerimhoff - Colmar  
03 89 24 94 71

**CAARUD**

10 avenue Robert Schuman - Mulhouse  
03 89 59 87 60

Ce rapport d'activité est dédié  
à toutes celles et tous ceux  
qui participent et/ou ont participé  
à l'histoire collective de  
l'Association  
dans le champ de  
la prise en charge des addictions,  
et notamment  
aux personnes disparues en 2021 :

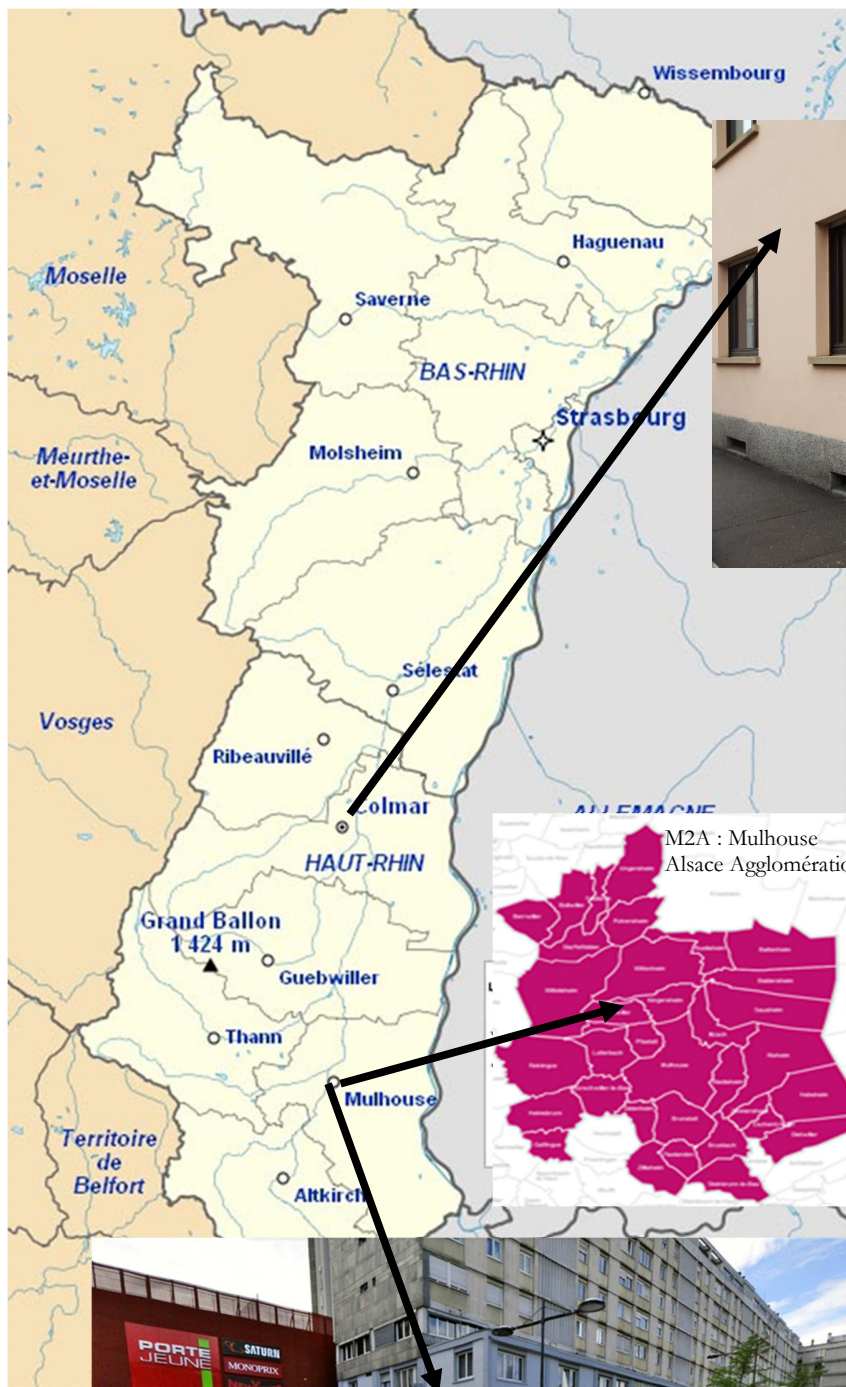
Boualem B  
Chantal W  
Doris V  
Léon R  
Nicolas K  
Olivier F  
Simon DI

# **SOMMAIRE**

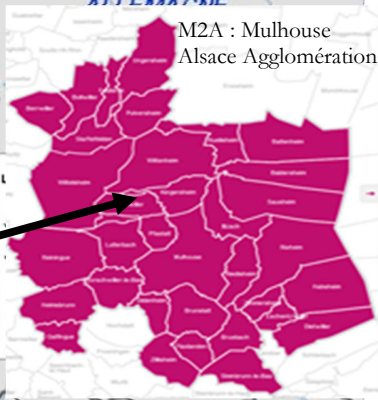
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	<b>4</b>
<b>RAPPORT MORAL DU PRESIDENT</b>	<b>6</b>
<b>MOTS DU DIRECTEUR</b>	<b>8</b>
<b>CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ANNEE 2021</b>	<b>10</b>
<b>L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ASSOCIATION</b>	<b>12</b>
<b>I. LE CSAPA ARGILE .....</b>	<b>13</b>
<b>A. UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL</b>	<b>13</b>
a. La file active du CSAPA .....	13
b. L'activité 2021 .....	14
c. L'équipe pluridisciplinaire : Un regard croisé sur l'accompagnement .....	16
d. Les actions collectives .....	16
<b>B. DES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE SOUPLES ET REACTIFS</b>	<b>18</b>
a. L'activité médicale .....	18
b. L'activité psychiatrique .....	20
c. L'activité infirmière .....	21
d. L'activité pharmacologique .....	25
e. L'activité psychologique .....	27
f. L'activité sociale .....	32
g. Le Pôle Hébergement : une synergie pluri disciplinaire au service des patients .....	37
<b>C. LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS</b>	<b>40</b>
a. Un dispositif qui va à la rencontre de son public .....	40
b. Les conduites à risques et la prise en charge .....	41
<b>D. LA PREVENTION ET L'INTERVENTION PRECOCE</b>	<b>42</b>
a. Les programmes validés .....	42
b. Les actions de sensibilisation collectives .....	43
<b>E. LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES</b>	<b>44</b>

a.	Des produits et des pratiques de consommations en évolution constante .....	44
b.	Un accompagnement adapté « RDRD » .....	47
c.	Une veille sanitaire .....	48
<b>II.</b>	<b><i>LE CAARUD</i></b> .....	<b>49</b>
<b>A.</b>	<b>UN LIEU QUI FAIT LIEN</b> .....	<b>49</b>
a.	Une offre de prestation adaptée .....	50
b.	Un public pluriel .....	50
c.	Un accompagnement social et éducatif de proximité .....	53
d.	Un accompagnement psychologique de qualité .....	53
e.	Une action santé .....	54
<b>B.</b>	<b>LE DISPOSITIF « L'ALLER VERS »</b> .....	<b>56</b>
a.	Un CAARUD de proximité .....	56
b.	Des actions d'accompagnement sur les espaces de vies des publics .....	57
c.	Prév'En Teuf 68 : Un dispositif d'interventions en milieux festifs .....	59
<b>C.</b>	<b>LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES</b> .....	<b>60</b>
a.	Des conduites à risques et des consommations plurielles .....	60
b.	Un Programme d'Echange de Seringues .....	61
c.	Des formations pour sensibiliser les professionnels / les jeunes / les étudiants .....	66
<b>III.</b>	<b><i>LA VIE ASSOCIATIVE</i></b> .....	<b>67</b>
a.	Le Groupe d'Autosupport .....	67
b.	Le bénévolat : volontaires /pairs-aidants .....	67
c.	Le partenariat .....	68
d.	La formation .....	69
	<b><i>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</i></b> .....	<b>71</b>
	<b><i>GLOSSAIRE</i></b> .....	<b>73</b>

## TERRITOIRE D'INTERVENTION



**CSAPA et siège**  
15 rue de Peyerimhoff  
Tél. : 03 89 24 94 71  
[argile@argile.fr](mailto:argile@argile.fr)



**Territoire d'Interventions de Prév'En Teuf 68**



**CAARUD Bémol**  
10 avenue Robert Schuman  
Tél. : 03 89 59 87 60  
[argile@argile.fr](mailto:argile@argile.fr)

*« Alors, le corps, dans sa matérialité, dans sa chair, serait comme le produit de ses propres fantasmes. Après tout, est-ce que le corps du danseur n'est pas justement un corps dilaté selon tout un espace qui lui est intérieur et extérieur à la fois ? Et les drogués aussi, et les possédés; les possédés, dont le corps devient enfer ; les stigmatisés, dont le corps devient souffrance, rachat et salut, sanglant paradis.(...) Le corps est le point zéro du monde, là où les chemins et les espaces viennent se croiser, le corps n'est nulle part : il est au cœur du monde ce petit noyau utopique à partir duquel je rêve, je parle, j'avance, j'imagine, je perçois les choses en leur place et je les nie aussi par le pouvoir indéfini des utopies que j'imagine. Mon corps est comme la Cité du Soleil, il n'a pas de lieu, mais c'est de lui que sortent et que rayonnent tous les lieux possibles, réels ou utopiques. »*

**Michel Foucault, le corps utopique**

## *RAPPORT MORAL DU PRESIDENT*

Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents, une fois n'est pas coutume et le fait de me retrouver là devant vous me remplit de joie. J'ai l'impression et l'espoir de voir pointer à travers cet exercice « normalement banal » la fin d'une situation bizarre qui nous a tous impactée au plus profond de nous-même. Alors, permettez-moi, au nom des membres du Conseil d'Administration de vous souhaiter la bienvenue pour cette Assemblée Générale « année 2021 ».

En effet, 2021 a été une année à demi-teinte. A la fois pleine et dynamique et à la fois usante et fatigante aussi bien pour les patients/usagers que pour les équipes sur le terrain. Elle a été marquée par de belles actions... Comme par des moments plus compliqués qui nous ont poussés à nous interroger sur certains aspects de nos actions au quotidien.

Si au niveau de nos convictions, nous sommes toujours engagés pour mieux accueillir, soigner, et défendre les intérêts des personnes qui viennent nous voir, sur le terrain nous nous sommes confrontés à plusieurs questions et auxquelles il nous a fallu apporter des réponses.

Malgré l'adversité générée par les effets de la crise sanitaire, je n'ai aucun doute sur l'engagement de chacun et je continue de défendre l'idée que c'est ensemble que nous sommes les plus forts... et quand je dis ensemble, j'inclus bien évidemment, les patients/usagers qui nous font confiance et qui nous soumettent leurs situations. Des situations souvent chaotiques et qui à mon sens ne peuvent être efficacement prises en compte que dans le cadre d'une totale collaboration.

Bien sûr, les personnes que nous accueillons ne parlent pas tout le temps comme vous et moi, ils ont parfois du mal à tenir leurs engagements, mais ce qui est certain, c'est qu'à chaque fois il s'agit de leurs vies, de leurs expériences. Il s'agit surtout de leurs envies, et de leurs démarches. Et pour finir, et je ne vous apprends rien, que sans eux nous ne pouvons rien...

Nous avons tenté en 2021 de maintenir vivace le principe de l'intégration des personnes accueillies dans la vie de l'association. Nous avons tenté de mettre en place des espaces d'échanges et d'entraide.... Ce n'était pas toujours facile, mais selon moi, nous avons réussi à faire lien sans jamais nous laisser annihiler par l'ambiance délétère provoquée par la crise sanitaire.



Mesdames et Messieurs, avec les membres du Conseil d'Administration, nous avons décidé de continuer à promouvoir la réalité et le projet de santé communautaire de notre association « Argile » car c'est une association engagée. Je me permets de dire aujourd'hui et sans prendre le risque de me tromper que derrière les situations complexes et difficiles des personnes qui fréquentent nos dispositifs, subsiste la réalité d'une prise en charge de qualité, des actes solidaires et positifs, des bénévoles, des patients/usagers et des équipes, qui tous les jours recréent du lien social là où il a été abîmé et qui par leur détermination, leurs actions, démontrent l'importance capitale du fait associatif qui nous rassemble. Que dis-je, qui nous ressemble aussi et qui nous fait tenir ensemble.

Mesdames et Messieurs, pour finir mes propos, je vous remercie encore une fois de votre travail et de votre engagement à nos côtés et au service des personnes souffrants d'addiction. J'ose continuer de croire aux génies de la pensée collective et je suis convaincu de ne pas avoir tort. Merci.

Le Président  
GARNIER Pascal



## *MOTS DU DIRECTEUR*

L'année 2021, n'échappe pas à la règle d'exception liée au COVID 19. C'est une année qui reste marquée par une ambiance lourde « indéfinissable », qui oscille entre vigilance, protocoles, gestes barrières et l'envie incompressible de chacun d'entre nous de se défaire de cette situation.

2021, fut également une année de plein emploi pour nos équipes sur le terrain. Ces dernières sont restées mobilisées, elles n'ont rien lâché pour répondre aux multiples questions et attentes des patients/usagers. L'incertitude et le sentiment permanent d'un danger imminent, nous ont demandé une mobilisation importante pour organiser et assurer la continuité des services et la qualité de l'offre. Les dispositifs orientés vers les accueils collectifs ont été durement touchés. Touchés certes, mais pas coulés... En effet, pour ne pas se laisser annihiler par les effets délétères de la pandémie, les professionnels se sont soutenus pour maintenir les liens et les prestations... Ne plus se mouvoir librement dans les espaces partagés, rencontrer les partenaires et les patients/usagers par caméra interposée et visio conférence et tout mettre en œuvre pour maintenir une présence physique dès lors où c'était possible fut pour nous une préoccupation de tous les instants. Durant toute cette année, les équipes ont fait face, et ont su faire preuve de disponibilité, d'écoute et de professionnalisme.

Dans cet exercice annuel, nous présenterons, ce que fut l'activité habituelle de nos missions. Celles-ci furent nombreuses, diversifiées, novatrices, avec le souci de toujours proposer les réponses les plus judicieuses aux besoins qui évoluent et aux attentes qui se transforment.

La reprise de l'activité générale de l'association, l'engagement des professionnels, associé à une volonté de ne pas rompre le contact avec le public en pleine crise sanitaire, a servi de motivation pour adapter et organiser le travail. Il était primordial de rester mobilisé et d'assurer la continuité des services.

En adaptant nos modalités d'interventions (aller vers, téléconsultation, accueil en présentiel, accueil collectif...) nous avons pu impacter les effets de la crise sanitaire (sans être totalement jugulés, ils ont été minorés...) sur l'ensemble des dispositifs de l'association (CSAPA/CAARUD).

Un des éléments importants de l'exercice 2021 reste l'évolution globale de l'activité (+12% au niveau du CSAPA et 51% au niveau du CAARUD). La montée en charge de la file active, marque l'arrivée de 228 personnes nouvelles, réparties entre Colmar et Mulhouse.

Si au niveau des structures, les protocoles de protection sanitaire ont été maintenus, il nous a tout de même fallu élargir notre offre de service aux nouveaux arrivants et réajuster nos pratiques en lien avec

la nature des nouveaux besoins. Nos interventions ont été pensées pour être au plus près des exigences de cette situation. Aussi, nous avons repris nos actions de prévention et de Réduction des Risques et des Dommages sur le territoire Haut Rhinois. Nous avons réactivé les engagements associatifs pris au sein des instances régionales avec des déplacements inter départements et inter régions (réseau Hétage, Fédération Addiction, Grand Est Addiction, Centre d'Information et de Ressources sur les Drogues et les Dépendances), échanges des pratiques, accompagnement des patients/usagers (sevrages, séjours thérapeutiques).

Au niveau des professionnels, nous avons structuré un plan de formations pour lutter contre le sentiment d'usure. Nous avons proposé dès que c'était possible la participation des équipes en mode présentiel à des colloques et rencontres entre professionnels (mobilisations des équipes...).

Au niveau des patients /usagers, nous nous sommes attachés à adapter les dispositifs, en termes d'équipements pour assurer un accueil inconditionnel et suffisamment sécurisé.

Il nous a fallu également assouplir des règles d'accueils (sans prendre de risque) pour ne pas perdre le lien avec les plus fragiles (des temps dédiés aux patients/usagers fragiles qui requéraient une grande vigilance) et réorganiser le travail sur sites (présentiel/distanciel) des professionnels.

La mise en œuvre et le maintien des modalités relationnelles et pratiques cliniques adaptées ont participées de la remise au gout du jour des accueils et ateliers collectifs.

Au niveau du plateau de soins, le maintien des téléconsultations et entretiens à distance ont servi de réducteur d'angoisse pour celles et ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient (pour cause de covid19) se déplacer.

La mise en œuvre de modalités d'interventions basées sur la mobilité et les déplacements des professionnels sur les lieux de vie des publics ont participés à une meilleure prise en charge.

Pour finir, le constat qui reste pour l'heure prégnant, nous fait craindre l'installation au long court d'une situation psycho-sociale non maîtrisée et très dégradée. L'état de santé mentale de beaucoup de personnes qui fréquentent nos dispositifs, nous donnent à voir des comportements à risques importants (des ruptures de parcours de soins, un taux de surdoses inhabituel...).

L'ensemble de ces éléments et cette liste est loin d'être exhaustive, a participé à la fabrique de ce Rapport d'Activité 2021.

Le Directeur  
AKHARBACH Abdellatif

## ***CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ANNEE 2021***

Tout au long de l'année et en lien avec les différentes déclarations gouvernementales, nous avons adapté nos modalités d'accueil et gardé nos centres ouverts.

### **Au niveau associatif**

- **Un travail axé sur la communication a été réalisé et renforcé.**
- **Le site internet [www.argile.fr](http://www.argile.fr)** a eu 2192 visiteurs et 4596 pages consultées.
- **La page Facebook « CAARUD Bémol »** a atteint 362 abonnés, émis 39 publications et touché 3774 personnes.
- **La page PREV'En Teuf 68,** a recensé 711 abonnés, émis 38 publications et réalisé 2693 vues.

### **Au niveau du CSAPA**

- **Le CSAPA,** donne à voir une légère augmentation de la file active avec 787 patients. Une augmentation importante des actes de + 12,5% (17 505 en 2021 contre 15 561 en 2020).
- **Un important point marquant :** 228 personnes nouvelles ont été accueillies, dont 116 retours après plus de 6 mois d'absences. Soit une évolution positive de 41.6%.
- **Un constat,** lié à l'âge, marque l'arrivée d'un public mineur. 63 jeunes (8% de la file active globale) ont consulté dans le cadre des CJC en 2021 contre 31(4%) en 2020.
- **Une action de vaccination** contre la COVID 19 a été organisée et a concerné 87 personnes, dont 57 ont bénéficié d'un schéma vaccinal complet.
- **Des ateliers thérapeutiques,** ont été maintenus, avec en particulier un trek de 4 jours dans les Vosges regroupant 15 patients et 4 professionnels.
- **Une activité de prévention qui s'est développée.** Avec la mise en œuvre des programmes UNPLUGGED (développement des compétences psychosociales chez les jeunes collégiens) et PRIMAVERA (développement des compétences psychosociales en primaire).
- **Le Programme d'Echange de Seringues,** a concerné 133 personnes différentes pour 518 passages (+23%).

- **Le Pôle Hébergement (ATR/TIPI/PARIS)**, a accompagné 21 personnes dont 7 nouvelles entrées. Ce qui représente 4224 actes « 201 actes/personnes en 2021 contre 162 en 2020 ». Soit une augmentation de 19%.
- **Les produits classés par ordre de consommation** se déclinent comme suit : le tabac 39% (37 % en 2020), héroïne 28% (34 % en 2020), l'alcool 22% (19 % en 2020), le cannabis 19% (21 % en 2020), la cocaïne/crack 7% (5 % en 2020) et le subutex® en mésusage 4% (5 % en 2020).

### **Au niveau du CAARUD**

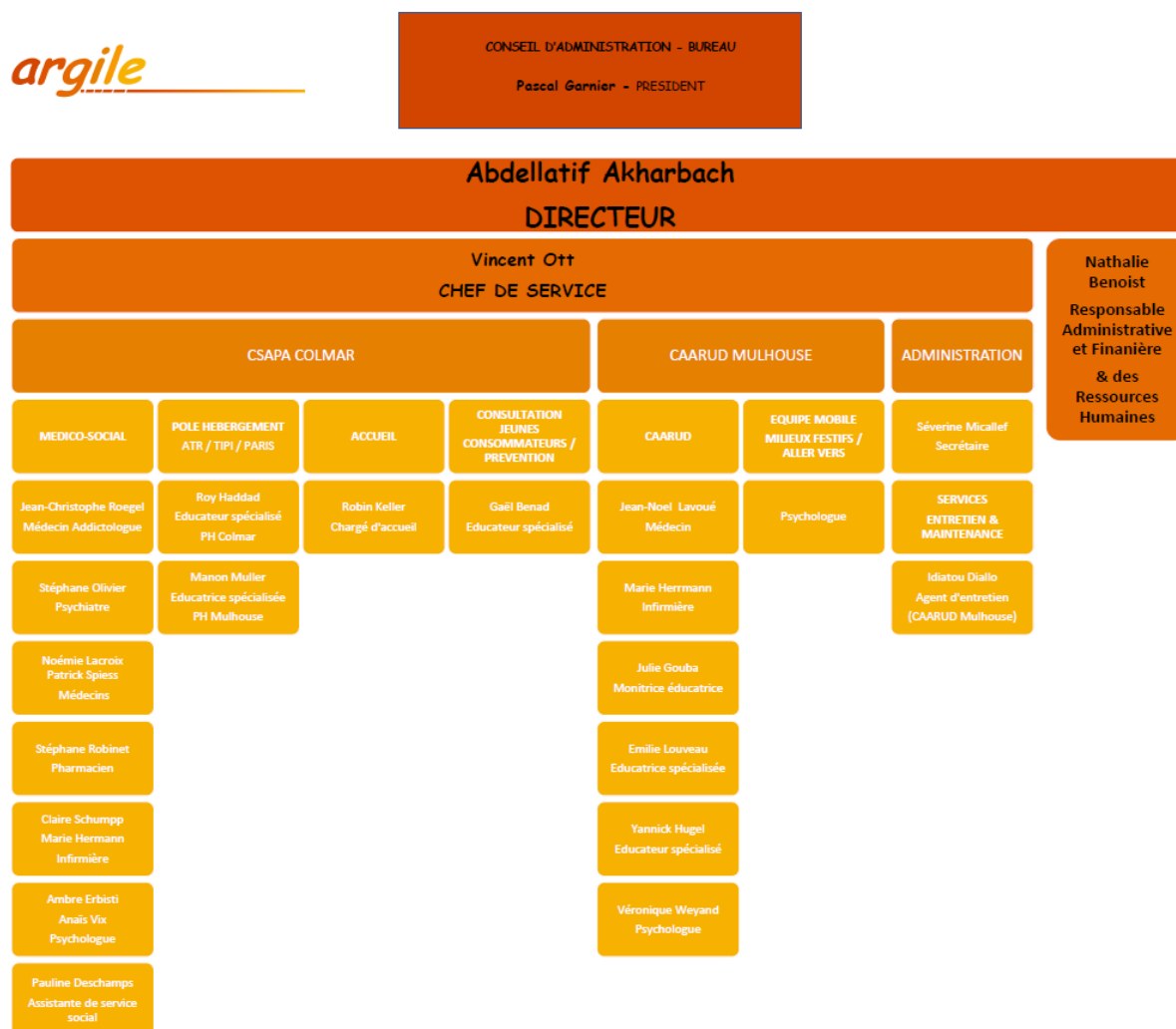
- **Le CAARUD a enregistré 583 personnes différentes** pour 15 567 actes soit une évolution positive de 68% au niveau de la file active et de 51% au niveau des actes.  
Cette situation est le résultat des adaptations apportées aux pratiques professionnelles pour coller aux exigences de la situation sanitaire.
- **La poursuite des actions hors les murs** (détention et CHRS) a permis de rencontrer 56 personnes en détention et 129 personnes hébergées en CHRS. File active « Hors les murs » multipliée par 6 entre 2020 et 2021.
- **Le Programme d'Echange de Seringues 2021 : a concerné 193 personnes (+7%)** pour 1045 passages (+9%).
- **Les produits classés par ordre de consommation** : l'alcool 64% (52 % en 2020), le tabac 58% (61 % en 2020), la cocaïne/crack 45% (27 % en 2020), le cannabis 29% (22 % en 2020), le subutex® en mésusage 21% (24 % en 2020) et l'héroïne 9% (9 % en 2020).
- **En termes de distribution une évolution de :**
  - +62% pour le sniff (Kit Strawbag).
  - +10% pour l'inhalation (Kit Base).
  - + 1% pour l'injection (seringues).

Cette liste n'est pas exhaustive.

# L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ASSOCIATION

## L'organisation interne de l'association

Pour répondre de manière efficace à la demande médicosociale, sociale mais également à la commande politique, toute organisation d'action de santé publique doit se fonder sur des ressources humaines structurées autour d'un organigramme fonctionnel qui permet de tisser des complémentarités dans l'action. Pour ce faire, l'association Argile dispose d'une équipe qui fonctionne selon l'organisation suivante :



## I. LE CSAPA ARGILE

### A. UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

L'esprit de santé communautaire que prône l'association, nous rappelle chaque jour l'importance de cette vision. Notre engagement auprès des personnes en situation d'addiction, nous incite à respecter le principe inaliénable d'un accompagnement qui met en œuvre, des pratiques multiples, de façon coordonnée.

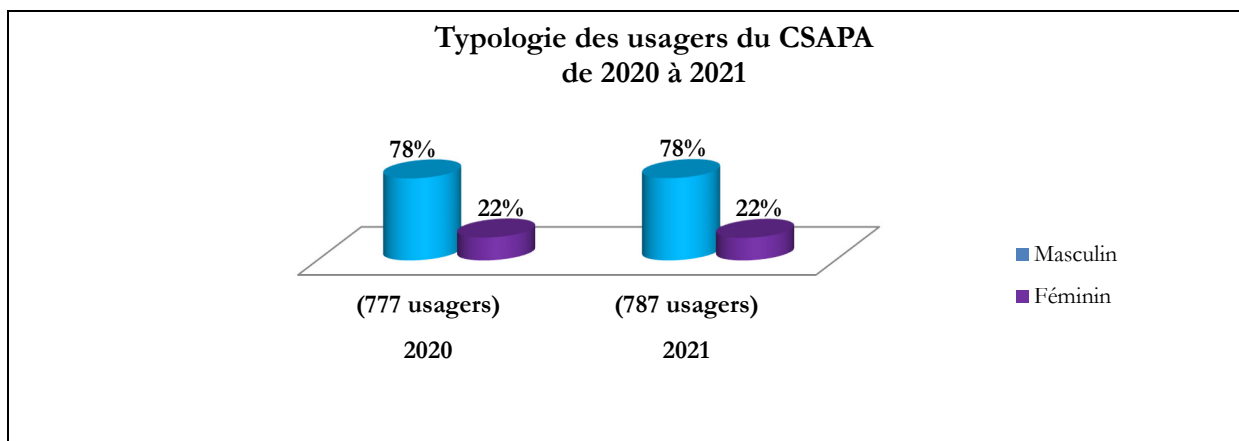
C'est en cela, que se traduit sur le terrain, notre volonté d'associer les compétences professionnelles à l'expertise tirée des parcours de vie des personnes accueillies. Ces regards croisés interagissent et impactent les pratiques, en donnant une dimension complémentaire à l'accompagnement et aux soins proposés.

#### a. La file active du CSAPA

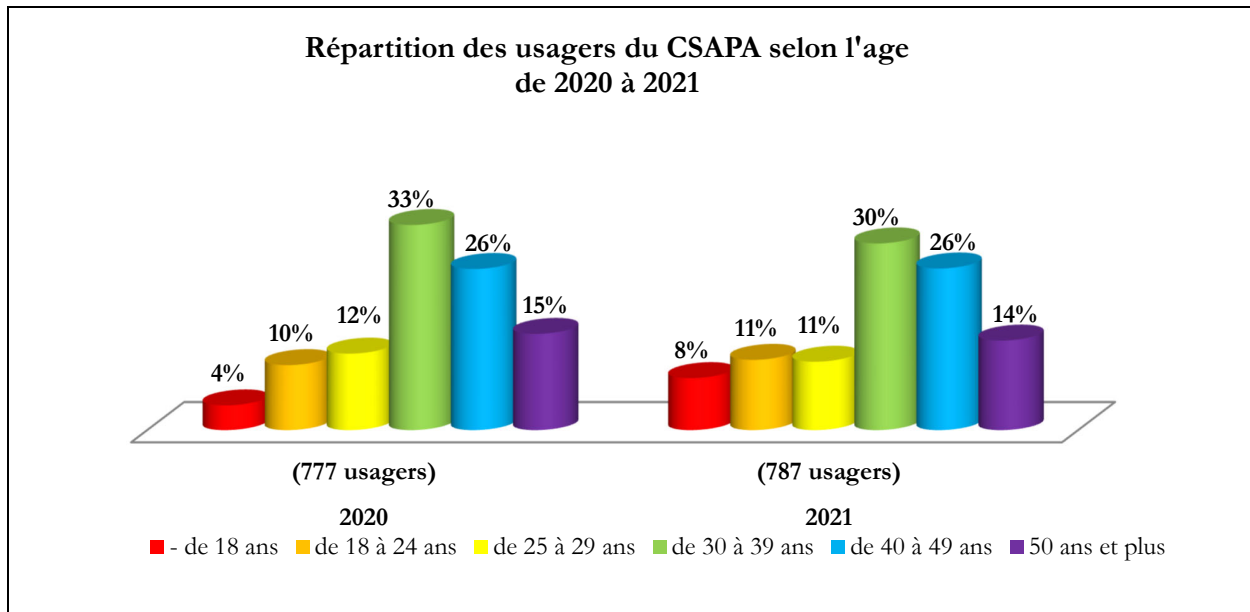
**L'élément marquant de 2021 réside dans le fait d'avoir accueilli 228 personnes nouvelles, avec 116 retours après plus de 6 mois d'absences.**

Au total, ce sont 787 personnes qui ont ainsi été accueillies et suivies par un ou plusieurs professionnels.

Le public féminin reste stable et représente 22% .



L'évolution démographique générale donne à voir un rajeunissement manifeste qui s'explique en partie par l'accueil de 63 jeunes dans le cadre des consultations jeunes consommateurs.



### b. L'activité 2021

Le dispositif d'accueil collectif, qui habituellement remplissait la mission de rencontre et d'orientation (formelle/informelle) n'est pas pris en compte cette année, puisqu'il n'a pas pu être maintenu en tant que tel, du fait des restrictions sanitaires.

Toutefois l'activité du CSAPA s'est organisée autour de plusieurs axes importants :

- La prise en charge globale qui inclut l'ensemble des patients fréquentant le plateau de soins,
- L'accompagnement de l'entourage,
- Les Consultations Jeunes Consommateurs et la prévention,
- La prise en charge résidentielle, dans le cadre d'un pôle hébergement « 17 appartements thérapeutiques sur le territoire haut-rhinois »,
- Les actions collectives...,
- Le Programme d'Echange de Seringues, dispositif gratuit et anonyme d'accès aux outils de RdRD.

En nous adaptant, nous avons pu poursuivre les actions essentielles au bien-être et au bien soigné des patients/usagers.

Les chiffres globaux vont dans le sens des mêmes conclusions que 2020. Ils corroborent le constat :

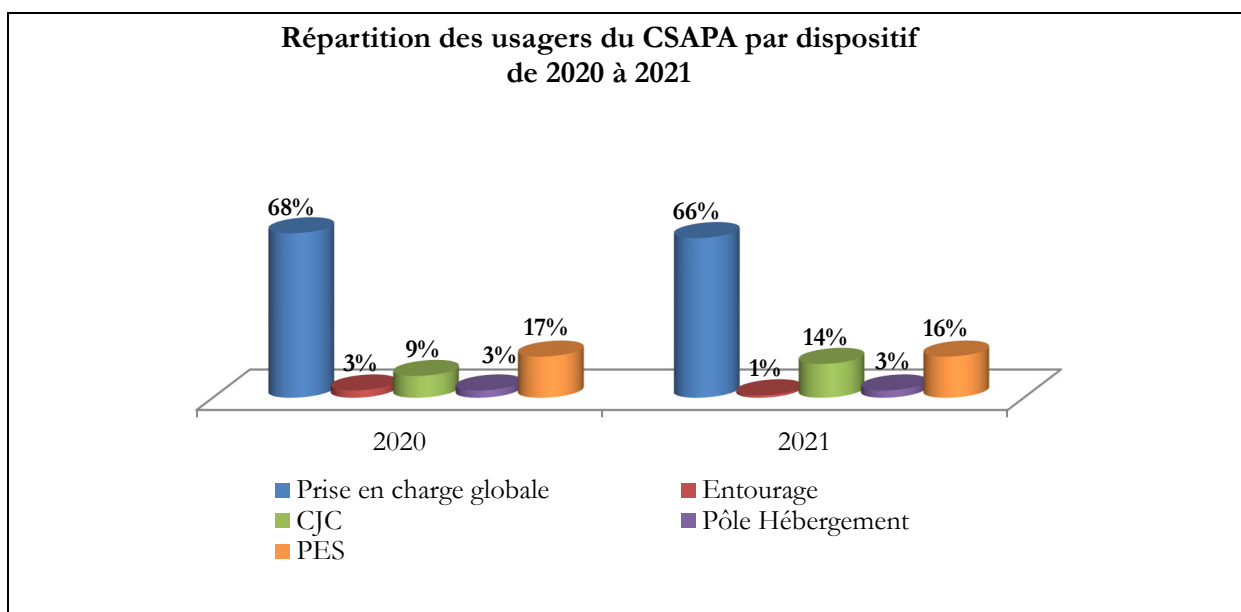
- D'une situation générale plus dégradée et des comorbidités psychiatriques plus importantes.
- D'une augmentation manifeste de la souffrance psychique et des comportements à risques chez les jeunes (+ 61% file active CJC).



Tableau d'évolution de la file active dispositif par dispositif

CSAPA	2020		2021	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Prise en charge globale	10 580	527	12 323	517
Entourage	54	23	13	8
CJC	318	67	427	108
Pôle Hébergement	4 188	27	4 224	21
PES	421	133	518	133
<b>Total</b>	<b>15 561</b>	<b>777</b>	<b>17 505</b>	<b>787</b>
			12,50%	1%
			Entre 2020 et 2021	

Concernant l'activité générale, nous retenons une hausse significative globale des actes **de +12,50%**



### c. L'équipe pluridisciplinaire : Un regard croisé sur l'accompagnement

L'accompagnement et la prise en charge des patients/usagers s'articulent autour d'une organisation transdisciplinaire pour concerner l'ensemble des professionnels. Ces derniers interviennent sur la totalité des dispositifs.

**Tableau d'évolution des actes du CSAPA**

CSAPA Colmar au GLOBAL	2020		2021	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	2 822	95	2 553	179
Infirmier	3 954	201	4 637	254
Médical	2 481	266	3 312	315
Pharmacien	83	62	103	67
Psychiatre	1 894	160	2 078	177
Psychologue	1 530	227	2 262	230
Social	2 322	227	1 873	218
Collectif/Ateliers			156	27
Entourage	54	23	13	8
PES	421	133	518	133
<b>Total Général</b>	<b>15 561</b>	<b>777</b>	<b>17 505</b>	<b>787</b>
			<b>12%</b>	<b>1%</b>
<b>Entre 2020 et 2021</b>				
1er accueil		161		228
Retours		141		116
Habitués		475		443

Si la file active semble stable, il faut surtout tenir compte des flux. Entre les perdus de vue, les retours et les nouveaux patients (rechutes, angoisses, comorbidités associées...) l'équilibre, peut très vite devenir difficile à tenir pour les équipes sur le terrain. Les conditions de travail doivent évoluer pour s'adapter aux effets induits par cette nouvelle donne.

### d. Les actions collectives

Les temps d'accueil collectif, du lundi matin, mercredi matin et vendredi après-midi n'ont pas pu totalement reprendre.

Néanmoins, des accueils limités en termes de jauge ont pu être mis en place et ont permis de maintenir un lien entre soignés et soignants. Une organisation spécifique, orientée vers l'extérieur (randonnées, jardin thérapeutique...) a permis à des ateliers de perdurer et au groupe d'autosupport de continuer ses interactions en minimisant les risques.

A travers l'activité de sports adaptés (93 ateliers), les patients/usagers ont pu continuer en 2021, le travail initié en 2020, autour d'une réappropriation positive des corps souvent mal traités par les consommations, le tout dans de bonnes conditions.

Un des moments forts de l'année 2021, fut construit autour d'un projet de randonnée pédestre. A travers cette action, nous souhaitons faire la promotion d'une activité sportive et d'une dynamique particulière dans les parcours de soins. Ce projet a articulé « plaisir et santé » et a surtout été l'occasion de convoquer des fondements d'engagement qui ont renforcé l'estime de soi et des fondements sanitaires pour initier des relations positives avec les corps.

Ce projet, s'est déroulé du 28 au 31 octobre 2021. Le groupe à géométrie variable (12/15 personnes), encadré par des professionnels et des bénévoles a pu découvrir plusieurs sites historiques et un beau parcours de randonnées. Les personnes engagées dans cette aventure ont ainsi parcouru plus de 56 km en quatre jours. Un défi personnel et collectif. La totalité des participants a exprimé la volonté de renouveler l'expérience et de poursuivre le projet.

### Les Ateliers Thérapeutiques en 2021

Ateliers	Nombre de séances	Nombres de participants
Activité sportive Adaptée Trek	31 4 jours	93 15 patients et 4 professionnels
Rando journée	14	56
CVS	3	18
Jardin	15	60
Action Associative BA	1	4
Fête Associative (Atelier cuisine, repas Noël)	2	10
Groupe Auto-Support	3	20
<b>Ateliers artistique/expression</b>		
Culturel	3	9
Musique	7	21
<b>Ateliers activités corporelles/estime de soi</b>		
Atelier Coiffure	2	12
Sophrologie	12	13

Des ateliers « estime de soi » ont également pu proposer des séances de coiffure. Cette action a été une parenthèse très plébiscitée par les patients / usagers.

Des ateliers cuisine, (moment collectif intense) ont continué d'enrichir la vie associative, le temps d'un moment convivial, conçus, construits et partagés (dans le respect des préconisations anti-COVID).

Les CVS (Conseils de la Vie Sociale) ont participé d'une manière importante du maintien des liens et de la continuité des relations entre professionnels et patients/usagers.

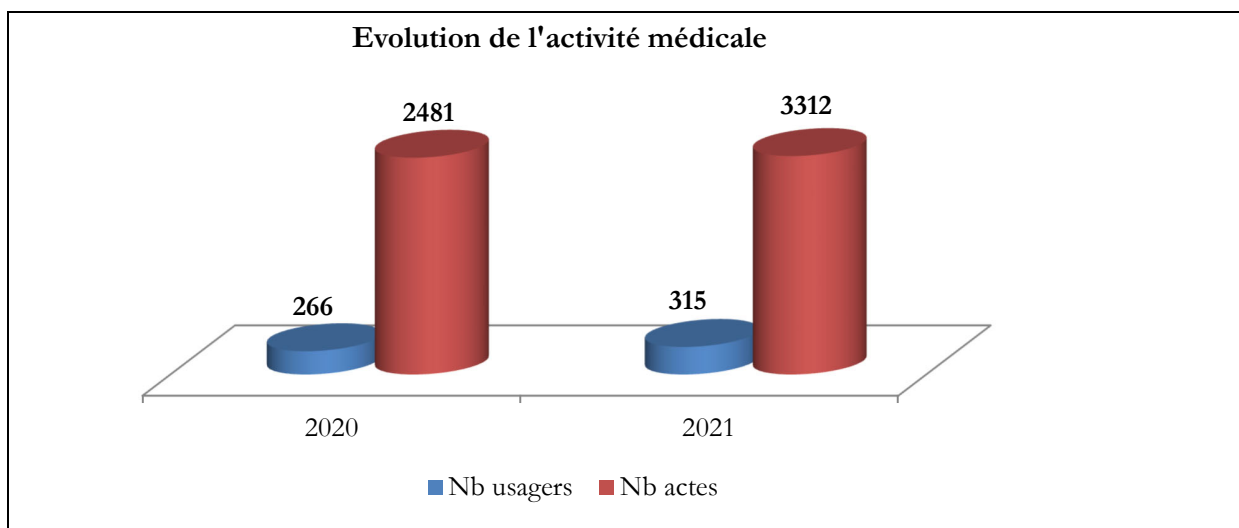
## B. DES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE SOUPLES ET REACTIFS

L'année **2021**, met en évidence une progression de la prise en charge globale de plus de **16%**. Avec une moyenne de **24 actes/patient/an** contre **20** en **2020**. Cette situation impacte la réactivité et la fluidité des dispositifs. Les prises de rendez-vous se font aujourd'hui dans des délais de 4 à 5 semaines, alors même que les sollicitations ne cessent d'évoluer pour être de plus en plus nombreuses.

### a. L'activité médicale

L'effet des mesures de prévention (distanciation, masques) et le surcroît de travail (promotion de la vaccination, prises de RDV et consultations préalables à la vaccination sur place, absences pour Covid+) ont pesé sur l'activité au quotidien. Il semble, mais il n'y a pas de preuves formelles, que, sur ces 2 années de pandémie, Argile n'ait jamais été un cluster et les contaminations des personnes y travaillant ont eu lieu plutôt à l'extérieur.

Pour ce qui est de l'activité médicale chiffrée, une augmentation de la patientèle de 18.4% avec un accroissement considérable des actes médicaux à l'égard des patients : + 33.5%.

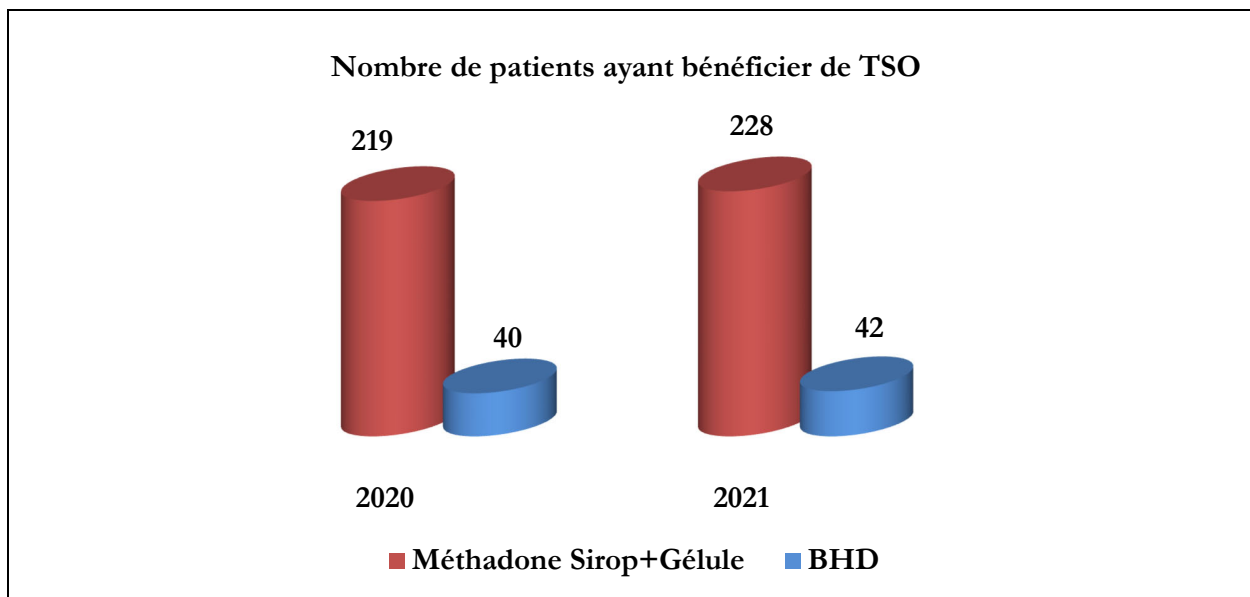


La participation aux consultations médicales d'un interne en supervision «SASPAS» (Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisée), stages semestriels, a permis d'augmenter la capacité d'accueil des usagers. Cela optimise la fréquence de suivi médical des patients en délivrance de TSO et de recevoir un plus grand nombre de personnes aux consommations et comportements relevant de l'addiction.

La prescription médicale de TSO (Traitement de Substitution aux Opiacés), en particulier de la Méthadone, continue d'être l'activité principale de la consultation.

Pendant toute la durée de l'état d'urgence sanitaire décrétée par le gouvernement, les règles de prescription des TSO ont été modifiées dans le but d'éviter la rupture de délivrance des médicaments aux usagers. Le renouvellement automatique de l'ordonnance est autorisé pour les patients suivis depuis plus de 3 mois et en accord avec le praticien prescripteur. La délivrance de la Méthadone en solution n'est plus limitée à 14 jours mais devient possible pour une durée de 28 jours, en une fois.

Nous n'avons pas eu de retour sur d'éventuels dérapages ou d'abus dans la nouvelle gestion de délivrance.



La file active concernée par le TSO est en augmentation de +4.25%. Une variation dans les tendances de consommation de stupéfiants est difficile à évaluer sur une année de consultations. Le nombre de patients venus pour raison de dépendance sans produit (jeux de hasard et d'argent, sexe) est minoritaire mais reste présent.

L'abus d'alcool, de cannabis, les stimulants comme la cocaïne ou les médicaments psychotropes comme les tranquillisants ou les hypnotiques ainsi que leur association ont une prévalence qui ne faiblit pas.

Les consultations sont souvent longues et compliquées. La durée de 1/2h par RV est nécessaire. Prendre en charge les addictions, limiter les risques, prévenir les rechutes, remettre les conduites à jour ne relèvent pas seulement du champ médical mais aussi de l'environnement et de l'état psychique de la personne dépendante. L'avantage de pouvoir faire intervenir les autres professionnels de l'équipe du CSAPA (service d'accueil, infirmières, travailleurs sociaux, assistante sociale, psychologue, psychiatre) est essentiel. La disponibilité et la compétence de chacun sont essentielles.

Poursuite des interventions du médecin-addictologue d'Argile aux stages Santé-Justice. Ordonnées par les tribunaux de justice, elles sont organisées à Colmar en partenariat avec le CSAPA Le Cap de Mulhouse pour le Haut Rhin et les représentants de la police et de la justice.

Les interventions concernent des personnes convoquées par la justice, usagers de stupéfiants et dans le cadre d'un aménagement de peine.

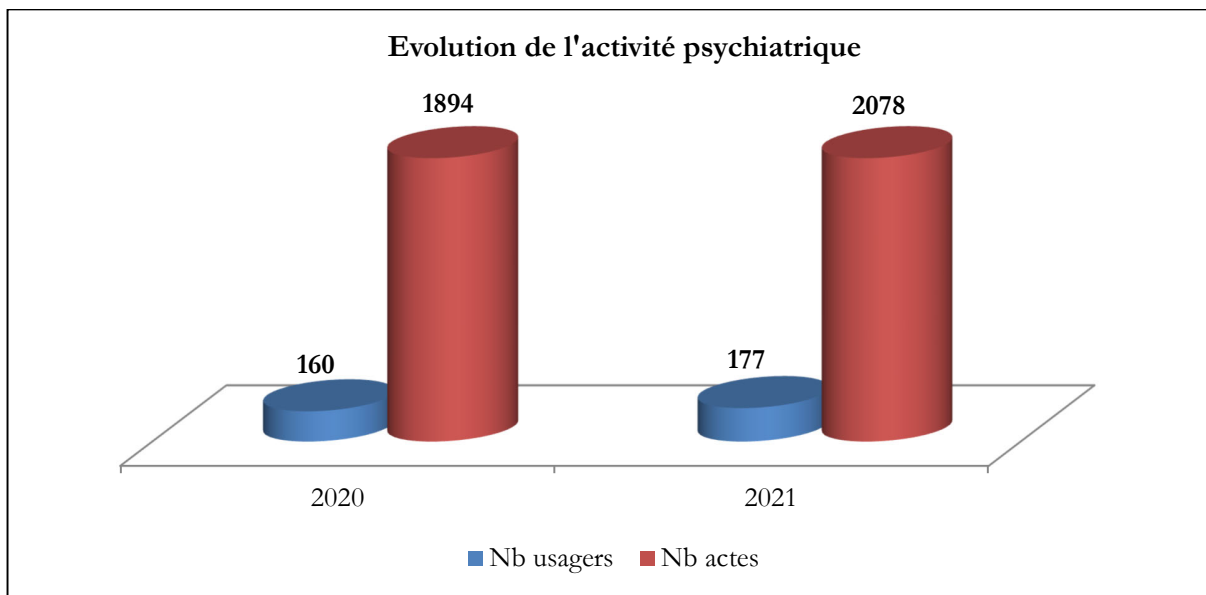
La raison d'être de ces stages est de transmettre les informations sur les produits (cannabis surtout, alcool) et de faire de la prévention secondaire, sans moraliser ni infantiliser. Leur caractère punitif est pourtant largement ressenti.

## b. L'activité psychiatrique

Les toxicomanies ont longtemps été perçues comme des fléaux sociaux, plus que comme des maladies d'où une certaine déléation (relégation diront d'autres) à des structures médico-sociales comme les CSAPA, par le peu d'intérêt porté à ces troubles par la « vraie médecine » hospitalière et libérale.

L'activité concerne 177 usagers pour 2 078 actes (2020 : 160 usagers pour 1 894 actes) (Plateau de soins Colmar / Consultations Jeunes Consommateurs Colmar / Pôle Hébergement).

Nous savons que l'organisation des soins est la traduction médicale mais aussi sociale d'une maladie et dans ce contexte nous nous interrogeons donc sur les rapports entre l'addictologie et la psychiatrie, dans un questionnement qui se veut objectif autour de l'objet et du sujet de l'addiction, hors querelles dogmatiques ou pressions politiques.



L'accès aux soins psychiatriques est libre, les personnes suivies sont adressées par leur médecin généraliste, par d'autres intervenants de l'équipe du CSAPA ou encore dans un relais faisant suite à une prise en charge durant une incarcération (obligation de soins ou pas).

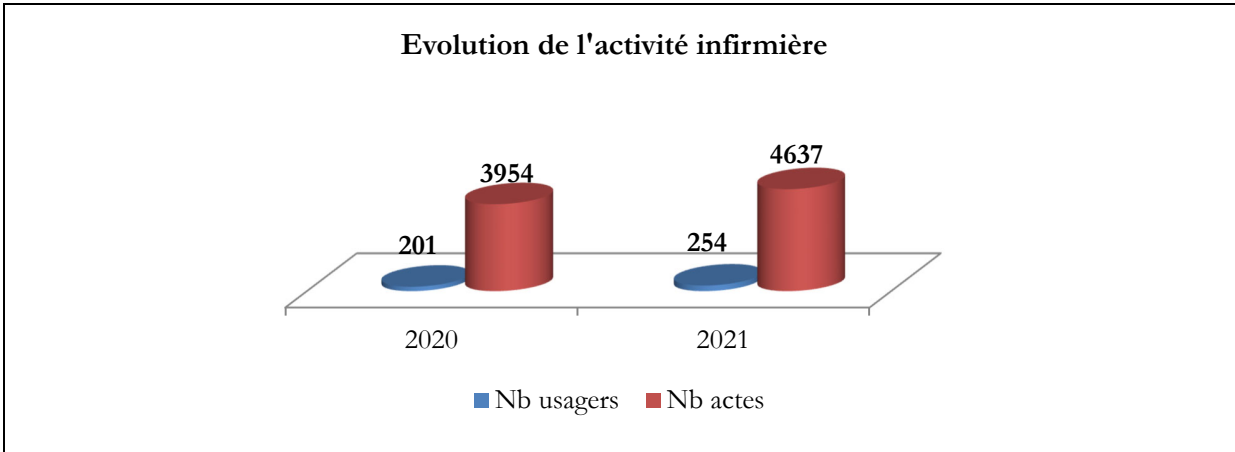
Il convient donc de caractériser l'activité du psychiatre dans cette fonction particulière, comme étant la prise en charge de personnes présentant une addiction avec une comorbidité psychiatrique, d'en faciliter l'accès aux soins, par un travail au sein d'une équipe, de proposer des soins de qualité et de penser la prévention. Cette approche un peu globale n'invalide en rien le travail nécessaire sur les facteurs individuels de vulnérabilité liés en partie à l'histoire de chaque individu.

L'année 2021 s'est inscrite dans la continuité de l'année 2020 en lien avec la crise sanitaire qui n'a pas manqué de bouleverser profondément les habitudes de soin, nos organisations internes, nos schémas de pensée. Cela s'est déjà traduit par une précarisation encore plus importante des personnes. L'isolement pour nombre d'entre eux accru par les mesures de confinement et la difficulté de l'accès aux soins même si dans la structure les consultations en présentiel ont été privilégiées. Il y a eu confirmation de ce que nous avons observé l'année dernière à savoir des modifications des habitudes de consommation.

Cet épisode qui se prolonge encore montre une nouvelle fois la vulnérabilité de la population que nous prenons en charge et l'importance de la place du CSAPA dans le maillage territorial sanitaire.

### c. L'activité infirmière

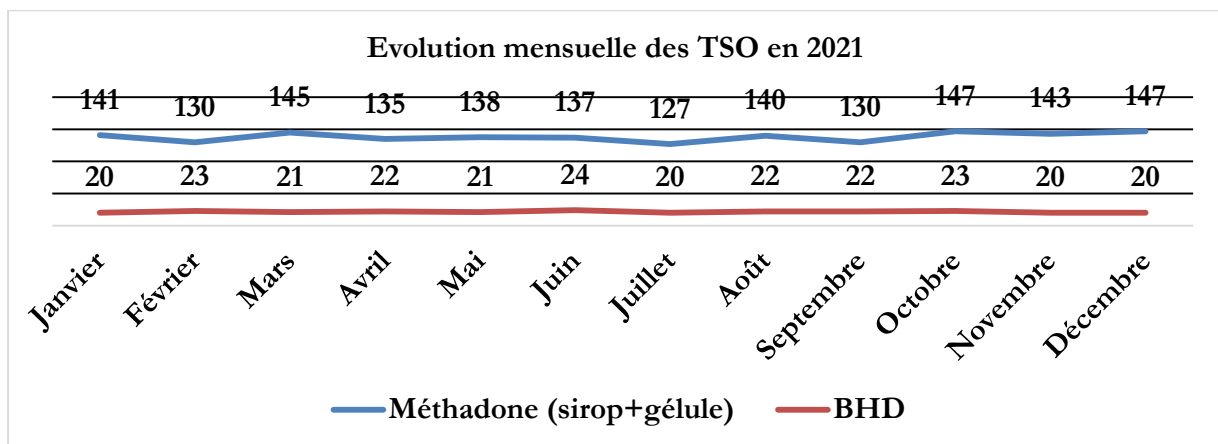
En 2021, l'activité infirmière n'échappe pas à la règle et fait face à une augmentation des demandes de prise en charge, toutes addictions confondues.



#### Plusieurs constats

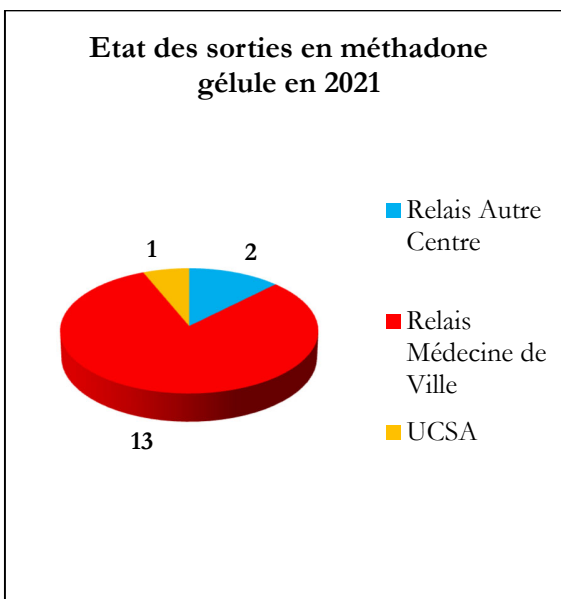
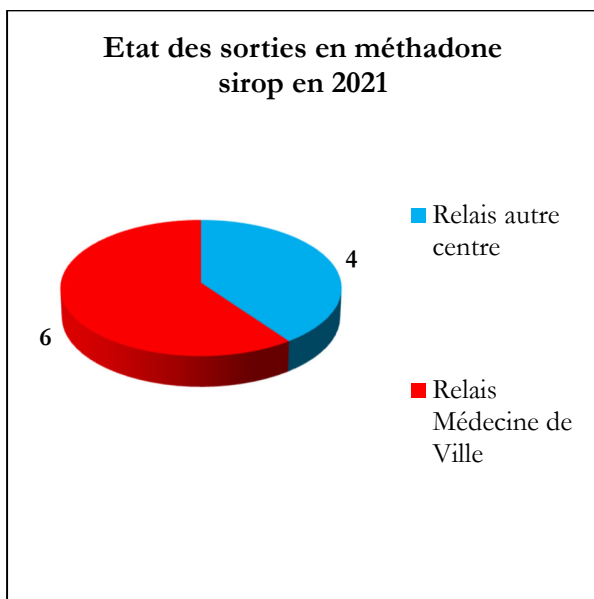
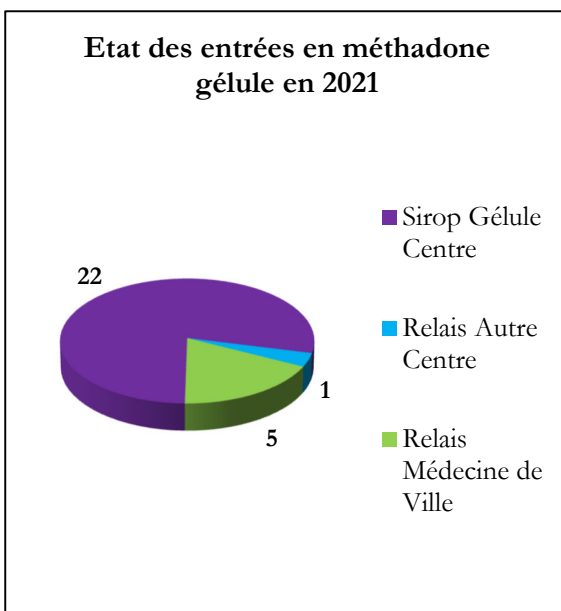
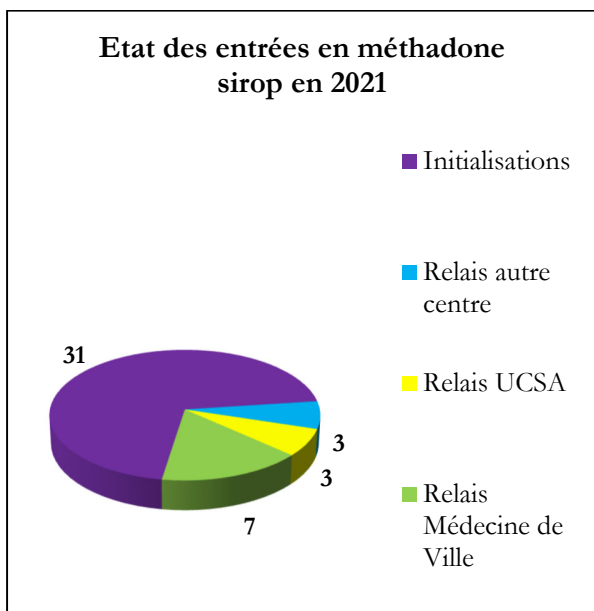
- De plus en plus de patients présentent des polytoxicomanies : alcool, mésusage des benzodiazépines, cocaïne, tabac....
- Une augmentation des demandes de prise en charge spécifique alcool et cannabis liées à des obligations de soins (OS).
- Une prise en charge tabac souvent traitée en deuxième intention, estimée comme non prioritaire.

Au global, le dispositif infirmier a enregistré 4637 actes et rencontré 254 patients différents dont 160 qui sont suivis pour des TSO (Traitement de Substitution aux Opiacés).



Ainsi, 10 relais entrant ont été réalisés et 21 relais sortants vers des médecins généralistes.





## Le partenariat

L'accompagnement global nécessite de se rapprocher des différentes structures hospitalières et médico-sociales fréquentées par les patients. Cette collaboration permet de proposer et d'assurer un parcours thérapeutique coordonné entre différents acteurs.

Le lien avec les médecins de ville (généralistes et spécialistes), les pharmacies, les paramédicaux, permet de proposer quand c'est nécessaire et /ou possible des orientations de proximité.

Pour l'ensemble des partenaires, l'infirmière reste une interlocutrice privilégiée. Elle constitue une ressource indispensable pour trouver des solutions et des alternatives aux patients/usagers.

Pour accompagner les patients vers une meilleure observance des indications de soins, un travail important et plus générale mais à chaque fois nécessaire est engagé. Il permet de réaliser des sérologies, de sensibiliser et de proposer des bilans de santé, des actes de soins, des suivis des traitements, des soins des blessures, de gerçures, des traitements VHC, des orientations et prises de rdv ophtalmo, gynécologiques, dentistes ...etc.

### Réduction des Risques et des Dommages

Attentive aux pratiques de consommations, l'infirmière participe également de la réduction des risques et des dommages en informant les patients (conseils liés aux pratiques d'injection, aux poly-consommations, etc.) et en menant avec eux un travail d'évaluation des risques en fonction des produits et des modes de consommations.

Ainsi, une dizaine de patients ont bénéficiés d'une formation relative aux repérages des surdoses aux opiacées et ont pu être initiées aux procédures d'utilisations d'outils tel que Prenoxad. Un travail a également été mené avec l'entourage proche.

#### Naloxone :

la délivrance de la Naloxone (Nalscue et Prenoxad) est proposée systématiquement aux patients repérés comme ayant des pratiques à risque (surconsommations, alternance abstinence/consommation, présence d'enfants au domicile, sortie de prison, etc...).

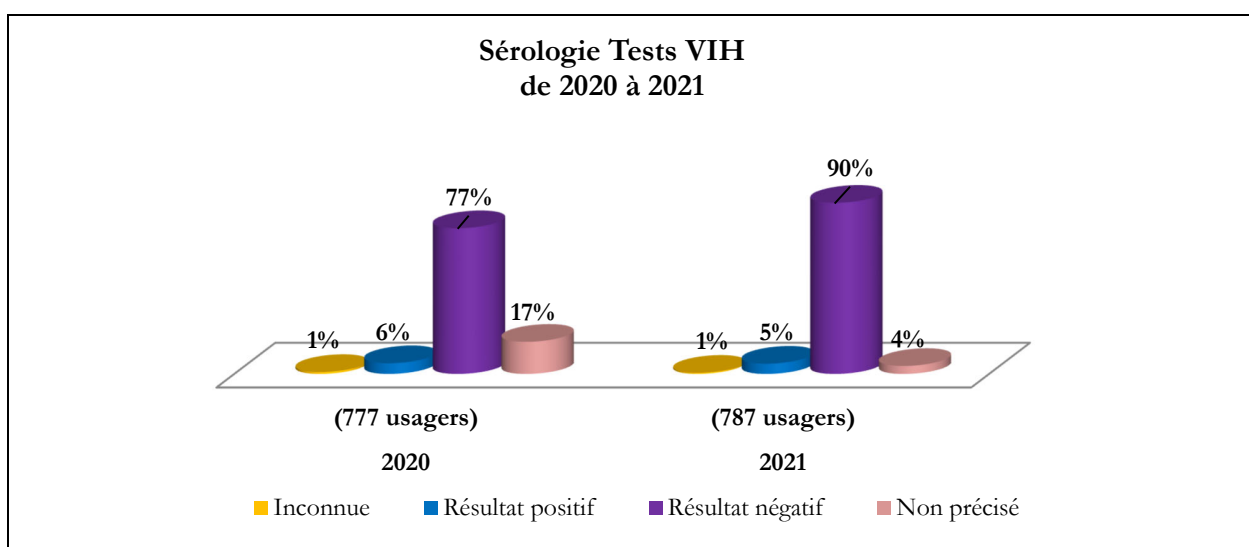
#### Programme Réduction des Risques Tabac à l'aide de la Vape (e-Cig) :

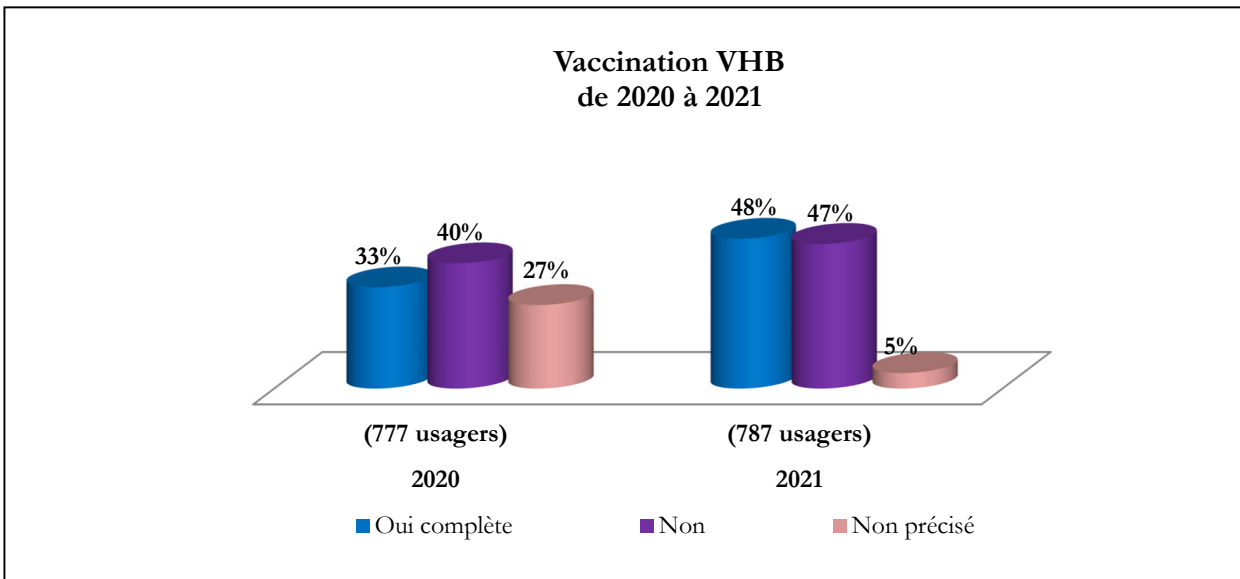
le programme Vape a été initié à Argile en 2019. Depuis il permet une réduction des risques et des dommages liés à la consommation de tabac en facilitant l'accès et l'expérimentation de l'outil « Vaporette ». Ce programme est encadré et organisé par la psychologue, l'infirmière et le pharmacien. Après deux années de phase test, il fait désormais parti des pratiques intégrées dans le quotidien du CSAPA.

14 nouveaux patients ont été intégrés en 2021.

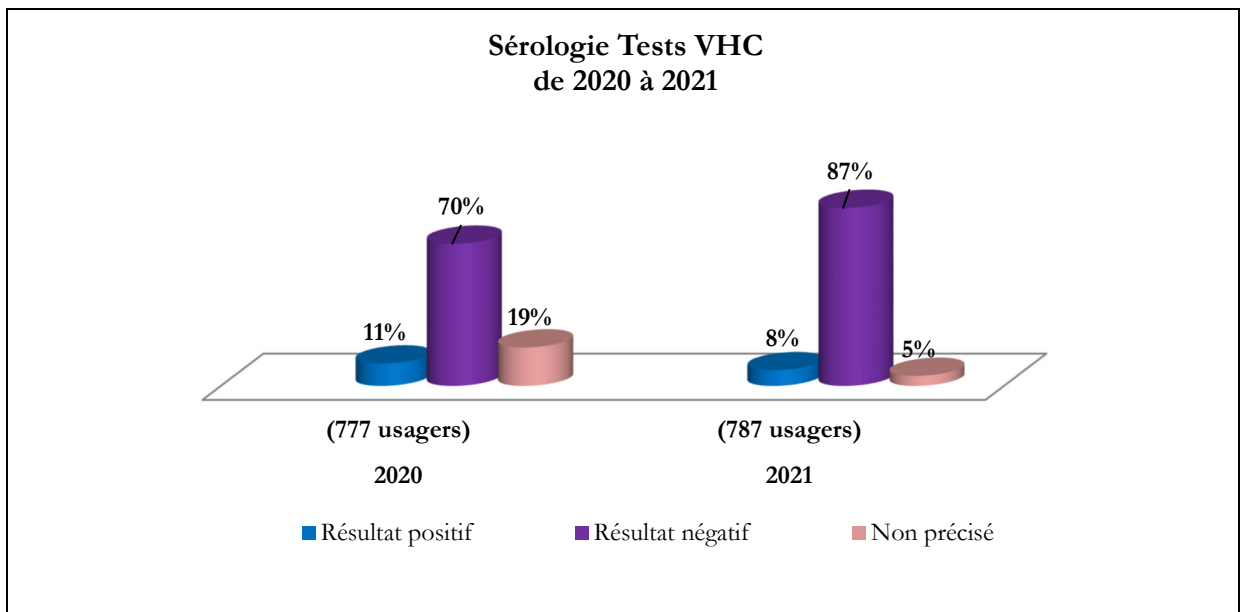
#### TROD /FIBROSCAN :

l'ensemble des professionnels d'Argile est formé à la pratique des TROD. Souvent proposé et habituellement utilisé dans le cadre des accueils collectifs cette action a été perturbé par la covid 19.





Les dépistages sont proposés en interne ou en lien avec le CeGIDD.



VACCINATION COVID 19 :

87 patients ont été vaccinés et ont pu disposer d'un « pass » vaccinal complet. La mise en place de cette nouvelle action a nécessité une organisation importante : information, mobilisation des patients/usagers qui ne souhaitent pas montrer leurs bras (stigmatisation, difficultés psychiques, ou qui ne bénéficiaient pas d'une couverture médicale), planification, enregistrement, suivis...

Le dépistage et la situation vaccinale de l'ensemble des patients du CSAPA se précisent d'année en année. Pour cette année, 95 % des personnes rencontrées ont fait état de leur situation.

#### d. L'activité pharmacologique

##### **Le cadre de l'intervention du pharmacien en CSAPA**

La Circulaire Ministérielle N° DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/DB/2013/339 du 6 septembre 2013 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2013 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques, prévoient des mesures nouvelles dont celles destinées à la **sécurisation du circuit du médicament** dans les CSAPA, notamment par la mise en place de vacations de **pharmacien** pour assurer la détention, le contrôle, la gestion et la dispensation des médicaments.

Sous l'autorité du directeur de l'association, en lien étroit avec le chef de service et les médecins responsables des activités médicales, le pharmacien assure la détention, le contrôle, la gestion et la dispensation des médicaments. Il gère les stocks, garanti les conditions de réception, de rangement et de stockage des médicaments (listes I, II et stupéfiants), tient à jour les registres réglementaires et veille au respect des obligations en matière de déclaration de vol ou de détournements. Il participe aux dispositifs de pharmacovigilance et d'addictovigilance ainsi que de veille sanitaire. Il apporte ses compétences à l'équipe pluridisciplinaire des CSAPA, et en particulier à l'équipe médicale.

**Les missions : Circuit du médicament-Réduction des risques – Formation – Information – Vape.**

##### L'approvisionnement en médicaments

Au CSAPA Argile, les médicaments sont commandés, soit directement au fabricant (méthadone AP-HP®, Prenoxad®, Nyxoid®), soit à un grossiste-répartiteur (buprénorphine), soit à PHI (Pharmacie Humanitaire Internationale) pour ce qui est de la majorité des autres médicaments. Ces médicaments seront pris en charge par des budgets spécifique CSAPA.

La commande de médicaments auprès de PHI est possible du fait de la déclaration à l'Agence Régionale de Santé (instance de tutelle du CSAPA) de la structure comme recevant des publics précaires et des plus démunis et seront, à ce titre, gratuit pour le centre, conformément aux dispositions prévues aux articles R.6325-1 et L.6325.1 du CSP (code de la santé publique).

##### La gestion des stocks

La gestion des stocks notamment de la méthadone délivrée au centre, est assurée en fonction du rythme de délivrance aux nouveaux patients en initiation de traitement ou aux patients fréquentant le centre en suivi ambulatoire.

Il assure aussi, les relations avec les fabricants et grossistes répartiteurs, garantit les conditions sécurisées de réception et de rangement des médicaments, tient à jour les registres réglementaires et adresse l'état annuel des entrées et des sorties des médicaments au pharmacien de l'ARS.

##### Détention des médicaments

Le pharmacien garantit le respect des conditions sécurisées de détention des médicaments (D. 3411-10 du CSP) :

- Les stupéfiants dans un coffre de capacité adaptée (R. 5132-80 du CSP),
- Les médicaments relevant des listes I (armoires ou locaux fermés à clef et ne contenant rien d'autres) et II (séparément),

- Il veille au respect des obligations en matière de signalement en cas de vol ou détournements de stupéfiants ou psychotropes (police, ARS et ANSM) (R.5132-80 et R. 5132-95 du CSP).

### Prescription, dispensation, délivrance

Le pharmacien participe également de :

- La détection des interactions médicamenteuses avec d'autres traitements,
- La conservation des copies des ordonnances sécurisées pendant 3 ans,
- Il participe avec les prescripteurs au suivi de l'évolution des consommations de médicaments et à l'harmonisation des pratiques,
- Il apporte un conseil aux IDE en tant que de besoin,
- Il peut instaurer une « consultation pharmaceutique » auprès des patients du CSAPA.

### Participation aux dispositifs de veille et d'alertes sanitaires

- Le pharmacien participe au suivi des alertes ANSM pour les retraits de lots des médicaments (procédure, zone sécurisée, archivage des messages reçus),
- Il participe au dispositif de pharmacovigilance,
- Il participe au dispositif d'addictovigilance (signalement des nouvelles pratiques de consommations au CEIP (Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance – R. 5132-114 du CSP).

### **En complément de ces missions « traditionnelles » d'autres actions, plus spécifiques, ont été impulsées au CSAPA Argile.**

- Participation à la gestion du programme de « Réduction des Risques », le PES (Programme d'Echange de Seringues),
- Des Forums « Usagers »,
- Des Formations internes,
- Des Formations externes,
- Un programme « Réduction des Risques e-Cig ».

### **Le programme d'échange de seringues (PES)**

La politique de réduction des risques et des dommages en direction des « usagers de drogue » vise à prévenir la transmission des infections, la mortalité par surdose par injection de substances par voie intraveineuse et les dommages sociaux et psychologiques liés aux conduites addictives de consommations de substances classées comme stupéfiants.

Les programmes d'échange de seringues (PES) sont des dispositifs qui mettent à disposition des usagers de substances par voie injectable du matériel d'injection stérile dans le but de réduire la transmission des virus et autres infections liée au partage de matériel de consommation. Ils offrent également du matériel servant à préparer l'injection (filtres, eau, récipients pour le mélange) ou la consommation de drogues sans injection (pailles/pipes à crack, feuilles d'aluminium...). Par ailleurs, les PES peuvent avoir d'autres buts de réduction de risques et dommages et inclure des services tels que : conseils sur les pratiques d'injection et sur les manières de réduire le risque d'overdose ; informations sur la façon adéquate de se débarrasser du matériel usagé ; accès aux tests de dépistage des infections (VIH/VHB/VHC), aux préservatifs, à la vaccination, aux services de traitement ; aides

à l'arrêt de l'injection et encouragements au passage à la consommation sans injection ; accès aux traitements de la dépendance ; accès à d'autres services sanitaires et sociaux.

L'objectif principal d'un PES est d'améliorer l'accessibilité au matériel stérile d'injection dans le but de faire baisser les taux de réutilisation et de partage de ce matériel afin, plus particulièrement, de limiter et de faire baisser la transmission du virus de l'hépatite C parmi les usagers de drogue par voie intraveineuse

Ce programme consiste à Argile à la mise à disposition de matériel de réduction des risques liés à la consommation de substances illicites de « rue » au CSAPA : seringues, aiguilles, filtres, récipients, eau pour préparation injectable, lingettes désinfectantes pour minimiser les risques en cas de consommation de substances par injection, « pipes à crack » pour minimiser les risques en cas de consommation de cocaïne basée par inhalation, préservatif sont disponibles au CSAPA pour les patients qui fréquentent le lieu de façon régulière

Le pharmacien gère les commandes et le stockage de ces matériels. Il participe, avec les autres intervenants de la structure, à la délivrance de ces matériels aux usagers et discute avec eux de leurs pratiques afin de les améliorer dans des stratégies de réduction des risques et des dommages ainsi que d'éducation à la santé.

Une pièce a été dédiée à cet effet et permet de recevoir le public concerné de manière anonyme et discrète.

Ce service est réservé, en priorité, aux usagers réguliers du CSAPA, traités ou pas avec des TSO (Traitements de Substitution aux Opioïdes).

Le CSAPA est en mesure de recevoir, ponctuellement, d'autres usagers qui viennent spécifiquement pour ce service.

### **Formation - Information**

Le pharmacien participe régulièrement à la formation des nouveaux intervenants de la structure, produits, médicaments, Réduction des Risques.

Il participe également à la formation et à l'information en interne, notamment lors de la mise sur le marché des nouveaux médicaments de substitution aux opioïdes (Buvidal®) ou des différentes formes de naloxone (Prenoxad®IM ou Nyxoid® Intranasal)

Enfin, le pharmacien a également participé à une formation de l'équipe de la Veille Sociale de Mulhouse sur le Prenoxad® et la façon de pouvoir le conseiller et le dispenser aux personnes évaluées « à risques » avec leurs consommations d'opioïdes.

### **e. L'activité psychologique**

La psychologue du CSAPA propose des suivis psychothérapeutiques et/ou des entretiens ponctuels de soutien ou d'accompagnement au changement en fonction des problématiques et des demandes des patients.

La psychologue intervient sur tous les dispositifs du CSAPA : programme de substitution, consultation jeunes consommateurs (CJC), appartements thérapeutiques relais (ATR), activités collectives, consultations avancées, formation, prévention en milieu scolaire, programme d'échange de seringues, partenariat avec le dispositif « Equilibre ». Cela permet un travail transdisciplinaire dans tous les champs d'intervention.

En plus de ces activités, la psychologue anime un groupe d'échange entre psychologues du territoire, accueille des stagiaires en psychologie, participe à l'animation du programme de Réduction des Risques et des Dommages en tabacologie « Programme Vape ».

La psychologue a pris un congé longue durée en milieu d'année et a ainsi été remplacé à son poste. Les deux cliniciennes ont profité de ce changement pour l'intégrer aux suivis des patients. Cela a permis de faire le bilan dans l'ensemble des suivis pour que les patients puissent se présenter à la remplaçante. Cela a mené à l'interruption de certains suivis, au relais en ville pour d'autres et enfin à la reprise du suivi avec la nouvelle psychologue pour la grande majorité des patients.

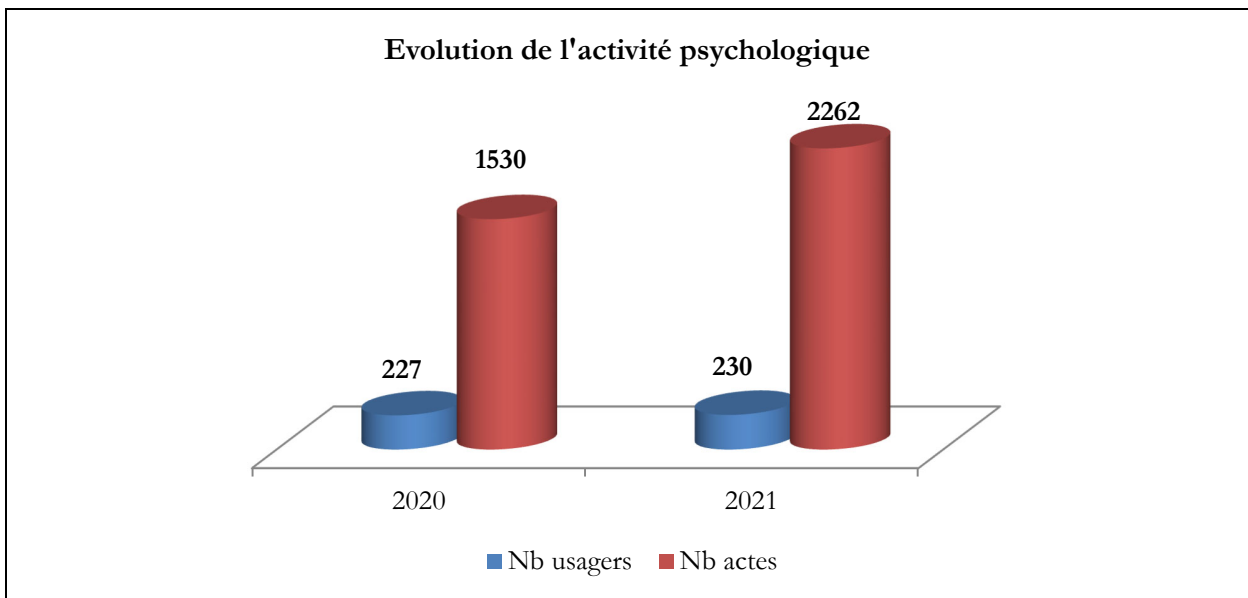
Un temps d'adaptation a été nécessaire pour les patients et la nouvelle psychologue, cela s'est traduit par une baisse des consultations aux mois de juillet et août, avant une reprise classique en septembre.

### L'activité en chiffres

Le CSAPA est pourvu d'un ETP de psychologue.

En 2021, la psychologue a rencontré 230 patients, soit 29 % de la file active globale du CSAPA, pour 2262 actes.

Les orientations peuvent venir de chacun des collègues de l'équipe pluridisciplinaire ou être une demande émanant directement des patients.



Si le COVID 19 n'a pas entraîné la fermeture du centre cette année, la consultation téléphonique est restée une option proposée aux patients pour lesquels un déplacement au centre impliquait une moins bonne adhésion au suivi. Ainsi, 27 patients ont bénéficié de consultations téléphoniques pour 73 actes.

Les consultations ont très majoritairement lieu sur rendez-vous, mais il est proposé également une demi-journée de permanence par semaine pour permettre les rencontres hors rendez-vous.

L'idée est de faciliter l'accès au soin en levant les freins psychiques et organisationnels qui pourraient être rencontrés par les patients. Cela permet de limiter le nombre de consultations non honorées par les patients en difficulté avec le respect de leurs rendez-vous. Cette permanence permet également de réduire le délai d'attente pour une première rencontre.



Le temps d'attente moyen est de 3 semaines pour un premier rendez-vous, ce délai est monté jusqu'à 5 semaines en fin d'année. Un délai qui interroge dans une clinique où la première rencontre peut déterminer l'accroche du patient au projet de soin qu'il établit dans notre centre.

Sur les 975 consultations initialement prévues, 7% ont été annulées, 2% ont été reportées et 25% n'ont pas été honorées.

### **Le travail en équipe transdisciplinaire**

La répartition selon les dispositifs :

Plateau de Soins : 224 patients/855 actes Interventions Extérieures : 516 actes

PH : 21 actes 13 patients/133 actes CJC : 10 patients/30 consultations

- 643 consultations ont eu lieu pour 224 patients du CSAPA,
- 43 entretiens avec les membres de l'entourage des patients,
- 33 suivis dans le cadre des obligations de soins.

### Binômes délivrance :

Une fois par trimestre, la psychologue participe à la délivrance de traitement de substitution avec une infirmière. Ces temps partagés permettent la rencontre avec des patients n'ayant pas encore de suivi psychologique et permettent d'avoir un regard croisé sur les situations et un soutien au travail de l'infirmière avec un avis extérieur.

En 2021, 9 séances en binôme avec l'infirmière ont été effectuées, soit 18h de consultation.

### Soutien ponctuel :

La psychologue peut intervenir en binôme avec l'ensemble des professionnels du centre, en fonction des demandes formulées. Cela se vérifie majoritairement lors des situations de crise notamment des crises suicidaires. L'équipe fait alors appel à la psychologue pour une évaluation du patient et une orientation vers les services compétents le cas échéant.

### Activités collectives :

La psychologue a participé à 6 activités collectives : 2 barbecues, 2 randonnées, 1 atelier coiffure et 1 collecte pour la banque alimentaire. Cela a permis des échanges avec 26 patients.

### Synthèses :

La psychologue participe aux synthèses pluridisciplinaires en présence des patients du CSAPA. Ces temps permettent de mettre à jour le projet d'accompagnement individuel, en accord avec les envies et besoins exprimés par le patient. Les professionnels de structures extérieures, accompagnant également le patient, peuvent être conviés à la synthèse si le patient le demande.

Cette co-construction transdisciplinaire avec le patient permet de mettre à jour les projets de soins, de redéfinir les objectifs thérapeutiques et d'avoir un retour sur la manière dont le patient se sent accueilli et accompagné dans la structure. Les synthèses sont proposées par chacun des professionnels dès lors qu'un regard croisé en présence du patient permettra d'orienter la suite du suivi.

### Sophrologie :

En lien avec une sophrologue libérale, un atelier collectif de sophrologie a été proposé en 2021. Cet atelier vise à travailler sur les thèmes de l'anxiété et de l'estime de soi. Les patients ont été orientés vers le groupe par l'équipe pluridisciplinaire, sur la base des problématiques repérées en lien avec les thèmes de travail de l'atelier.

4 patients ont suivi les 10 séances de sophrologie, 5 autres patients ont découvert la discipline via 2 séances sans s'inscrire sur la durée. 2 autres patients n'ont pas adhéré au projet et 3 patients n'ont pas pu poursuivre les séances pour des raisons professionnelles.

Tous les patients ayant participé à cet atelier le recommandent aux autres patients. Ils sont également en demande d'une poursuite de l'activité. De nouvelles modalités de rencontre sont étudiées pour proposer un projet sophrologie en 2022.

### Consultations avancées en maison d'arrêt :

La maison d'arrêt de Colmar a déménagé à Lutterbach en juin 2021. La psychologue a maintenu ses consultations avancées jusque-là et a pu proposer 5 demi-journées de consultation au cours desquelles 7 patients ont pu être rencontrés. Ces entretiens ont permis l'amorce ou la continuité d'un suivi en addictologie ainsi qu'une orientation vers le CSAPA en sortie de détention. L'incarcération est souvent un moment clef de questionnement, un moment de choc et de remise en question : il nous paraît important de pouvoir saisir cette chance de proposer ou de maintenir les soins psychiques autour des addictions.

À la suite du déménagement de la prison de Colmar à Lutterbach, les consultations avancées ont été suspendues.

### Prévention en milieu scolaire :

La mise en place des programmes de développement des compétences psychosociales tels que « Primavera » en primaire et « Unplugged » au collège, a pour objectif de réduire la prévalence des addictions sur notre territoire dans les années à venir. La psychologue participe activement au déploiement de ces programmes, en lien avec l'éducateur CJC. Pour ce faire, elle a bénéficié de la formation « Unplugged » dispensée par la Fédération Addiction afin de pouvoir animer le programme en milieu scolaire.

#### - Unplugged :

Le programme Unplugged poursuit son développement sur le territoire, la psychologue a animé le programme au sein de 2 classes dans 1 collège. Aux séances animées en classe, il faut ajouter les temps de préparation, de fabrication du matériel, de débriefing des séances et de supervision, ainsi que les réunions préparatoires dans les établissements d'accueil.

La psychologue a également participé à 1 webinaire et 1 comité de pilotage du programme Unplugged dans le Grand Est, avec les référents de la fédération addiction.

#### - Primavera :

Le programme Primavera est en cours de validation et il n'y a pas encore de formation officielle dispensée. Pour se préparer à l'animation des séances, la psychologue a pu assister aux séances dispensées par Oppelia, dans un établissement de Colmar.

Pour sa première année de déploiement au sein d'Argile, le programme Primavera a été animé par la psychologue au sein de 2 classes dans 2 écoles primaires, parmi les 6 classes rencontrées par les professionnels du CSAPA.

### Animation de formation :

En milieu carcéral, le COREVIH vise à améliorer la réduction des risques. La psychologue a participé au groupe de réflexion intitulé « dedans-dehors » concernant le lien entre l'incarcération et l'extérieur. Au niveau de l'IFSI, la psychologue a animé 4h de formation pour les étudiants de 3<sup>e</sup> année de l'école d'infirmier.es de Rouffach sur la thématique de l'addictologie, bases et prise en charge. Ces deux cours de deux heures ont eu lieu par visioconférence compte tenu de la situation sanitaire.

Nous aimerions développer ces actions de formation auprès des professionnels susceptibles de rencontrer des personnes dépendantes, toujours dans ce double objectif de faciliter le repérage, l'accompagnement, l'orientation des patients souffrant d'addiction et de réduire la stigmatisation dont ils sont victimes.

### Accueil des stagiaires :

2 stagiaires psychologues ont été accueillis en 2021. Il s'agissait de stagiaires de licence de psychologie dans le cadre de stages d'observation.

Les stagiaires psychologues ont été tutorés par la psychologue du CSAPA et ont pu observer des consultations, le travail pluridisciplinaire et la dynamique institutionnelle.

L'encadrement des futurs professionnels permet de garder contact avec les évolutions théoriques et pratiques de la discipline et de former des psychologues sensibilisés à l'addictologie.

### Animation du groupe d'échange entre psychologues :

Une fois par trimestre, la psychologue anime un groupe d'échange et de réflexion entre psychologues. Ce groupe s'adresse aux psychologues du territoire travaillant dans le milieu associatif dans différents secteurs (handicap, protection des mineurs, précarité, victimes et auteurs de violence, etc.)

Il permet de réfléchir ensemble à des thèmes transversaux afin d'améliorer les connaissances théoriques et ainsi les pratiques et les liens professionnels. Le groupe rassemble actuellement une dizaine de professionnels.

Il y a eu 2 rencontres (février et juin), autour des thèmes théoriques de la séparation et des schizophrénies.

Entre septembre et décembre, la psychologue remplaçante a rencontré individuellement différents membres du groupe et a visité leurs établissements, afin de se familiariser avec les professionnels du territoire et l'offre de soin proposée. Les groupes reprendront à la rentrée 2022.

### Travail partenarial :

La psychologue a rencontré 1 patient du Centre Départemental de Repos et de Soins présentant des addictions. En plus de ces consultations, des échanges avec les psychologues du CDRS permettent de réfléchir et travailler les problématiques en addictologie rencontrées par les patients qui ne peuvent/veulent pas se déplacer pour une consultation au CSAPA.

La psychologue et l'éducateur CJC ont rencontré l'équipe pluridisciplinaire du Service d'Investigation Éducative afin de présenter les missions du CSAPA, ses dispositifs, son fonctionnement et ses valeurs. Cette rencontre a permis de réfléchir ensemble l'accompagnement en addictologie, la communication que l'on peut mettre en place sur des situations partagées et de mettre à jour les liens possibles entre nos établissements.

La psychologue, l'assistante sociale et les infirmières ont rencontré l'équipe du pôle santé social de l'association Appui. Cette rencontre a permis de mettre à jour les connaissances de nos pratiques respectives et de réfléchir ensemble à une amélioration de nos communications, notamment concernant les patients que nous rencontrons dans nos deux structures.

#### f. L'activité sociale

##### 2021, une année riche, dense et en mouvement...

L'assistante de service social du CSAPA intervient auprès de l'ensemble des patients, qu'ils soient suivis sur le plateau de soins ou non. La porte d'entrée vers l'assistante du service social reste, comme pour l'ensemble des dispositifs, une problématique d'addiction repérée.

La rencontre se fait à la demande de la personne ou sur orientation des collègues et partenaires extérieurs à la structure.



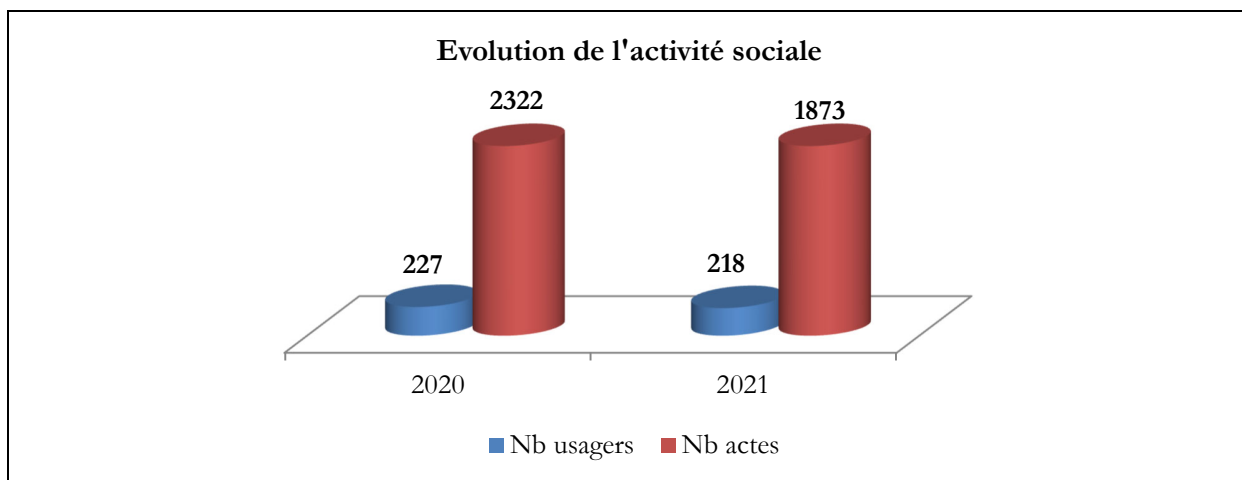
Ces premières rencontres peuvent aboutir à un accompagnement plus ou moins soutenu, et selon un plan d'action mis en place avec la personne et les partenaires repérés.

Les difficultés sociales (financières, logement, accès aux droits etc.) sont bien souvent à l'origine des demandes de contact avec le CSAPA.

L'amélioration de la qualité de vie et l'état de santé des personnes vont de pair. Le « mieux être », voire le rétablissement nécessitent l'articulation de l'intervention de plusieurs professionnels : IDE, psychiatre, médecins, psychologue, travailleurs sociaux etc.

L'assistante sociale intervient en complémentarité d'un ou plusieurs collègues, le travail de collaboration est donc nécessaire dans l'accompagnement des patients.

L'année 2021 est marquée par une baisse légère du nombre de personnes rencontrées et du nombre d'actes saisis. Elle est à corréliser à une augmentation du travail annexe, rendu possible par la levée des contraintes sanitaires et la diversification de l'activité.

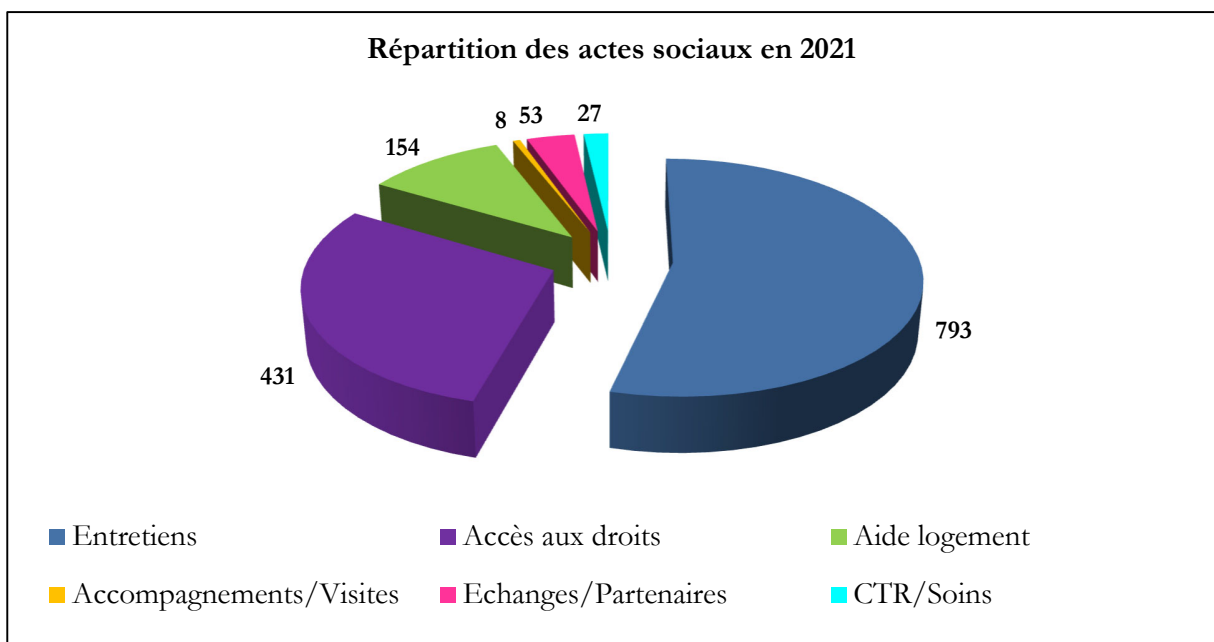


Si l'année passée nous a contraint à ne pas aller vers d'autres projets, elle aura permis de rencontrer plus de patients.

De plus, il s'agit pour cette année de considérer les actes comme étant plus chronophages : les problématiques accumulées durant la période Covid sont plus lourdes à accompagner, les situations des patients se sont dégradées, et les personnes ont montré cette année plus de fragilité notamment sur le plan psychique et de la santé somatique.

2021 une situation inédite. Les attentes et besoin exprimés sont complexes et pluriels.

Les entretiens et accompagnements ont été plus longs, car plus complexes, et nécessitent un travail administratif et de collaboration partenariale plus intenses.



Outre l'accompagnement social dit « classique » en lien direct avec les usagers, l'ASS participe à des missions annexes, qui mobilisent une part certaine du temps de travail.

#### Participation à la Veille Sociale Unique de Colmar :

Cette instance permet de consolider les liens avec les partenaires (115, Espoir, Appuis, Résonance, l'Ordre de Malte, le CCAS, le CMP) et d'harmoniser les prises en charge des personnes accompagnées. Sans être « structure d'hébergement », notre expertise est représentée dans cette instance et mise à profit des accompagnements des personnes.

#### Référence du dispositif Equi-Libre :

Ce dispositif expérimental à l'attention des hommes auteurs de violence porté par Espoir et le SPIP de Colmar a inclus Argile dans le cadre du travail de réflexion et d'accompagnement des hommes hébergés dans cette structure innovante, alternative à l'incarcération. Il s'agit ici de participer aux groupes de travail, mais aussi de recevoir dans un délai bref chaque homme concerné par une problématique addictive accueilli dans le dispositif. La mission de « référente » implique d'avoir une vue d'ensemble des situations des personnes accueillies, accompagnées, puis de produire un bilan de

fin de mesure en collaboration avec les intervenants. Cette année, 8 hommes ont été reçus, écoutés et orientés vers les professionnels compétents (psychologue, psychiatre, médecins et infirmières). Pour chaque situation, un bilan est réalisé et rédigé avant l'audience en collaboration avec les personnes concernées, puis transmis au SPIP. Toujours dans le cadre du dispositif, l'AS a participé à 5 comités de pilotages du dispositif, en collaboration avec l'équipe de direction.

#### Organisation de groupes de réflexion :

Depuis le 1<sup>er</sup> confinement, l'assistante du service social planifie et organise les groupes de réflexion sur l'année. Ces espaces d'échanges, de partage de savoirs, permettent à l'équipe du CSAPA de rester dans une posture réflexive dans ses interventions au quotidien auprès des patients.

#### Accompagnements globaux et référence dans le cadre du RSA :

L'assistante du service social est amenée à accompagner des personnes dans le cadre du dispositif du RSA en collaboration avec la CEA et Pôle Emploi notamment, afin de favoriser l'insertion professionnelle progressive des personnes en fonction de leurs capacités physiques et psychiques (37 personnes cette année).

#### Accompagnement de stagiaires issues de la formation initiale du DE d'assistant de service social :

Deux étudiantes ont été accueillies et accompagnées cette année. Le temps dédié à l'accompagnement des stagiaires n'est pas comptabilisé, mais représente un temps de travail considérable. La transmission des savoirs et compétences, la supervision des écrits professionnels et l'accompagnement au quotidien est riche et dense.

#### Organisation de temps d'animation collectif, tel que l'atelier « Estime de soi et Bien être » :

3 journées ont pu être organisées cette année, en collaboration avec Cécile POULET, coiffeuse professionnelle et un/une collègue. Ces temps sont de réelles « bulles de bien être » pour les patients, hommes ou femmes, qui peuvent, lors de ces instants de convivialité spécifiques prendre soin d'eux par le biais d'une coupe de cheveux offerte. Il s'agit là encore de contribuer au soin par l'estime de soi.

#### L'activité de formation pour les partenaires :

Cette année, l'AS a été sollicitée par le 115 pour organiser avec le pharmacien une session de formation à la naloxone à l'attention de partenaires du secteur de l'hébergement. Ce temps, animé par le pharmacien a permis à une douzaine de professionnels volontaires de bénéficier de cette formation à l'utilisation du Prenoxad au sein de leurs structures. D'autres sessions ont été demandées pour l'année à venir.

#### Le travail en lien avec le partenariat :

Afin de maintenir une veille active du réseau partenarial, nous sollicitons et/ou sommes régulièrement sollicités pour organiser des temps de rencontre et d'échanges sur nos pratiques avec des partenaires extérieurs. Ces temps permettent bien souvent de sortir du tabou de l'addiction, de proposer des points de vue et d'accompagnement basés sur le non-jugement et en lien avec la réduction des risques. Ces temps de rencontres permettent de consolider le réseau partenarial, de mieux nous connaître, et d'ainsi pouvoir orienter les patients de manière plus aisée. Des synthèses sont régulièrement organisées pour harmoniser nos actions auprès des personnes accompagnées.

Pour conclure, au vu de la diversification des actions menées par l'ASS, le nombre de personnes accueillies ne pourra plus augmenter.

**Il s'agit là d'une réelle limite** : comment accompagner de manière satisfaisante plus de 200 personnes par an ? De nombreux patients, par sentiment de culpabilité/honte ou méconnaissance de leurs droits, ne sollicitent pas l'ASS, et nécessiteraient un travail de repérage plus affiné. L'ASS, faute de temps, se concentre sur les situations les plus précaires ou les personnes qui ont pu formuler une demande d'aide. Il est nécessaire d'avoir des appuis extérieurs. Si le lien de confiance se noue au CSAPA, parce que les personnes se sentent dans un contexte suffisamment bienveillant pour faire part de leurs consommations, et de la réalité de leur situation globale, il est impératif qu'ils puissent progressivement s'appuyer sur les services dits de « droit commun », pour pouvoir retrouver une place de citoyen dans la société.

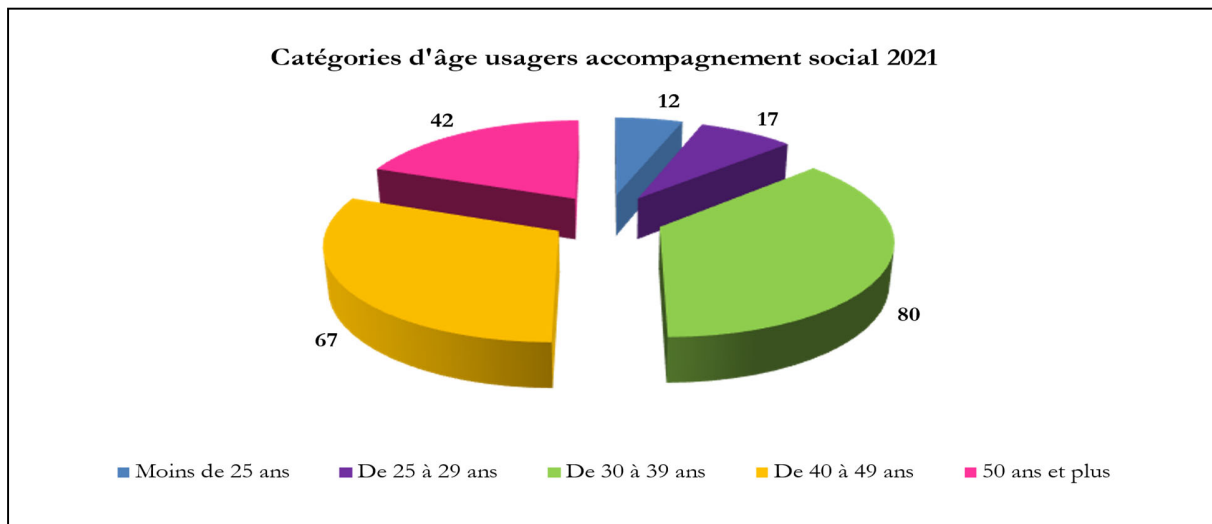
Cette limite apparaît encore plus palpable, lorsqu'on imagine que cette année, l'accueil généraliste est resté fermé pour des raisons sanitaires.

### Eléments d'analyse pour l'année 2021

#### La typologie du public :

Cette année, l'assistante sociale a rencontré et accompagné **218 personnes**. La proportion homme/femme reste strictement la même que l'année précédente : 75% d'hommes pour 25% de femmes.

A noter : un vieillissement progressif du public, 87% des personnes ont plus de 30 ans, 50% plus de 40 ans, et 19% plus de 50 ans.

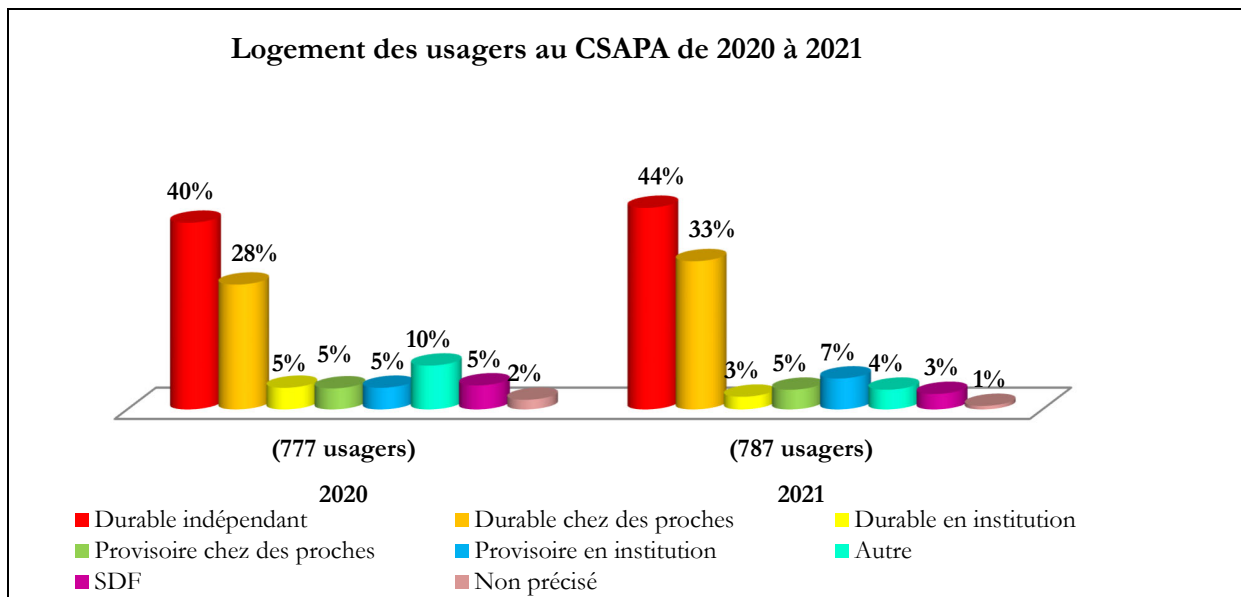


La typologie générale indique un fort isolement social des personnes, des situations financières précaires, une instabilité locative, mais un vieillissement général, indiquant que les stratégies sanitaires permettent aujourd'hui d'allonger la durée de vie des usagers de drogues grâce notamment aux TSO et aux actions de RDRD.

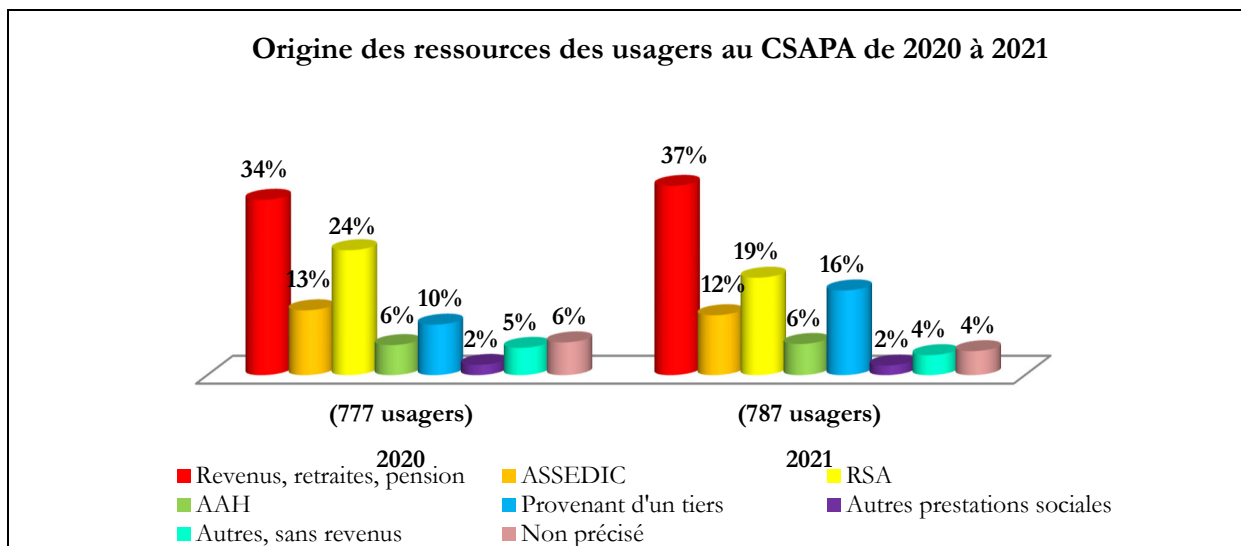
L'ASS doit s'adapter à ce nouveau profil aux besoins et demandes spécifiques.

70% de la file active est composée de personnes vivant seules, 30% sont des personnes vivant en couple, mariées ou non.

Plus de la moitié des personnes qui sont concerné par le service social n'ont pas de logement stable. 44% sont locataires, et bien souvent avec des difficultés pour payer leur loyer, ou en proie à des mesures d'expulsion.



En termes de ressources, seules 25% des personnes rencontrées ont des revenus d'activité professionnelle réguliers, la grande majorité est bénéficiaire des minima sociaux, de l'AAH, d'allocations chômage, sans aucun revenu ou à la charge de tiers.





### g. Le Pôle Hébergement : une synergie pluri disciplinaire au service des patients

#### Un dispositif pluriel

Le Pôle Hébergement est un dispositif d'accueil résidentiel rattaché au CSAPA. Il propose 17 appartements thérapeutiques répartis entre Mulhouse et Colmar. La prise en charge y est globale et est assurée par une équipe pluridisciplinaire. La synergie est assurée par un binôme d'éducateurs spécialisés.

**Tableau récapitulatif de l'activité Pôle Hébergement en 2020 et 2021**

Pôle Hébergement	2020		2021	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	2 410	26	1 979	21
Infirmier	483	20	346	17
Médical	74	18	139	14
Pharmacien			14	8
Psychiatre	106	22	103	15
Psychologue	649	26	1 412	21
Social	462	14	179	11
Collectif	185	11	52	8
<b>Total</b>	<b>4 369</b>	<b>27</b>	<b>4 224</b>	<b>21</b>

A Mulhouse l'équipe s'appuie en grande partie sur les partenaires locaux, notamment les CSAPA Le Cap et Alternative, les Centres Hospitaliers de Mulhouse et Pfastatt ainsi que le CHS de Rouffach.

7 Appartements, conventionnés avec le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) pour accueillir des personnes sous-main de justice. Ils sont répartis entre les deux villes du département haut-rhinois : 5 pour PARIS à Mulhouse et 2 pour TIPI à Colmar.

**Tableau récapitulatif de la prise en charge dans le dispositif TIPI**

TIPI	2020		2021	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	569	2	202	3
Infirmier	53	2	91	3
Médical	1	1	23	2
Pharmacien			3	2
Psychiatre	39	2	26	3
Psychologue	26	2	40	3
Social	23	2	47	3
Collectif	1	1	23	2
<b>Total</b>	<b>712</b>	<b>2</b>	<b>455</b>	<b>3</b>

**Tableau récapitulatif de la prise en charge dans le dispositif PARIS**

PARIS	2020		2021	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	267	9	286	6
Infirmier	98	5	124	4
Social	128	6	203	2
Psychologue	247	9	355	6
<b>Total</b>	<b>740</b>	<b>9</b>	<b>968</b>	<b>6</b>

Les ATR : s'adressent à toute personne ayant une problématique d'addiction et est engagée dans une démarche de soins (sortie de cure, postcure, consolidation d'un projet de soin...), avec un projet de réinsertion sociale.

**Tableau récapitulatif de la prise en charge en ATR Colmar**

ATR Colmar	2020		2021	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	1 295	12	1 172	9
Infirmier	231	10	222	8
Médical	73	7	116	7
Pharmacien	3	3	11	6
Psychiatre	67	8	77	5
Psychologue	107	11	121	8
Social	229	12	128	8
Collectif			29	6
<b>Total</b>	<b>2 005</b>	<b>12</b>	<b>1 876</b>	<b>9</b>

**Tableau récapitulatif de la prise en charge en ATR Mulhouse**

ATR Mulhouse	2020		2021	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	279	3	203	3
Infirmier	101	3	9	2
Psychologue	269	4	396	3
Social	82	3	1	1
<b>Total</b>	<b>731</b>	<b>4</b>	<b>609</b>	<b>3</b>

Une fois par mois, a lieu une CASS (Commission d'Admission de Suivi et de Sortie) qui regroupe selon chaque site les professionnels du SPIP, du CSAPA Alternative, du CSAPA le CAP, de la Maison

des Addictions, et d'Argile. Ce temps de réunion permet de faire le point sur les situations des personnes hébergées et de présenter les nouvelles candidatures.

L'accompagnement s'incarne de plusieurs façons. Les éducateurs référents (interlocuteurs privilégiés des personnes hébergées) définissent avec les patients un projet personnalisé. Tour à tour confident, porte-parole...les référents assurent l'échange d'informations entre les personnes et les professionnels en fonction des besoins et demandes exprimées. Des synthèses et bilans sont régulièrement programmés et permettent d'évaluer les situations et de redéfinir si nécessaire des axes de travail, en accord avec les projets conjointement définis.

Le travail s'articule entre les différents professionnels. La collaboration avec l'assistante sociale favorise le travail de recherche, d'accès au logement et aux droits.

Cet appui est fondamental pour stabiliser la situation sociale durant le temps de prise en charge et permet par la suite de préparer leur sortie du dispositif vers une solution d'hébergement adaptée. Cette année, le pôle hébergement a été réorganisé autour d'un binôme qui intervient sur l'ensemble des ATR.

Parallèlement au travail social, les psychologues (Colmar/Mulhouse) se sont beaucoup investis dans ce dispositif en assurant le suivi des personnes dans les différents dispositifs.

Elles se sont rendues en maison d'arrêt pour rencontrer des personnes incarcérées et ont effectué des entretiens téléphoniques avec celles se trouvant dans des structures trop éloignées. Elles se sont occupées du suivi psychologique et ont assuré des permanences téléphoniques en soirée et le week-end afin de les soutenir.

Les psychologues participent à toutes les CASS en présentant mensuellement la situation des personnes hébergées.

En 2021, le Pôle Hébergement a accompagné 21 personnes dont 7 nouvelles entrées. L'accompagnement global représente 4224 actes (192 actes/personnes en 2021 contre 162 en 2020), soit une augmentation de 19% d'actes par personne hébergée.

La moyenne d'âge des personnes accueillies est de 38 ans. Le plus jeune a 23 ans et le plus âgé 53 ans. La proportion Femme/Homme est de 6 femmes pour 15 hommes.

Pour finir, nous avons enregistré **7 entrées** et **9 sorties du dispositif**.

Les orientations à la sortie du dispositif se répartissent comme suit :

- 7 personnes en logement autonome et seules,
- 1 personne est retournée en famille,
- 1 personne est décédée.

La durée moyenne d'hébergement pour 2021 est de 223.67 jours.

## **Le Réseau HÉTAGE**

Depuis 2017, ARGILE coopère au sein du Réseau HÉTAGE. Ce réseau regroupe plusieurs structures d'hébergement en addictologie du GrandEst. Faire partie de ce réseau permet de travailler en collaboration et d'orienter plus facilement les candidatures de personnes se trouvant dans notre Pôle Hébergement.

Il a pour vocation de coordonner dans un souci de cohérence régionale, l'action résidentielle en addictologie en région Grand Est. Les référents de ce réseau se rencontrent 2 à 3 fois par an dans les différents établissements. Ces rencontres servent à mieux identifier les missions et les particularités de chaque acteur associé au réseau.

Cette collaboration facilite l'orientation des candidatures dans le Pôle Hébergement.

### **Les chiffres pour 2021**

Nous avons été sollicités à 10 reprises :

- 2 personnes accueillies,
- 5 personnes se sont désistées,
- 3 demandes non adaptées/CSAPA.

Nous avons sollicité le réseau à 4 reprises :

- 3 orientations,
- 1 orientation acceptée mais rupture du contrat par le patient.

## **C. LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS**

Le dispositif CJC vise un public âgé de 12 à 25 ans et couvre un territoire qui s'étend d'Ensisheim à Ribeauvillé.

### **a. Un dispositif qui va à la rencontre de son public**

Il intervient selon une stratégie d'intervention précoce et mène des actions de terrain pour proposer un accompagnement dès les premières consommations.

Le dispositif développe des consultations individuelles et organise plusieurs actions collectives de prévention. Il va à la rencontre des publics jeunes sur leurs lieux de présences et intervient auprès des partenaires locaux concernés par les problématiques relatives à ces publics.

**Tableau récapitulatif de l'activité CJC en 2021**

Consultation Jeunes Consommateurs	2020		2021	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	229	61	301	102
Infirmier	1	1	7	3
Médical	14	2	26	2
Psychiatre	13	4	16	4
Psychologue	26	9	39	16
Social	35	5	26	3
Collectif/Ateliers			12	1
<b>Total</b>	<b>318</b>	<b>67</b>	<b>427</b>	<b>108</b>

L'année 2021 a été marquée par :

- L'augmentation des consultations individuelles, en lien avec les effets induits par la crise sanitaire. 108 jeunes et entourage pour un total de 427 actes,

La majeure partie des orientations, ont été initiées par des parents inquiets de voir l'état psychique de leur enfant se dégrader (dépression, retrait social, utilisation excessive et inappropriée des écrans, consommation de cannabis, tabac, alcool...).

- La poursuite des programmes probants (Unplugged et Primavera) et des actions de sensibilisation dans plusieurs établissements scolaires qui ont bien voulu jouer le jeu malgré la persistance de la situation de crise sanitaire.

Un constat partagé avec l'éducation nationale, relate, des consommations de produits divers, des comportements marqués par une certaine lassitude, une déprime qui sommes tous paraissent liés à la situation sanitaire actuelle. Un professeur de nous expliquer « ... *les élèves souffrent d'un désinvestissement scolaire, ils ont du mal à se projeter à parler d'un avenir positif et font état d'un stress important pour leur âge...* »

### **b. Les conduites à risques et la prise en charge**

En termes de prise en charge le cannabis constitue le produit de consommation principal chez le public jeune. La consommation de tabac et d'alcool viennent en 2<sup>ème</sup> position est sont également importants et problématiques.

Les consultations liées à l'utilisation problématiques des écrans poursuivent leur hausse et des sollicitations concernant les jeux d'argent et les jeux vidéo en ligne nous parviennent de plus en plus fréquemment, notamment par l'intermédiaire du partenariat que nous avons avec la maison des adolescents du Haut-Rhin.

Ces jeux d'argents sur internet constituent à nos yeux un réel problème, car il n'existe que peu de garde-fou pour empêcher ou freiner ces pratiques chez les mineurs et les jeunes adultes. Ces pratiques,

souvent impulsives et excessives peuvent être à l'origine d'un basculement de certaines situations sociales fragiles car, (selon les mineurs rencontrés) malgré, les interdictions légales, ces derniers arrivent toujours à passer outre et avoir accès à ces pratiques.

En ce qui concerne les autres produits, nous avons rencontré également des mineurs avec des consommations régulières de produits tel que la cocaïne, la MDMA et/ou la Kétamine. Ces consommations sont très souvent apparues (selon les dires des jeunes) après le premier confinement, ce qui semble confirmer l'impact psychologique inquiétant du confinement sur les populations jeunes et vulnérables. Celles-ci semblent assez nouvelles chez ce public. Jusqu'à présent la tendance portait plus, sur les 20 ans et plus avec des consommations sous forme de 1ères expériences qui se transforment dans certains cas en consommations régulières.

## **D. LA PREVENTION ET L'INTERVENTION PRECOCE**

### **a. Les programmes validés**

L'année 2021 a vu le déploiement des programmes : Unplugged et Primavera.

Le programme Unplugged a été initié dans 3 établissements :

- Collège Berlioz à Colmar : 3 classes de 6èmes, 1 classe d'ULIS et 1 classe de SEGPA,
- Collège du Hugstein à Buhl : 1 classe de 5ème,
- Collège de Grunenwald : 2 classes de 5ème SEGPA.

Les interventions ont été bien reçues et positivement évaluées par l'ensemble des acteurs : Les élèves, professeurs et les établissements partenaires.

Deux nouveaux établissements ont également été démarchés :

- Le collège Pfeffel à Colmar pour 2 classes de 6<sup>ème</sup>,
- L'atelier relais à Wintzenheim pour sa classe relais.

Le programme Primavera a pu se déployer dans 2 écoles primaires à Colmar :

- L'école primaire de Saint-Exupéry à Colmar : 3 classes de CM1.
- L'école primaire Anne-Frank à Colmar : 3 classes de CM1.

Les deux programmes vont être évalués en 2022. Les retours informels sont plutôt positifs et l'évaluation finale en 2022 déterminera la pertinence d'une reconduction du programme pour les futures classes de CM1 et CM2.

**Tableau récapitulatif des interventions de  
Préventions CPS et de permanences**

<b>Etablissement</b>	<b>Durée en heures</b>	<b>Nombre d'élèves</b>
Primaire et Secondaire	399	554
Enseignement supérieur	9	42
Formation et insertion	72	255
<b>Milieu Spécifique :</b>		
Social	103	65
Justice	7	15
<b>TOTAL</b>	<b>590</b>	<b>931</b>

Les infirmières scolaires dans leur ensemble, nous ont rapporté une hausse de l'anxiété parmi les élèves. Ce constat est partagé aussi bien par les collèges que par les lycées. Il est aussi partagé par nos constats sur le terrain. En termes d'accompagnement, nous nous sommes adaptés à la nature des situations rencontrées en proposant aux élèves qui le souhaitent un travail sur la gestion du stress.

#### **b. Les actions de sensibilisation collectives**

Le partenariat fort avec la MDA (Maison Des Adolescents) nous permet d'accueillir de plus en plus de jeunes. Sous forme d'une permanence hebdomadaire (le mercredi après-midi) nous nous attachons à mieux appréhender les situations (toutes différentes, toutes nécessitent un traitement spécifique) pour être au plus près des besoins et attentes des jeunes et leurs parents.

D'autres interventions de sensibilisation ont été menées dans plusieurs structures du territoire : Lycée Camille SEE, Lycée SCHONGAUER, Lycée Blaise PASCAL, collège MOLLIÈRE, collège PFEFFEL, collège BERLIOZ, MECS, MdA de Colmar, cité de l'enfance, EPE, UEAJ, UEMO, BTS CESF lycée Blaise PASCAL, Lycée SAINT- ANDRÉE, Collège de l'ASSOMPTION, IUT de Colmar, CFA restauration Colmar, pôle formation IUMM de Colmar, cette liste n'est pas exhaustive.

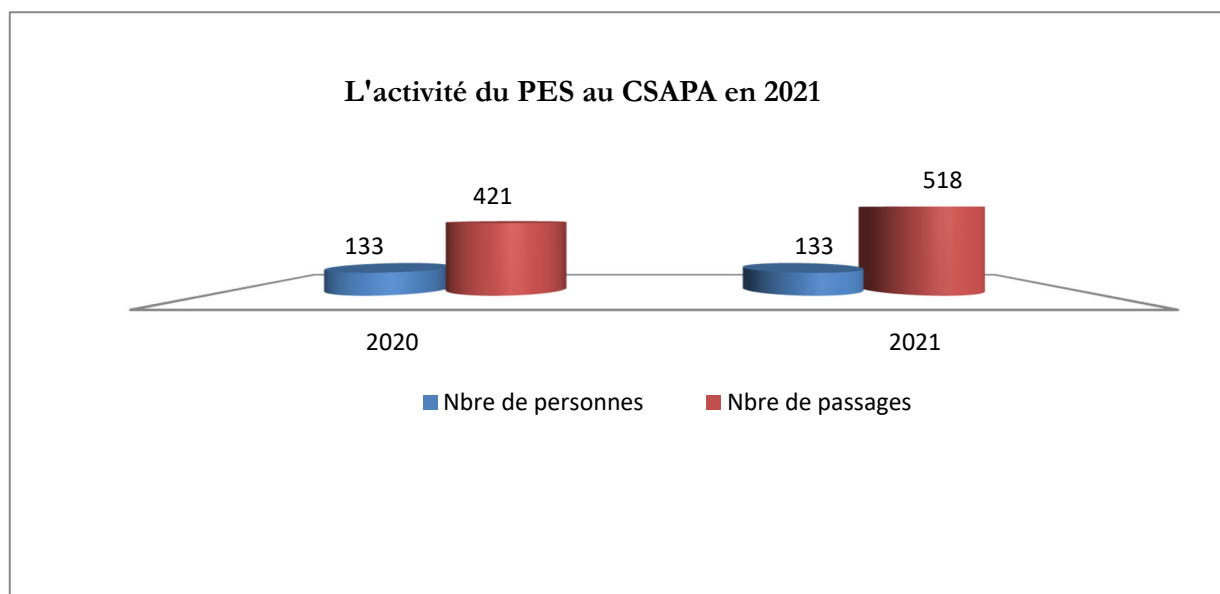
Conscient de ce qui reste à faire pour les années à venir nos engagements sur le terrain restent pluriels et doivent nous permettre de renforcer notre capacité d'accueil des jeunes et de leurs entourages, de poursuivre le développement des programmes validés en les construisant dans le sens logique d'un continuum pédagogique « primaire-collège-lycée » sur le territoire de Colmar. Ainsi, le collège Molière est visé et des pourparlers sont en cours, e de relancer les consultations avancées sur l'ensemble de notre territoire d'intervention.

## E. LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES

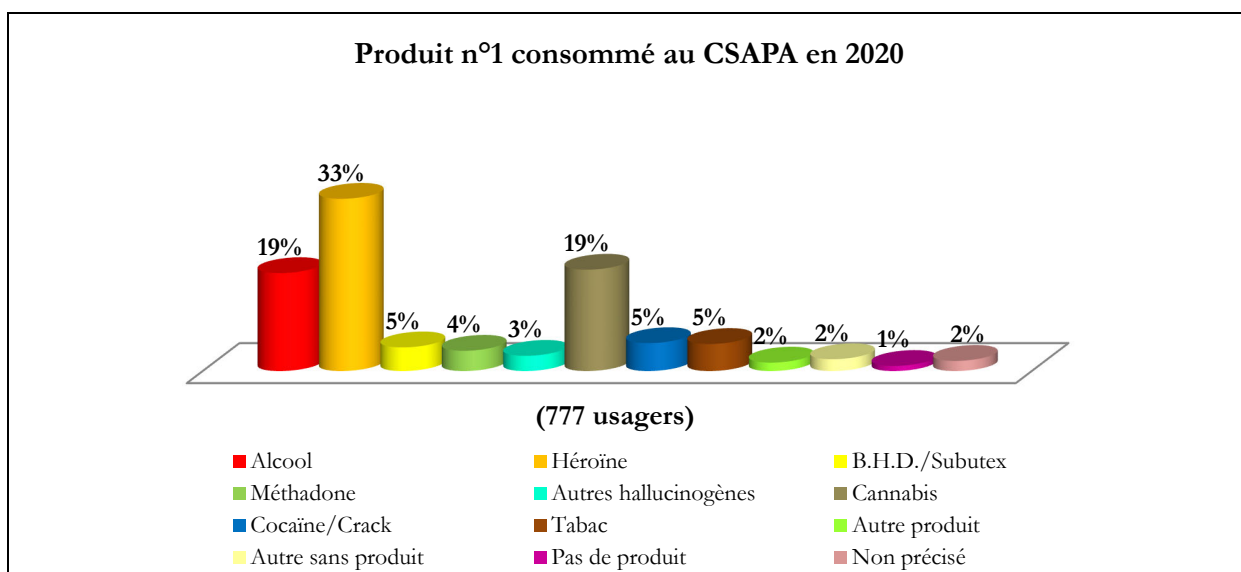
### a. Des produits et des pratiques de consommations en évolution constante

Un élément important qui impacte la RDRD sur le territoire Colmarien réside dans le fait que ce dernier ne dispose pas de CAARUD.

Le CSAPA qui gère déjà depuis plusieurs années une évolution importante de sa file active, doit également faire face aux besoins multiples des usagers de drogues locaux qui n'ont d'autre choix que de faire appel à nous pour espérer avoir accès à du matériel stérile.



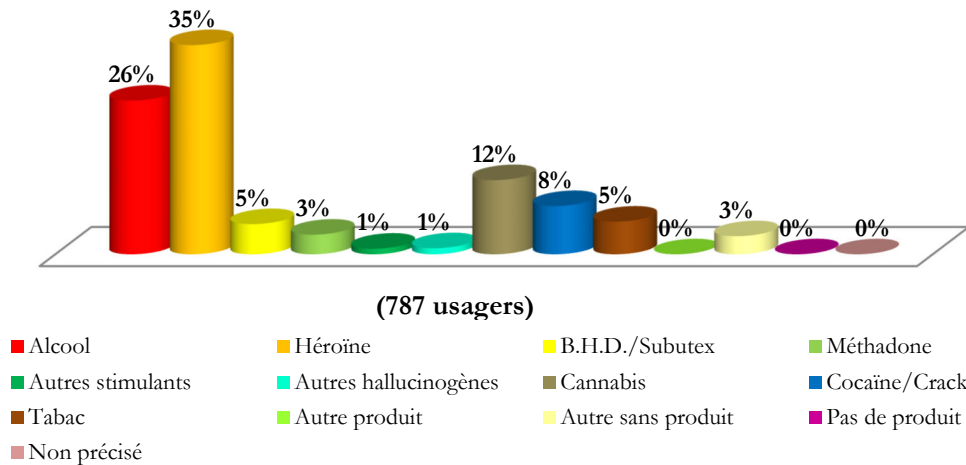
Une file active stable pour un nombre de passages qui a augmenté de 23%.



Un constat prégnant, donne la cocaïne basée comme le produit ayant la plus forte progression avec +60% en 2021.



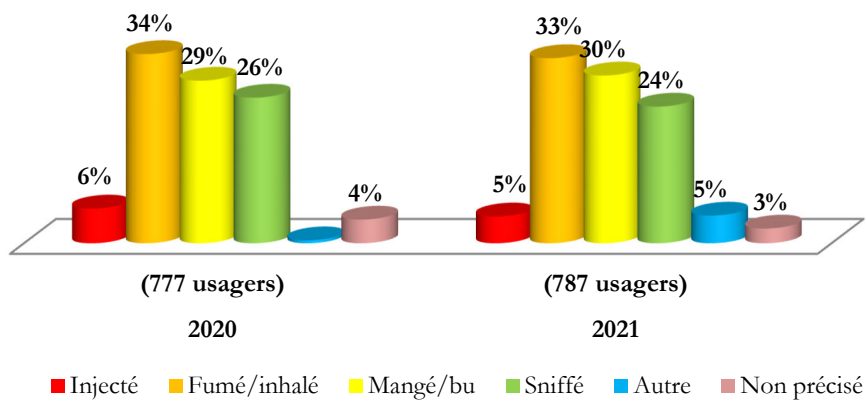
### Produit n°1 consommé au CSAPA de Colmar en 2021



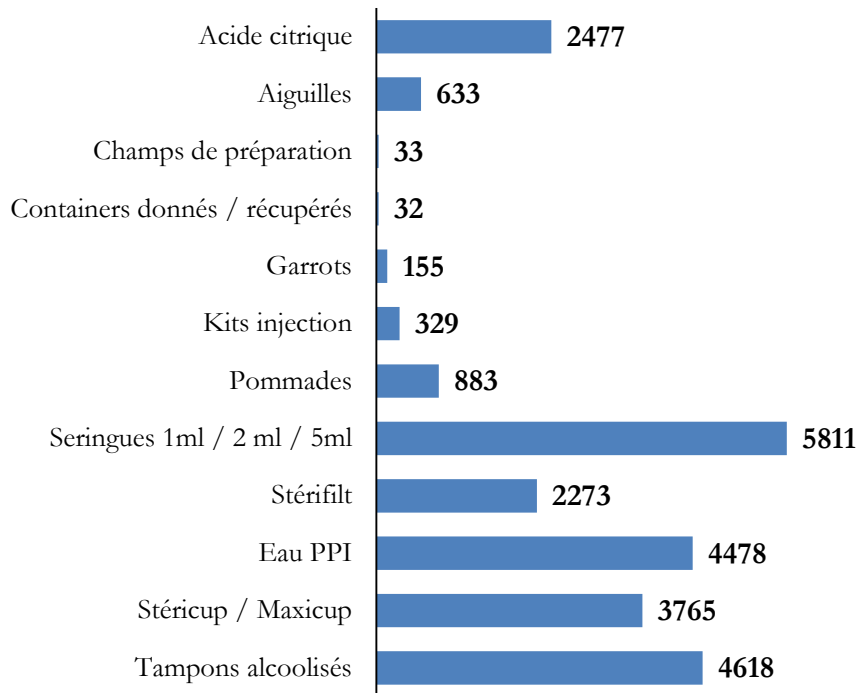
Le deuxième produit en augmentation concerne l'héroïne avec + 2 points.

L'alcool est également en nette augmentation avec une demande de prise en charge qui évolue de + 6%, ce qui représente 191 patients pour l'année 2021.

### Modes de consommation du produit N°1 au CSAPA de 2020 à 2021

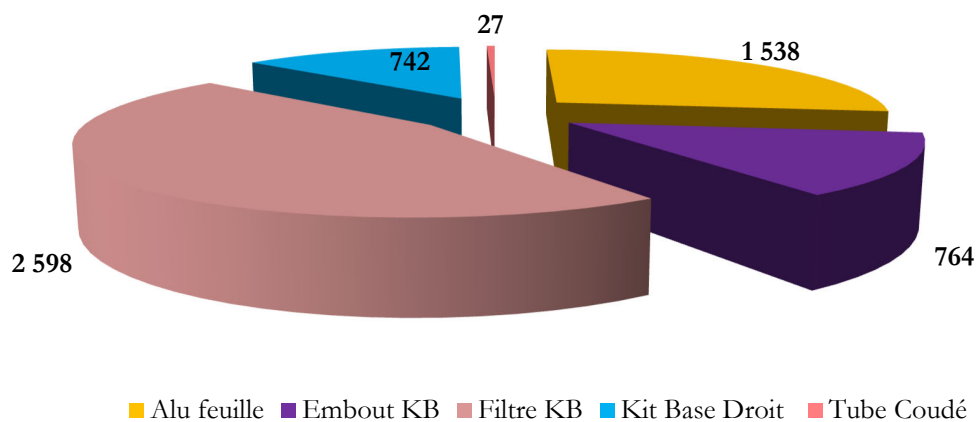


**Matériel de RDR lié à l'injection et distribué au PES en 2021**



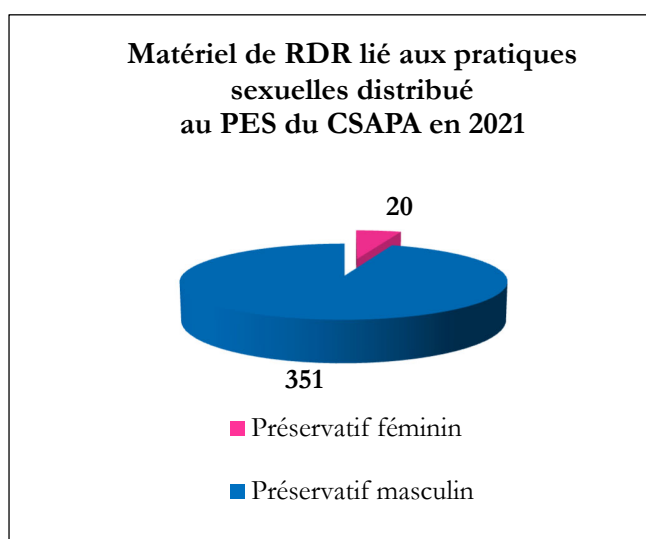
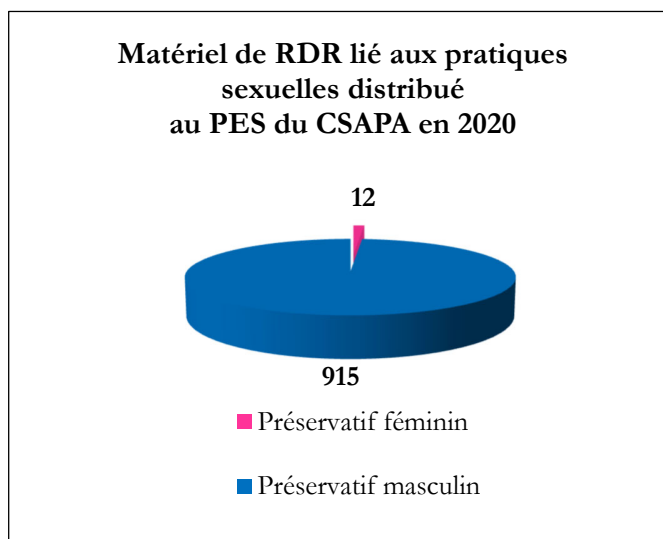
La distribution de matériels d'inhalation est en forte progression avec +57.6% pour l'ensemble. Nous relevons des éléments dans la distribution du matériel, qui nous laisse penser que les pratiques (en lien avec les disponibilités conjoncturelles des produits) s'adaptent et changent. La distribution de matériels relatif à la pratique du sniff a diminué chez le public qui fréquente le CSAPA.

**Matériel de RDR lié aux pratiques d'inhalation distribué au PES du CSAPA en 2021**



Le niveau de récupération de matériels usagers en 2021 reste identique à celui de 2020 et s'élève à 33%. Le travail de sensibilisation doit encore être renforcé.

La distribution des préservatifs est en nette diminution en 2021 avec – 60%. Cette baisse s'explique en grande partie par le fait d'avoir réduit nos accueils collectifs pour cause de COVID.



### b. Un accompagnement adapté « RDRD »

D'une manière générale, les professionnels du centre observent beaucoup de particularités chez les personnes « addictives » qui fréquentent le CSAPA. Les situations sont souvent singulières et les besoins spécifiques.

L'augmentation significative de ces dernières années de l'usage de **cocaïne**, notamment basée (fumée/crack) constitue un facteur de précarisation rapide.

La disponibilité sur le marché, le craving (l'envie irrésistible de consommer) extrêmement puissant, la dépendance psychologique violente qu'induit la cocaïne pousse les usagers vers une perte de maîtrise totale de leur consommation, et des frais pécuniers engagés (dettes etc.). Dans ces situations, l'accompagnement est difficile, nous n'avons à ce jour pas d'outil thérapeutique efficace sur la prise en charge du crack. Il s'agit alors de limiter les risques au maximum, tant sur le plan somatique, que socio-économique. Nous sommes parfois démunis face à des situations extrêmement fragiles. Comment amoindrir les prises de risques mettant en jeu la vie des patients ? Le désarroi est grand, lorsque l'envie de consommer est telle que les personnes ne se nourrissent plus, ne dorment plus, perdent leurs logements, leurs emplois, leurs familles, les repères temporels etc.

L'accompagnement est alors plus de l'ordre de la « béquille ». Il s'agit de se montrer disponible au moment où les usagers le sont, ce qui implique de la souplesse dans l'accueil, de se montrer bienveillant, patient, dans une posture non jugeante. Les entretiens aboutissent parfois simplement à l'obtention d'une aide alimentaire, de la mise en place d'un budget incluant la prise de produits, de la prise de contact avec l'infirmière ou le psychiatre etc. Les plans d'aide coconstruits avec la personne valent pour l'instant T : projection vers une hospitalisation, un éloignement géographique via un centre thérapeutique résidentiel, parfois même une simple balade organisée par le chargé d'accueil. Il s'agit de permettre aux personnes la projection vers « autre chose », de **redonner une forme de confiance en soi** et de pouvoir d'agir sur l'évolution de leur situation vers le rétablissement.

**Des comorbidités psychiatriques**, se greffent souvent à l'usage de crack, se développent et/ou décompensent. Il s'agit alors de tenter des stratégies en multipliant les interventions pluridisciplinaires, ici encore **la collaboration entre usager et professionnels** est capitale. Ces pathologies, associées à la prise de produits induisent des comportements parfois inadaptés à la vie dans la société, et éloignent, marginalisent encore plus les usagers, peu importe la catégorie sociale d'appartenance. Nous restons pour certains, le seul lieu d'accueil sécurisé et bienveillant.

**L'alcool**, apparaît ensuite comme l'addiction la plus marquée. L'arrivée du médecin addictologue travaillant également au CSAPA hospitalier historiquement spécifique « alcool » permet d'améliorer et harmoniser les prises en charge de cette addiction qui a ses spécificités : faible coût, disponibilité, valorisation culturelle qui rend le constat de perte de maîtrise difficile. C'est un constat que nous pouvons faire également avec l'usage détourné ou abusif de **médicaments** type benzodiazépine.

**L'héroïne**, reste souvent le produit « d'entrée » au CSAPA. La mise en place de TSO permet d'améliorer considérablement la qualité de vie des patients.

Si les patients meurent globalement moins, il faut adapter l'accompagnement social pour permettre aux personnes de vivre mieux.

Pour conclure, la perte de contrôle est le fil rouge de ce qui peut traverser la vie des personnes que nous accueillons au CSAPA : perte du contrôle sur l'usage des produits, sur la santé, la vie sociale, l'insertion dans la société etc. Il est donc nécessaire pour les patients que nous puissions rester stables, présents, disponibles, d'être formés régulièrement, en capacité d'ajuster nos postures et nos actions, de travailler conjointement, d'être force de propositions de soins, d'être en veille sur les outils de réduction des risques et des dommages et surtout... D'être audacieux !

### c. Une veille sanitaire

D'une importance fondamentale, elle permet à l'ensemble des professionnels d'être informé en temps et en heure de l'évolution des pratiques de consommation ainsi que de la nature des produits qui circulent sur un territoire donné. D'analyser le cas échéant, les produits, d'en signaler les effets indésirables et qui ne sont pas conformes aux attentes, de communiquer auprès des usagers pour mieux gérer les risques...

Elle s'appuie essentiellement sur l'expertise des usagers (patients experts) sans quoi notre analyse et compréhension du milieu ne serait qu'hypothétique. De ce fait, nous impliquons systématiquement les usagers dans différents ateliers de RdRD et nous nous servons régulièrement de leurs propos pour faire évoluer notre PES, nos connaissances des pratiques ainsi que des produits en circulation.

## II. LE CAARUD

### A. UN LIEU QUI FAIT LIEN

Dans des locaux adaptés et situés à proximité du centre historique de la ville de Mulhouse, le CAARUD accueille dans « l'ici et maintenant » toute personne qui se présente. Les personnes sont accueillies d'une manière inconditionnelle, dans un espace organisé autour de règles de bienveillances et de convivialité.

Qu'elles soient ou non engagées dans une démarche de soins, qu'elles soient exposées à des risques majeurs du fait de leurs modes de consommations ou des produits consommés, les professionnels les reçoivent dans le respect de l'anonymat, de la confidentialité et sans jugement.

Les personnes viennent au CAARUD de leur propre initiative, à la fréquence qu'elles souhaitent pour y trouver une équipe professionnelle et disponible.

L'objectif principal demeure la création d'une relation de confiance afin de pouvoir avancer ensemble vers un mieux-être.

Les prestations et services proposés, répondent aux besoins primaires (mise à l'abri, hygiène, soins, lien social...).

L'accompagnement est basé sur l'accès : aux droits et services sociaux, services administratifs, services d'insertion professionnelle, de justice, services médicaux, soutien psychologique...

Les modalités d'accueil respectent et prennent en compte les situations singulières des uns et des autres.

En 2021, les accueils collectifs ont été réduits afin de privilégier les accueils individuels pour réduire les risques inhérents au covid19 : questionnaire, prise de température, désinfection des mains à l'arrivée, port du masque...

Les activités liées à l'hygiène, la permanence PES, les entretiens individuels ont pu être maintenus.

En septembre, nous avons pu proposer une action vaccination COVID 19 au sein du centre. Toutes les personnes dont nous avons les coordonnées téléphoniques ont été contactées afin de prendre de leurs nouvelles et leur proposer l'accès à la vaccination.

Deux plages d'accueil collectif ont été conservées, le mardi et le jeudi matin. L'accès au PES est resté ouvert et accessible tous les jours de la semaine de 10h00 à 17h30 sauf les mardis et vendredis après-midi.

Un service de livraison et de colis a été organisé et proposé aux personnes qui ne voulaient et/ou ne pouvaient se déplacer.

### a. Une offre de prestation adaptée

Les activités liées à l'hygiène (douche, lave-linge) ont pu être maintenues malgré la lourdeur des protocoles sanitaires.

En 2021, le centre a comptabilisé 583 personnes différentes pour 15 567 actes : soit une évolution de +27.8% au niveau de la file active et de +50.6% au niveau des actes.

**Tableau synthétique de l'évolution des services et des prestations en 2021**

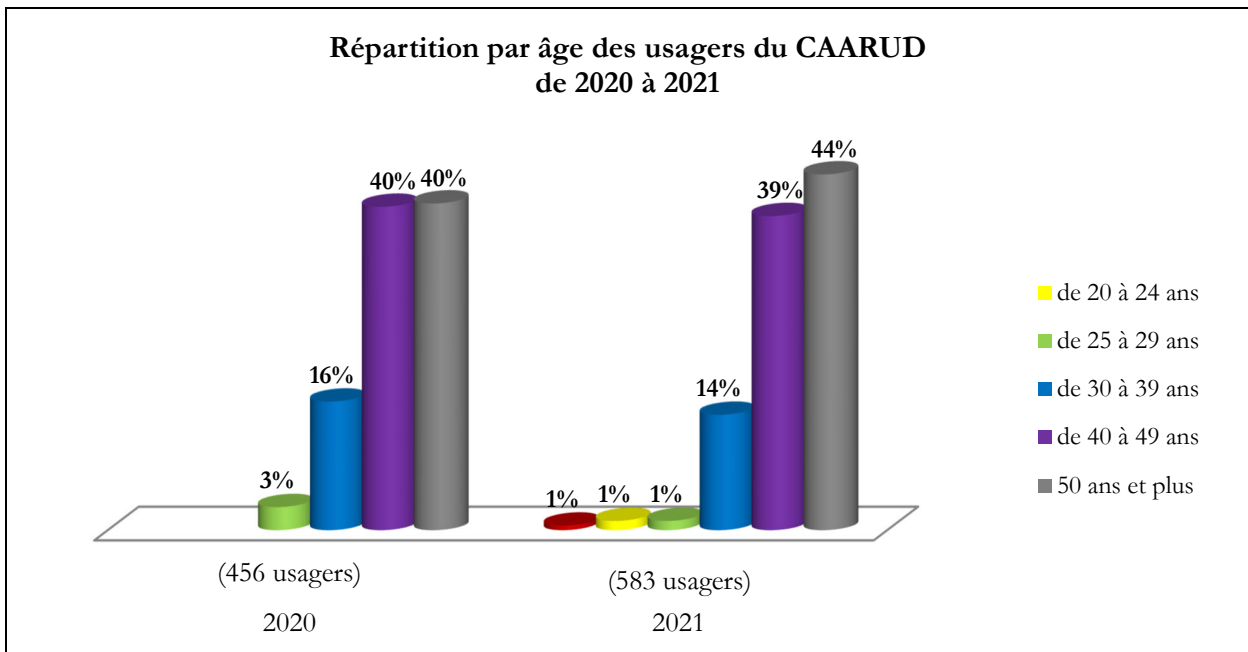
Accueil Bémol	2020		2021	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Prestations/Hygiène	5 703	225	11 691	388
Socio-Educatif	2 571	245	592	142
Santé	448	226	282	73
Psychologique	197	64	226	64
Ateliers	6	2	5	3
RdRD			1 268	103
1er Accueil			34	9
1er accueil		9		8
Retours		126		104
Habituels		110		276
<b>Total Accueil</b>	<b>8 925</b>	<b>245</b>	<b>14 098</b>	<b>398</b>
<b>Aller Vers</b>	<b>87</b>	<b>6</b>	<b>372</b>	<b>175</b>
<b>Equipe Mobile(maraude)</b>	<b>362</b>	<b>24</b>	<b>52</b>	<b>10</b>
<b>PES Mulhouse</b>	<b>963</b>	<b>181</b>	<b>1 045</b>	<b>193</b>
<b>TOTAL CAARUD</b>	<b>10 337</b>	<b>456</b>	<b>15 567</b>	<b>583</b>
<b>Evolution en %</b>			<b>50.6%</b>	<b>27.8%</b>
<b>Entre 2020 et 2021</b>				

### b. Un public pluriel

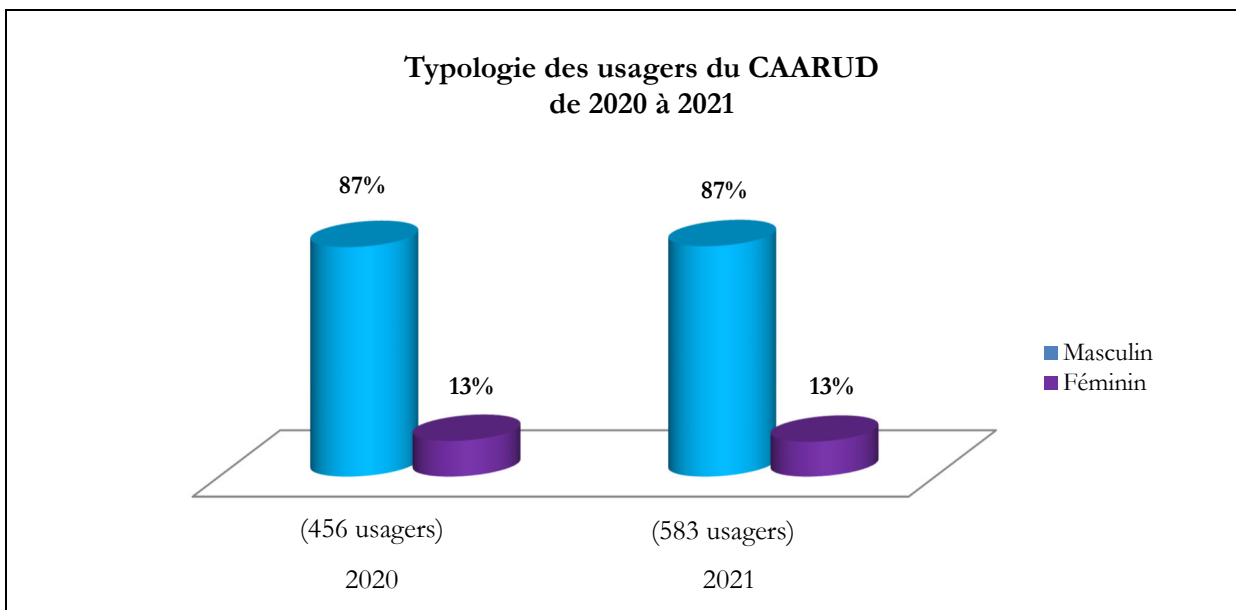
Un constat donne à voir, l'arrivée d'un public inhabituel, essentiellement concerné par la problématique alcoolique doublée d'un mésusage médicamenteux (Benzodiazépine).

La population du CAARUD est vieillissante et est âgée de 40 ans et plus (80%).

La classe d'âge 18/29 ne représente que 3% de la file active et est essentiellement rencontré lors de nos activités de prévention et interventions hors les murs, en milieux festifs et sur les lieux de maraudes (espaces publics, sites universitaires).

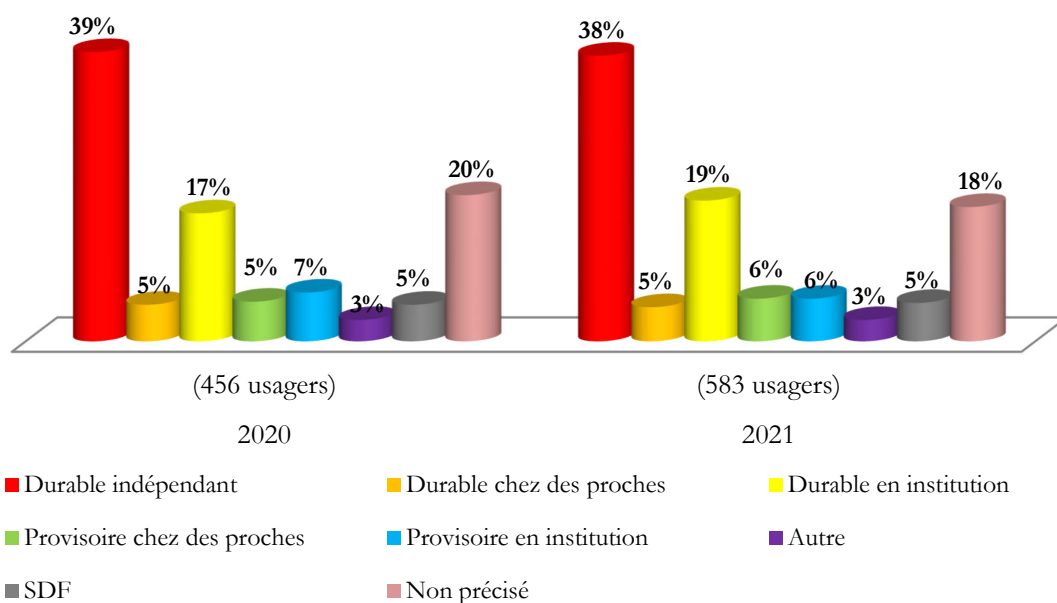


La proportion du public féminin est restée stable et représente (13.4%).



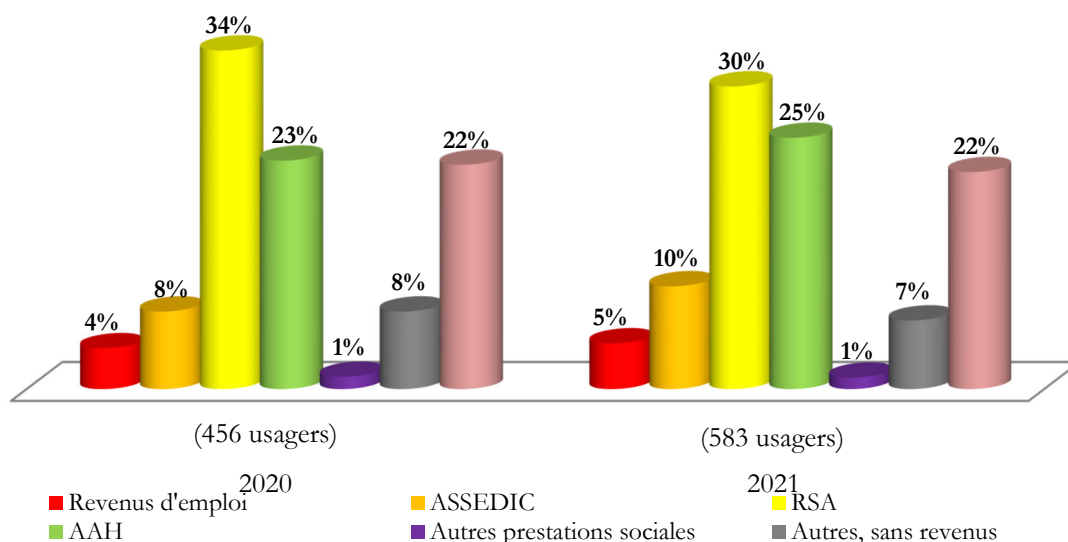
La majorité des personnes est hébergée en institutions : CHRS, maison relais, logements sociaux...

### Modes d'hébergement des usagers du CAARUD de 2020 à 2021



Leurs ressources principales émanent du RSA ou de l'AAH et/ou allocations diverses. À la suite de la situation sanitaire, nombreux sont les usagers pour qui il nous a été difficile de reprendre contact.

### Origine des ressources des usagers du CAARUD de 2020 à 2021



La stabilité des situations est souvent très relative chez le public précaire. Ce dernier a souvent du mal à gérer sa mobilisation pour maintenir et/ou à consolider ses droits.

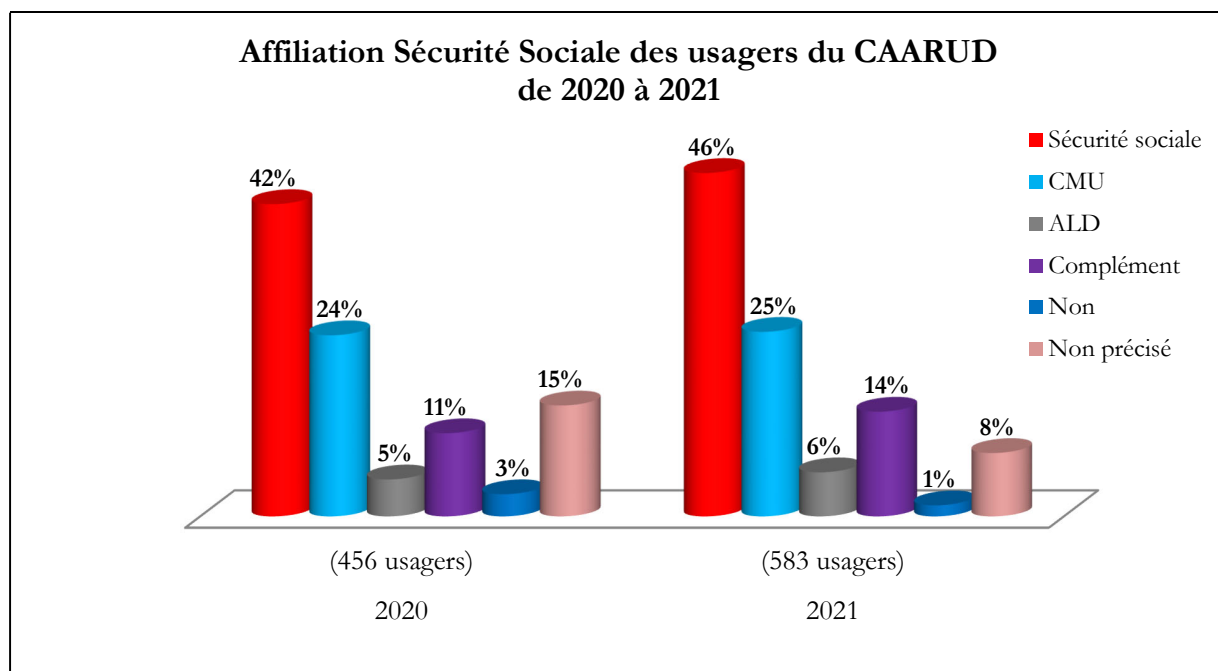


De ce fait, l'accès aux droits et/ou le maintien de ce dernier, constitue pour l'équipe l'axe de travail le plus prioritaire.

### c. Un accompagnement social et éducatif de proximité

Un des effets impactant, lié à la crise sanitaire est dû au fait que beaucoup de structures d'accueils et/ou de suivis étaient fermées ou en mode télétravail. Par conséquent, les personnes nous ont beaucoup sollicité pour les aider dans leurs démarches administratives. Elles avaient besoin d'être soutenues, aidées, écoutées...

Les structures d'aide alimentaire qui tournaient au ralenti, voire fermées ont participé sans le vouloir à des difficultés d'accès aux colis alimentaires pour les plus démunis.



### d. Un accompagnement psychologique de qualité

La psychologue est présente lors des temps d'accueil collectif. Elle prend le temps d'aller à la rencontre de chaque personne. Des échanges informels avec les usagers conduisent à des entretiens individuels de type clinique qui peuvent amener par la suite à une prise de rendez-vous. Les consultations permettent de proposer un suivi et un soutien psychologique.

Disponible, il est toujours possible de la rencontrer pour faire le point, entamer un travail thérapeutique, gérer un moment difficile ou tout simplement parler.

Faisant partie intégrante de l'équipe du CAARUD, la psychologue est là comme intervenante de RdRD. Elle participe à la distribution du matériel ainsi qu'à la vie quotidienne du CAARUD.

La posture de psychologue dans un lieu comme le CAARUD est loin des schémas habituels de nos représentations de la place du psychologue.

En effet, il y a peu de suivis réguliers, comme dans un cadre de psychothérapie par exemple, où les patients sont reçus en entretien individuel régulièrement et à heure fixe. La psychologue est sollicitée en fonction des besoins du moment.

Les échanges permettent d'exprimer leurs souffrances, de verbaliser les difficultés, de mettre des mots sur ce qu'elles vivent, ressentent, de les accompagner vers un certain apaisement en vue d'une diminution des consommations, voire initier une démarche de soins et/ou un travail sur l'estime de soi...

Au cours de l'année, elle a repris contact téléphoniquement avec un certain nombre d'usagers qui ne fréquentaient plus la structure régulièrement. Pour prendre de leurs nouvelles, recréer un lien et leur proposer la vaccination contre le COVID au sein de la structure.

Le travail en équipe est au centre de sa pratique professionnelle et elle travaille en étroite collaboration avec les éducateurs, l'infirmière et le médecin. Chacun de sa place oriente en cas de besoin vers la psychologue.

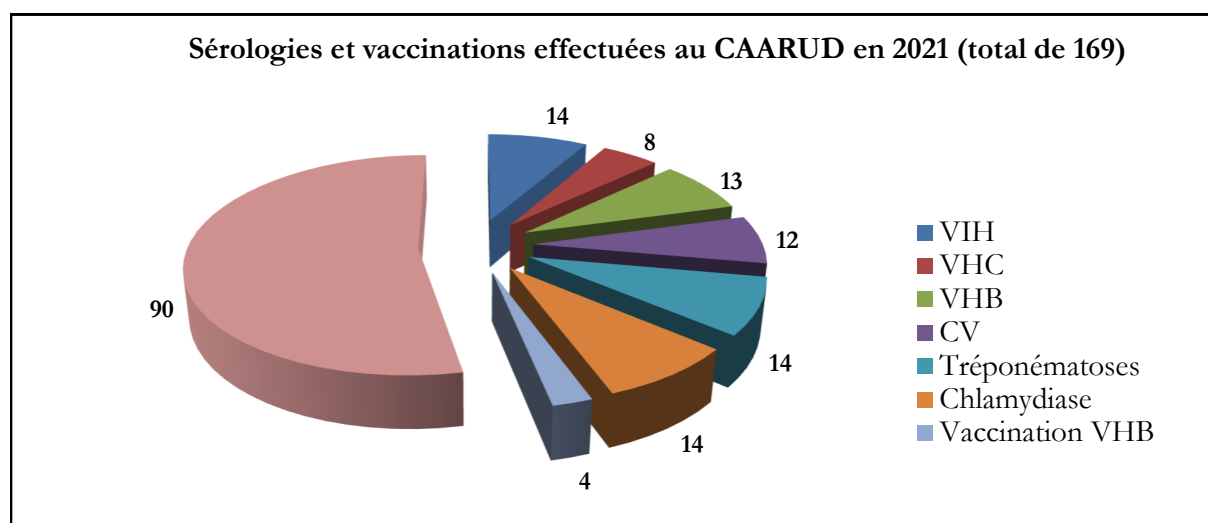
La demande peut également émaner de la personne elle-même. Les notions d'accueil et de rencontre sont au centre de sa pratique.

En 2021, la psychologue a réalisé 271 actes : 148 entretiens individuels, 21 consultations, 39 entretiens téléphoniques, 1 test cognitif.

#### e. L'action santé

##### L'action santé de Bémol Argile accomplit plusieurs missions

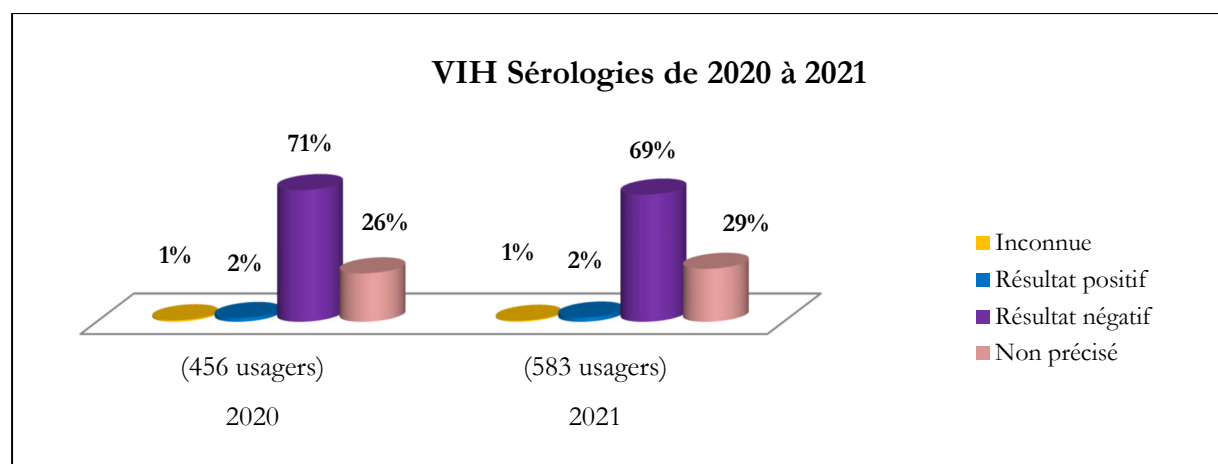
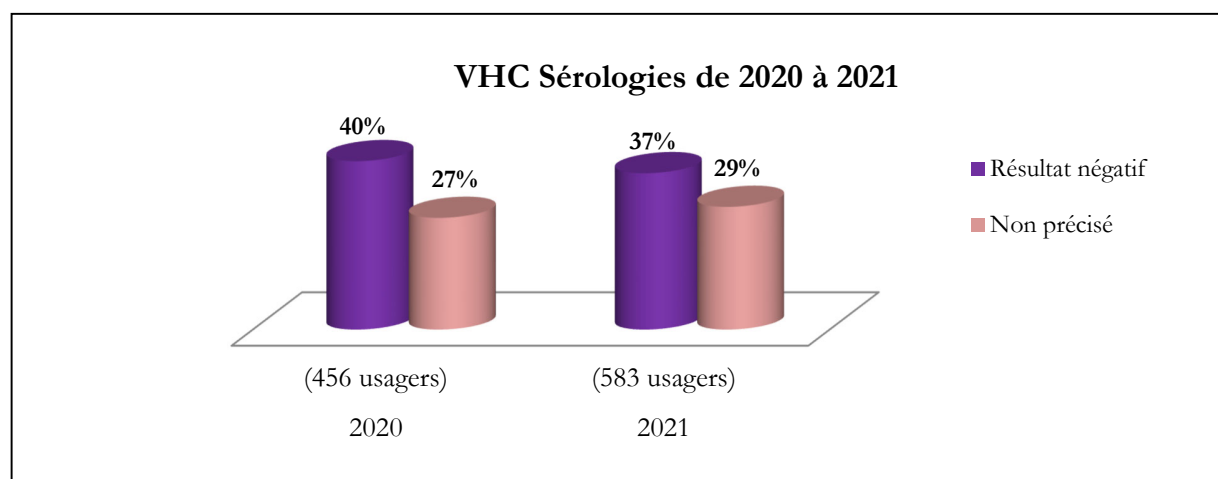
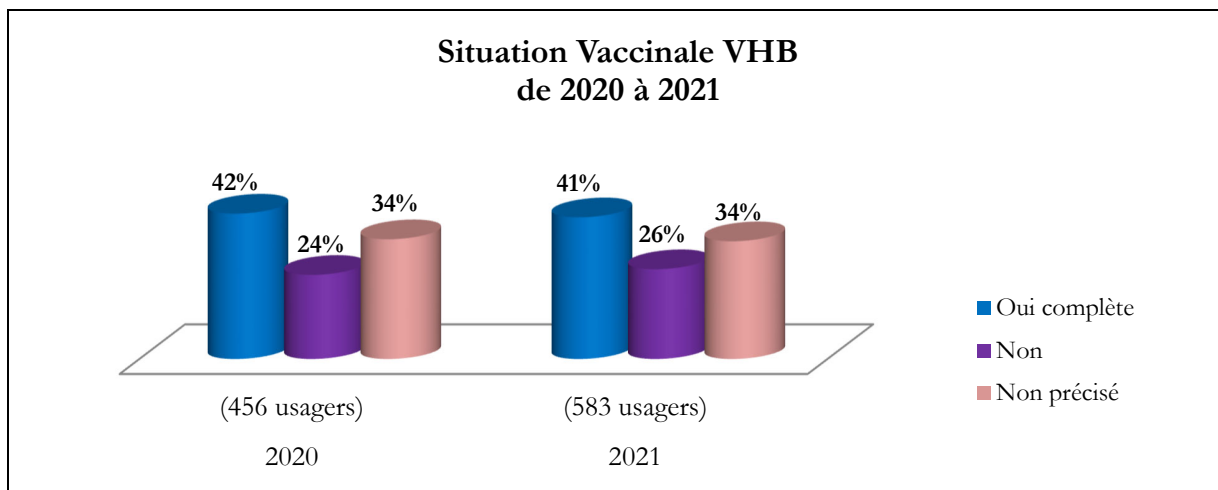
- Une mission de dépistage anonyme des principales maladies virales et bactériennes liées à l'usage de substances addictives, (VIH/VHC/VHB/CHLAMBYDIAE/TREPONEMATOSES), complétée depuis l'épidémie de COVID 19 par des sérologies permettant de déterminer le statut sérologique et d'en déduire la stratégie vaccinale.



- Des missions médico-sociales (soins/orientations/accompagnement/VAD). Ces différentes missions sont assurées par un médecin (10 % ETP) et une infirmière 20 % ETP).

## L'activité 2021 en chiffres

- Nombre de consultations : 80 (hors vaccination usagers + externes)
- Les actes paramédicaux apparaissent dans une autre section (cf. infirmière).
- 91 sérologies pratiquées et 94 vaccinations qui se ventilent de la façon suivante :



## Commentaires :

- La situation sanitaire nationale a impacté de façon significative, l'activité médicale et le dépistage anonyme,
- La prise en charge globale des patients porteurs d'hépatites virales C actives n'a concerné que 4 personnes,
- L'agrément du CARRUD comme centre de vaccination Covid a permis de vacciner 90 personnes et par ce biais certains ont redécouvert la structure,
- Dans le cadre d'un travail de complémentarité et afin d'améliorer la prise en charges des usagers, une matinée supplémentaire médicale (vendredi matin) a été entérinée plus spécialement dédiée aux usagers relevant du Pôle Hébergement (en effet, l'accès à un médecin traitant est devenu très problématique à Mulhouse), à la prise en charge du traitement de HVC et au montage de dossier médico-administratif,
- 49 soins infirmiers ont été réalisés, il s'agit principalement de pansement de plaies superficielles. Ces soins concernent les usagers qui fréquentent régulièrement le CAARUD et pour qui la structure est considérée comme une ressource en termes de soins malgré la situation sanitaire actuelle.

L'année 2021 a été une année difficile... tout le défi pour 2022, si la situation le permet, est de faire revenir les usagers (perdus de vue) dans la structure Bémol.

## B. LE DISPOSITIF « L'ALLER VERS »

Une des adaptations à la situation de crise sanitaire fut la mise en œuvre d'un dispositif « Aller vers ». Le projet, porté par l'équipe du CAARUD Bémol, se décline sous forme de plusieurs actions, et a été conçu pour être réactif, modulable et en lien avec les évolutions du contexte sanitaire, des pratiques de consommations ou encore des politiques de santé publique.  
« Accueillir avec confiance une difficulté, c'est déjà la faciliter »

### a. Le CAARUD de proximité

Pour répondre au besoin de trouver des solutions alternatives et afin de continuer à assurer notre travail de CAARUD de proximité, nous avons initié une action de livraison pour les usagers qui ne pouvaient et/ou qui ne disposaient pas de moyens de transport. Ces derniers, nous informaient de leurs besoins en nous contactant par téléphone, Facebook ou par sms..., et nous allions à leurs rencontres sur leurs lieux de vie : lundi, mercredi et jeudis après-midi.

Aussi, nous avons réalisé 44 livraisons pour 8 personnes différentes. Les lieux d'intervention s'étendent sur l'ensemble du département.

Pour plus d'efficacité, nous avons démarché 113 structures liées à la vie quotidienne comme des bureaux de tabac, grandes surfaces, tatoueurs, soit 510 flyers distribués.

Cette campagne a également fait l'objet d'une diffusion sur notre site internet et notre Facebook.

Les diverses interventions nous ont permis de rencontrer entre autres un public déjà connu par l'équipe du CAARUD, auprès de qui nous avons pu assurer un continuum RdRD, tout en amorçant des actions avec des personnes qui n'avaient pas connaissance de notre structure et de sa spécificité.

Nous avons également pu à travers ces échanges approcher un nouveau public, uniquement touché par la problématique alcool, que nous n'aurions pas rencontré sans nos interventions extérieures.

Deux colis ont été demandés et remis à l'IFMS pour l'organisation de deux soirées d'environ 120 personnes.

De même, n'ayant plus accès aux scènes festives, nous sommes allés à la rencontre des bars Mulhousiens afin de leur proposer ce Kit. 10 bars ont été démarchés. Le but étant toujours de pouvoir proposer des outils et des flyers informatifs pour réduire les risques qu'ils soient sonores, sexuels ou de l'ordre de la consommation.



Un organisateur de free nous a également sollicité pour un évènement d'environ 600 personnes afin de lui fournir du matériel de RdRD.

### **b. Des actions d'accompagnement sur les espaces de vies des publics**

Dans sa volonté de mieux agir sur son territoire, Argile s'est dotée d'un véhicule adapté pour aller à la rencontre des publics sur leurs lieux de vie.

#### Interventions dans des structures sociales, médicosociales, pénitentiaires...

Nous avons poursuivi les actions en place et élargi notre partenariat à de nouvelles structures comme l'ALSA (l'Association d'Aide au Logement des Sans-Abris), le Bon Foyer et l'association APPUIS.

Au niveau de l'ALSA, nous avons réalisé 30 tournées logement et rencontré 111 personnes, 71 à la maison relais des Coteaux « dispositif résidentiel de 48 places » et 40 à l'espace collectif rue du Cerf. Au niveau du Bon Foyer « CHRS de 44 places, nous avons réalisé 7 interventions depuis le mois d'octobre et 15 entretiens.

Depuis 2019, Argile et plus particulièrement le CAARUD Bémol participe à un projet innovant en partenariat avec le COREVIH Grand Est. Une enquête qui a concerné 13 Maisons d'Arrêt afin de collecter des informations portant sur l'accès aux soins et la Réduction des Risques et des Dommages. De cette enquête est née une commission de travail portant sur la mise en place de la RdRD en maison d'arrêt.

### **Plusieurs questions ont été soulevées**

- Les conditions de détention ont été mal vécues par les détenus,
- L'isolement, l'arrêt des visites a donné lieu à une augmentation des pratiques à risque,
- Les offres de prévention et de dépistage ont été considérablement réduites durant la période de confinement,
- Les besoins en formations des professionnels intervenant en milieu carcéral,
- La mise en place d'un guide afin d'harmoniser les pratiques,
- L'adaptation des outils de RdRD,
- La mise en œuvre d'un travail qui appréhende la question du dehors et du dedans.

Un des constats relevés par les équipes fut la prévalence du mode de consommation par sniff.

Nous avons également participé à une campagne de dépistage et d'information organisée (les 22, 24 et 26 novembre) à la Maison Centrale d'Ensisheim où nous avons pu rencontrer 50 détenus âgés de 25 à 65 ans et proposer plusieurs actions :

- Action d'information sur les risques liés à la consommation de produits licites et illicites,
- Action de sensibilisation aux transmissions des risques infectieux,
- Actions d'information sur les risques de transmission liés aux objets du quotidien comme les tondeuses, coupes ongles, brosses à dents, etc.
- Action de prévention autour de la pratique du tatouage. Cette pratique très répandue en milieu carcéral occasionne des partages d'aiguilles et de ce fait, présente un fort risque d'infection,
- Action de distribution de matériel RdRD : Environ 60 RTP ont été remis à l'Unité de Soins et environ 130 ont été remis aux détenus,
- Actions d'information sur les pratiques liées à la consommation de produits (sniff, injection, inhalation, partage, surface, etc.).

À la suite de ces interventions, 6 personnes ont accepté de participer à une action TROD (Tests Rapide d'Orientation Diagnostic).

### **Les CLSM (Comités locaux à la Santé Mentale), PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins) et Commission Santé Jeunes**

Ces rendez-vous sont l'occasion d'échanges soutenus entre acteurs locaux sur des thèmes d'actualité. Ils permettent aux partenaires de mieux se connaître, et de connaître les initiatives locales à soutenir et à relayer.

## Ligue contre le cancer, “Mois sans tabac”

En partenariat avec la ligue contre le cancer, nous intervenons depuis plusieurs années en tant qu’ambassadeur du « mois sans tabac ».

### c. Prév’En Teuf 68 : le dispositif d’interventions en milieux festifs

En 2021, la situation est restée difficile. Nous avons tenté de maintenir le lien autant que possible avec les organisateurs d’événements connus depuis plusieurs années, tout en contactant de potentiels nouveaux Sound-system via les réseaux sociaux.

Force est de constater que la situation sanitaire a encore fortement impacté le milieu festif. Néanmoins, nous avons pu participer à plusieurs événements cette année.

#### - Intervention Motoco

En lien avec ses partenaires, Argile a pu répondre positivement à la sollicitation de plusieurs organisateurs d’événements festifs.

Sollicités dans le cadre de la soirée « BASS COUTURE » organisée au Motoco, en septembre, nous sommes intervenus en proposant un stand de prévention et de réduction des risques.

Ainsi, 60 personnes ont visité le stand et ont échangé durant de long moment avec les intervenants. Nous avons distribué 223 flyers et 1200 bouchons d’oreilles, 126 éthylotests et 238 préservatifs.

98 consommateurs sont venus prendre du matériel de RdRD et notamment des roule ta paille et des kits sniff.

#### - La formation des bénévoles

Malgré la situation sanitaire compliquée, nous avons pu poursuivre la formation d’un groupe d’étudiants bénévoles au sein de l’Ecole Supérieure de Praxis Sociale de la ville de Mulhouse. De cette manière, **8 étudiants ont pu bénéficier de la première des cinq séances de la formation**, dispensée dans la cadre de leur module « Ca se joue ailleurs ».

Nous avons également rencontré le responsable des 2èmes années et avons travaillé conjointement à faire évoluer le module de formation existant en l’élargissant afin d’en faire bénéficier un maximum d’étudiants. De 6h en forme initiale « Ca se joue ailleurs », ce module propose à présent 20h de formation.

Nous avons pu démarrer une nouvelle session de formation, en animation conjointe avec Anne-Lise SPENATO (professionnelle du Planning Familial 68) auprès d’un collectif constitué de **6 étudiants** de 2ème année (Praxis), d’une professionnelle de l’Ecole Supérieure de Praxis et d’une bénévole du Planning Familial 68.

#### - Intervention Sélestat

Sollicité par le CIRDD, nous avons mené dans le cadre de l’Euro de football, une action conjointe de prévention sur 5 dates à Sélestat. Soutenu par deux professionnels du Planning Familial, nous avons organisé et proposé un stand d’information et de sensibilisation en soirée.

Le stand nous a permis de proposer divers outils de RdRD fournis par les trois associations présentes (CIRDD, PF68 et Argile).

Une animation sous forme de Quizz a été l’occasion d’échanger avec le public présent sur les représentations et idées reçus autour des produits et leurs effets.

Des parcours de simulation Alcool et Drogue ont permis aux personnes de se tester, de se mettre en situation et de prendre conscience des effets des produits sur la perception de la réalité.

Nous avons touché, toutes soirées confondues 320 personnes : dont 45% de femmes et 40 % d'adolescents (hommes et femmes confondus)

Le bilan global (quantitatif et qualitatif) réalisé entre partenaires a été très positif au vu de la nature de l'action, de la diversité du public touché et de la richesse des échanges partagés. La complémentarité des acteurs présents a été vécu comme un réel plus.

Nous souhaiterions par la suite poursuivre ce type d'action et avons trouvé un réel intérêt à travailler en commun avec le CIRDD.

- Drouot (intervention estivale)

Nous avons répondu à une sollicitation du Centre Socio Culturel du Drouot, pour la mise en œuvre d'une action de prévention, durant l'évènement dit « La Guinguette du Drouot » qui a lieu pendant la période estivale.

Tout au long de cette action qui proposait aux habitants divers ateliers et animations : ateliers sportifs, artistiques, créatifs, animations de rue, spectacles, mais aussi de la prévention, nous avons tenu un stand dans le but d'informer, de sensibiliser les habitants du quartier aux risques liés aux addictions et aux diverses consommations (alcool, drogues, etc.).

Nous avons effectué 1 intervention et touché 16 personnes. Nous avons mis à disposition du public des flyers sur les produits psychoactifs, les IST et rapports sexuels. Nous avons proposé des parcours de simulation alcool et drogue afin de travailler avec le jeune public et adultes sur les altérations des réflexes, temps de réaction et de la perception sous les effets des psychotropes.

152 éthylotests ont été distribués.

Cette action nous a permis de créer un premier lien avec le quartier et les intervenants du Centre Social et Culturel Drouot.

Un projet d'intervention autour de la prévention « alcool / tabac » est prévu pour 2022.

## **C. LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES**

Bien intégrée, cette pratique participe à promouvoir une consommation responsable, en favorisant les échanges entre professionnels et consommateurs. Aussi, l'équipe s'attache à travailler cette question dans le cadre d'entretiens individuels et/ou collectifs. Les entretiens individuels se passent dans un lieu clos dédié et organisé pour favoriser le dialogue et respecter la confidentialité.

Une de nos actions essentielles vise à promouvoir la formation et l'information des publics au sujet de tout ce qui peut aider à éviter les décès par surdoses, notamment par la mise à disposition systématique de Nalscud et du Prenoxad.

### **a. Des conduites à risques et des consommations plurielles**

Le tabac et l'alcool restent des produits de consommations courantes. Le tabac malgré une forte augmentation du prix, vient notamment combler l'ennui et l'inactivité auxquels les personnes font face quotidiennement.

Un travail est mené auprès de notre public sur le tabac. Mais ils sont souvent en proie à d'autres difficultés qui ne laissent pas la place à un réel cheminement vers une RdRD efficace liée à cette substance.



L'alcool, quant à lui, est souvent un produit qui vient combler l'arrêt des consommations d'héroïne ayant la fonction d'apaiser les anxiétés (ou des effets anxiolytiques). C'est aussi un produit qui est facile d'accès et pour lequel s'applique des tarifs inférieurs aux drogues dites dures. Il fait aussi fonction de lien social, tout comme le tabac.

Le travail autour de l'alcool se fait principalement sur la base d'entretiens mais aussi à l'aide de plaquettes spécialisées sur cette question. Cela nous permet entre autres de fixer des objectifs appropriés avec les personnes qui souhaitent effectuer un travail autour de cette problématique. Les supports permettent aux personnes de verbaliser leurs consommations, de prendre conscience de la quantité consommée.

La cocaïne et le cannabis sont revendus soit sur des points de vente dans les quartiers de Mulhouse, mais peuvent être également commandés et livrés à domicile. Les dealers ayant perdus beaucoup de consommateurs lors du premier confinement ont travaillé à d'autres possibilités pour mieux écouler leurs stocks. Ils ont également développé des techniques de revente marketing avec des rabais sur les tarifs en fonction des quantités commandées par le client ou encore l'offre de goodies comme des feuilles à rouler.

Le Fentanyl, classifié comme médicament opioïde, vient d'un réseau Suisse et est livré à Mulhouse sur des points de rendez-vous.

L'équipe du CAARUD a également accueilli des personnes consommatrices de Kétamine qui nous ont informées que ce produit circule mais reste rare sur le territoire Mulhousien malgré un prix plutôt bas (40 euros le gramme).

Lyrica : un médicament qui permet de s'évader, d'être euphorique et crée de gros troubles (vertiges, perte de connaissance, perte de contrôle, perte avec la réalité). Très prisé des usagers, il est en accès facile sur prescription ou en achat de rue. Crée une accoutumance.

Les modes de consommations n'ont pas changé. La tendance selon les usagers est de se tourner de plus en plus vers l'inhalation plutôt que l'injection. Certains nous expliquent alterner les modes de consommations pour mieux gérer leur capital veineux.

L'arrivée d'un public grand consommateur de crack est de plus en plus prégnante.

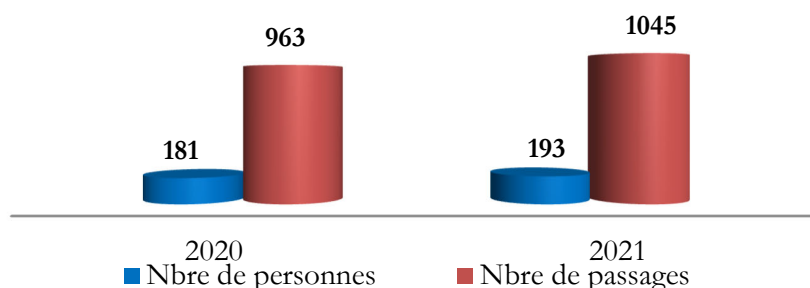
Dans son rôle de veille sanitaire, le CAARUD a émis plusieurs alertes suites à des remontées d'informations qui nous ont été faites par des usagers au sujet d'un cannabis de synthèse vendu sous forme de résine ou d'herbe qui a occasionné des symptômes indésirables et provoqué des troubles cardio-vasculaires, digestifs, des attaques de panique avec ou sans hallucinations.

Si les modes de consommation confirment bien les produits « phare » que sont la cocaïne/crack, l'alcool et le cannabis, nous sommes très attentifs au fait de recueillir ces informations auprès du plus grand nombre d'usagers.

### **b. Un Programme d'Echange de Seringues**

En 2021, nous avons pu accueillir de nouvelles personnes au sein du programme. L'assouplissement des mesures sanitaires ainsi que les efforts de communication que nous avons déployés ont permis à ces personnes de se rendre au CAARUD pour récupérer du matériel. Il s'agit principalement de consommateur/consommatrice de crack.

### Evolution du nombre de personnes et de passages au PES du CAARUD



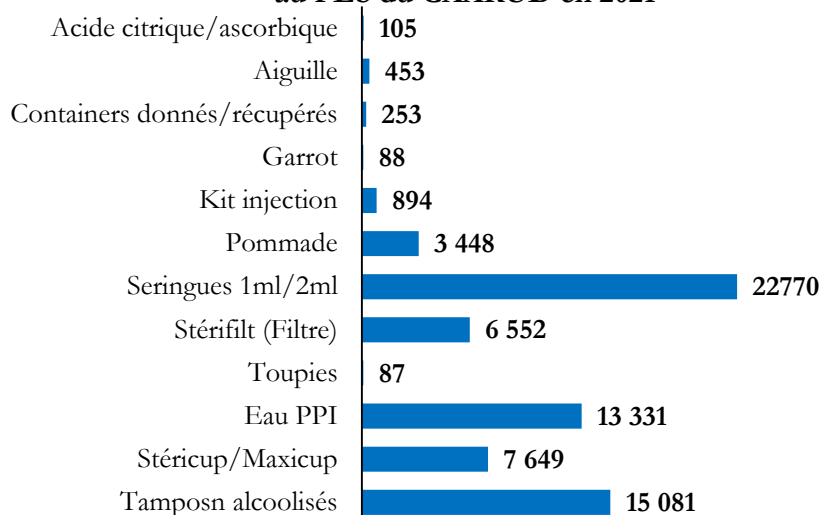
Une augmentation notable est celle de la distribution de filtre pour pipe à crack. En effet, nous avons distribué 4 fois plus de filtres que de pipe.

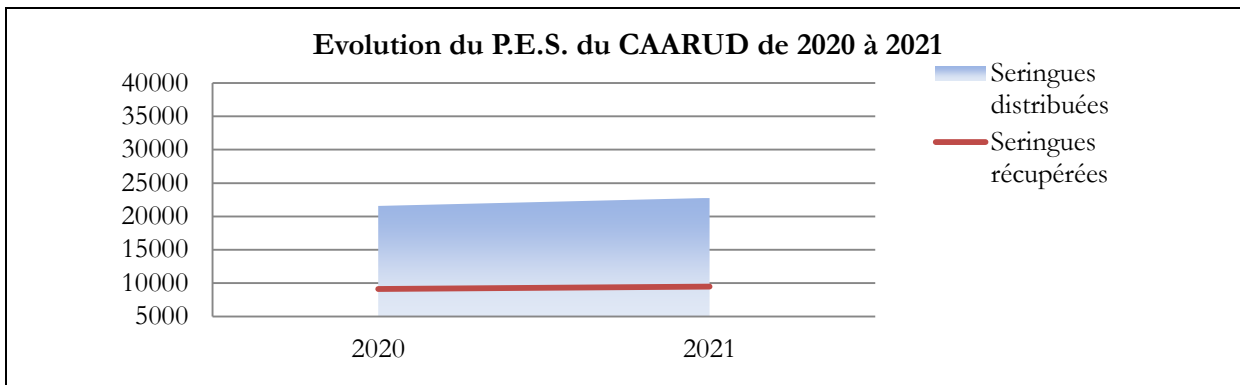
Cela s'explique par le fait que les personnes ont tendance à réutiliser leurs pipes pour n'en changer que le filtre.

Cette pratique est de plus en plus courante, car selon les dires des utilisateurs, elle permet de récupérer à terme l'excédent de produit dans la pipe. Enfin, les filtres se bouchant rapidement, il devient habituel désormais de distribuer une dizaine de filtres pour une même pipe.

S'agissant de la pratique de l'injection, les distributions restent stables et un travail important reste à mener pour encourager la récupération de seringues usagées.

### Matériel de RDR lié aux injection distribué au PES du CAARUD en 2021



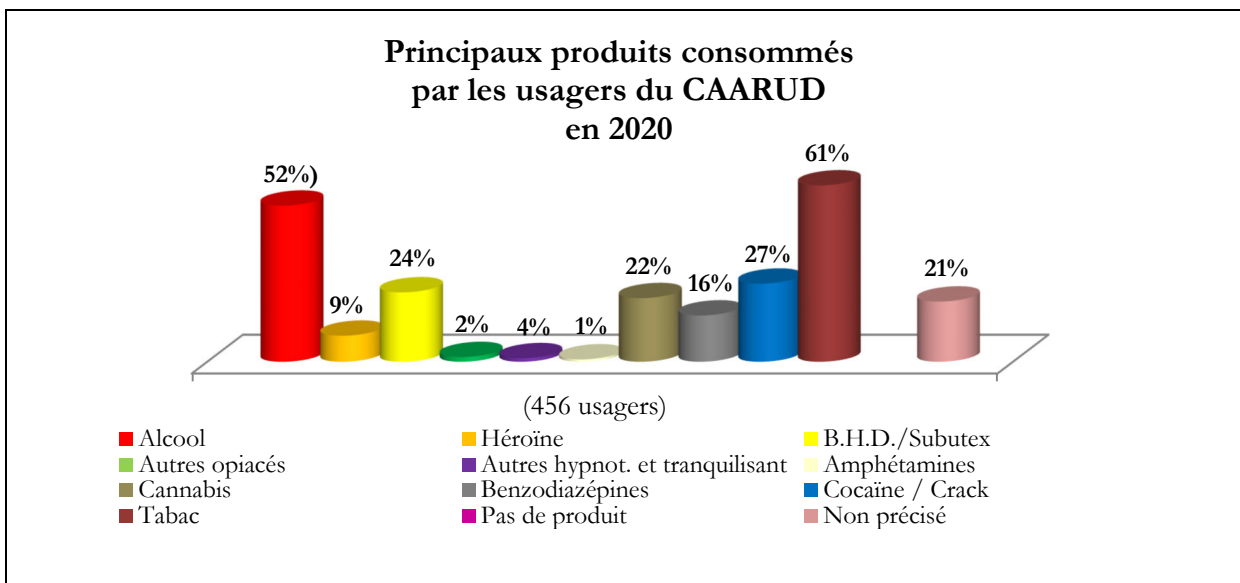


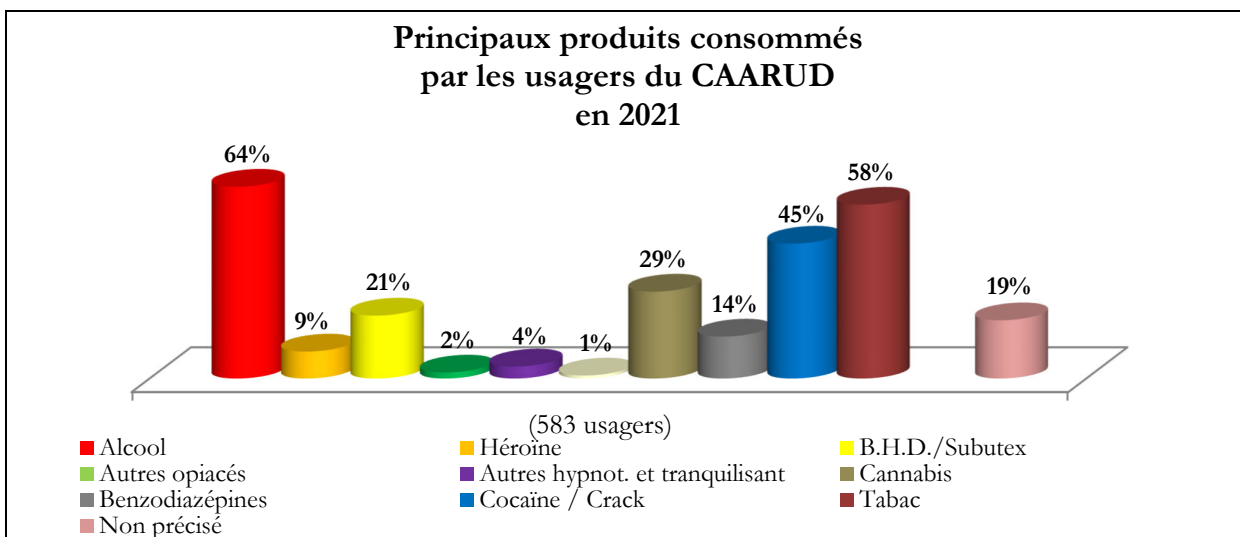
Une de nos actions essentielles vise à promouvoir la formation et l'information des publics au sujet de tout ce qui peut aider à éviter les décès par surdoses, notamment par la mise à disposition systématique de Nalscue et du Prenoxad.

Au regard des consommations de crack très en vogue sur le territoire Mulhousien, nous avons pu mettre à disposition des usagers, des outils tests tels que le bicarbonate de soude en sachet et les rouleaux d'aluminium traités sans substances nocives.

Selon les usagers, il n'y a pas eu de rupture ni de pénurie en termes de produits au niveau de la ville de Mulhouse et agglomération. Néanmoins, ils relatent une flambée des prix de la cocaïne et du cannabis lors du premier confinement. Le gramme de la cocaïne est passé d'un prix moyen de 60 euros à 90 euros et celui du cannabis de 4 à 10 euros. S'agissant des tarifs pour des quantités plus importantes, le prix des 100 grammes est passé de 350 à 600 euros. Il est à noter, qu'il n'y a eu à aucun moment (selon les usagers), une rupture et/ou une éventuelle difficulté à se fournir.

Quelques usagers, nous ont rapporté l'expérience de leurs tentatives de se saisir de cette situation nouvelle et difficile pour tenter de diminuer drastiquement leur consommation voire d'initier un sevrage alors même que la tendance générale donnait plutôt à observer une augmentation des consommations.

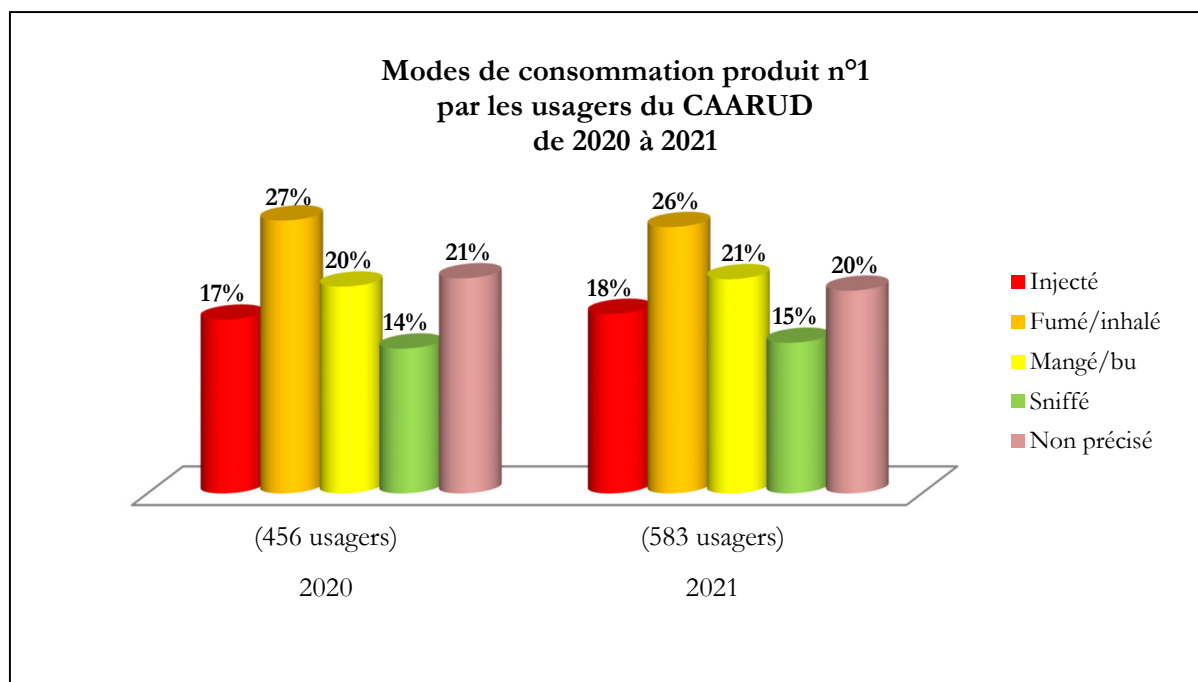




Et les usagers de nous expliquer, que pour eux c'était une façon de réguler leur anxiété, de gérer les effets induits par la situation sanitaire et les besoins nouveaux liés à la difficulté de tout mener de front. Pour certains, c'était l'accumulation de dettes importantes et non sans risques en lien avec les nouvelles organisations mises en place par les revendeurs (tarifs, service de livraison avant et après le couvre-feu, gestion des produits, services en ligne...), pendant le confinement.

En 2021, la consommation de cocaïne/crack a concerné 45% des usagers contre 27% en 2020 et celle du cannabis 29% contre 22% en 2020.

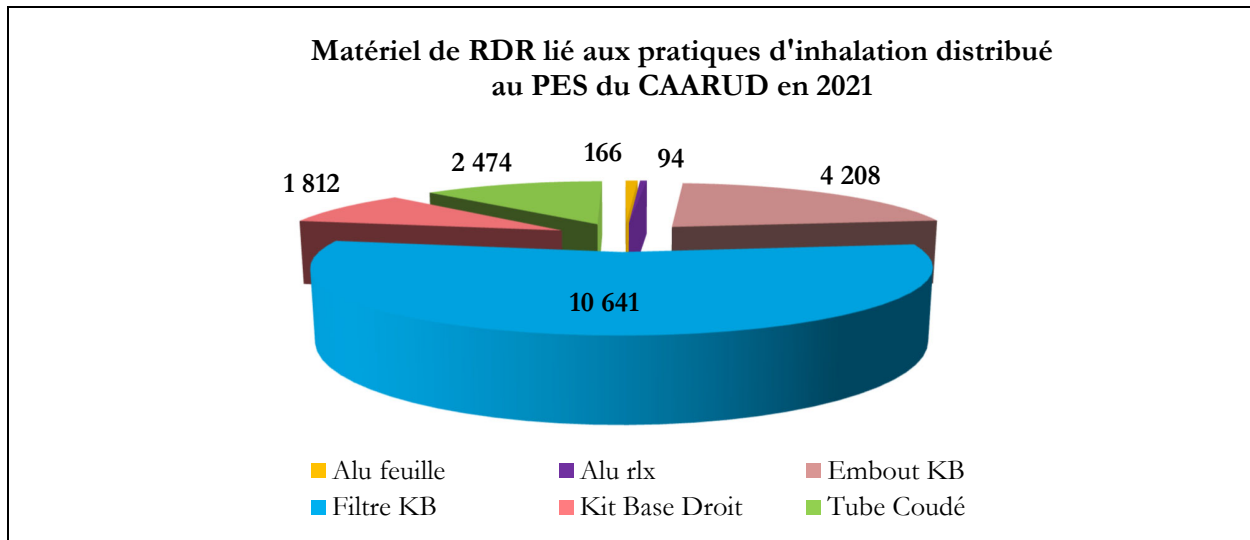
L'alcool a également été mis en avant comme produit principal de consommation pour 64% des personnes contre 52% en 2020.



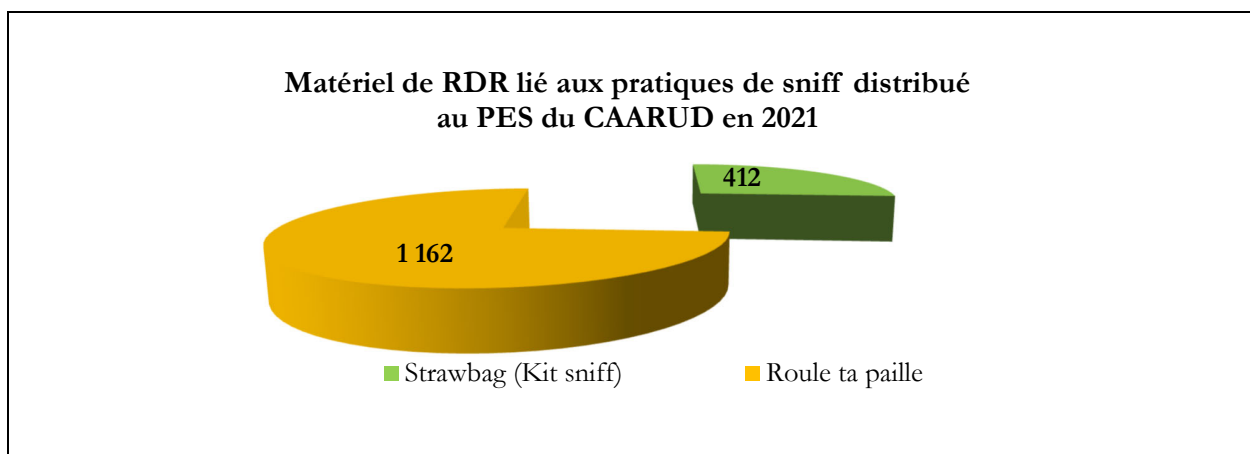
La perte de vue d'une partie de la file active, nous inquiète dans la mesure où elle laisse supposer que plusieurs personnes consommatrices actives, habituellement parties prenantes de la RdRD ne suivent plus les préceptes de la « Safe consommation ».

Afin de maintenir un accès quotidien au PES, l'équipe s'est organisée avec le 2<sup>ème</sup> CAARUD Mulhousien pour harmoniser les créneaux d'ouvertures.

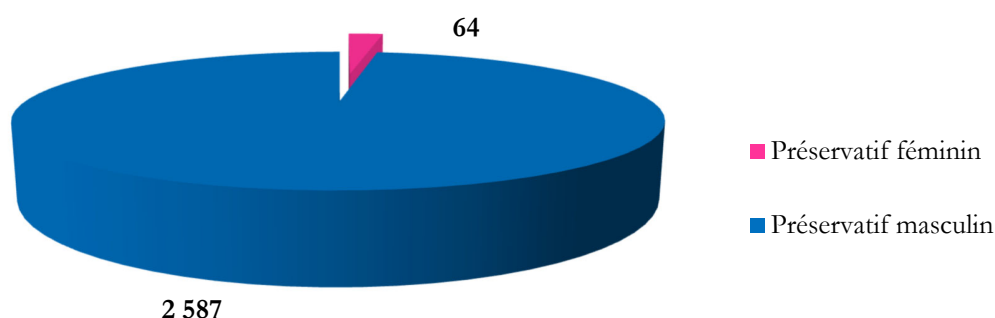
Nous avons développé des modes de mise à disposition alternatifs avec notamment un service « DRIVE », et un service d'envoi et de livraison pour les personnes trop éloignées et/ou non-mobiles.



Lors des rencontres avec les usagers au PES, un travail est systématiquement réalisé, par le biais d'échanges, sur les risques encourus lors de la réutilisation et/ou du partage de matériel. Ou encore la reprise de produit à la suite d'un arrêt prolongé qui peut occasionner le risque d'une surdoses/overdoses. En effet, le manque de liberté dans les déplacements lié aux confinements et couvre-feu ont été à l'origine du développement de plusieurs pratiques à risque aigües.



### Matériel de RDR lié aux pratiques sexuelles distribué au PES du CAARUD en 2021



L'interruption des événements festifs a également impacté la distribution des préservatifs car le public jeune (principalement concerné) n'a pas pu être au rendez-vous.

#### c. Des formations pour sensibiliser les professionnels / les jeunes / les étudiants

Un des constats de terrain rapporté par les travailleurs sociaux, fait référence à un changement de comportement des usagers. En réponse à la récurrence des confinements et divers contraintes liées à la crise sanitaire les usagers ont fini par transférer les scènes de consommation sur leurs lieux de vie.

2 actions de formations ont pu être réalisées en 2021. Elles ont concerné 6 travailleurs sociaux du (CHRS) le Bon Foyer (RdRD), et 40 étudiants de l'IFMS de Mulhouse (organisation soirée festives).

Au niveau de l'Association **Appuis**, qui nous a fait part de difficultés nouvelles (violences, consommations de divers produits psychotropes, comportements dépressifs...), nous avons mis en place des rencontres et formations pour sensibiliser les salariés aux spécificités des conduites addictives pour mieux déterminer les objectifs et modalités d'interventions auprès de leurs publics.

16 professionnels évoluant en milieu carcéral (maison d'arrêt de Colmar, Mulhouse et la centrale d'Ensisheim) ont pu bénéficier de 6 sessions de sensibilisations à la RdRD et aux risques de transmissions des Hépatites, IST et VIH. Le type de consommation.

Parallèlement à ce travail, et en lien avec les professionnels du STEM0, l'équipe a animé plusieurs ateliers sous forme de ciné débat, dans le cadre de mesures de réparations auxquelles sont soumis des mineurs interpellés à la suite d'une infraction liée aux stupéfiants.

Ces rencontres sont l'occasion, d'une part, d'échanger avec les jeunes sur leurs pratiques de consommations, de leur dispenser des conseils de réduction des risques adaptés et d'interroger leurs connaissances du cadre légal et d'autre part, d'accueillir les peurs et sentiments des parents en leur apportant les éléments d'informations nécessaires afin de déconstruire les représentations qu'ils peuvent avoir concernant l'addiction.

Nous appuyons particulièrement sur l'importance du rétablissement de la communication et de la confiance mutuelle entre parent et enfant.

En 2021 nous avons réalisé 5 ateliers et rencontré 40 personnes : 22 jeunes et 18 parents.

### III. LA VIE ASSOCIATIVE

#### a. Le Groupe d'Autosupport

L'année 2021, a eu des répercussions importantes sur la vie communautaire du groupe d'autosupport « Horizon ». Ce dernier, à géométrie variable est structuré autour d'un engagement commun. Il permet une ouverture sur l'extérieur et une participation à des projets novateurs. Les personnes engagées dans ce groupe se retrouvent régulièrement pour apporter de l'aide aux uns et aux autres. Avec une gestion collégiale, les membres du groupe développent différents projets et actions. Le fil rouge reste l'envie et le besoin de tisser des liens entre individus et de lutter collectivement contre les stigmates.

Le groupe ainsi constitué agit de fait comme un partenaire de soin en reconstruisant un étayage social (là où les professionnels ne peuvent pas aller) autour des patients souvent fortement désocialisés. Le groupe, se retrouve au minimum une fois par semaine pour un temps de partage et de réflexion, il définit ainsi ses règles de fonctionnement et organise diverses actions et projets.

Une vingtaine de personnes en moyenne participent régulièrement à la vie du groupe.

Du fait de son engagement, l'association Argile dispense différentes formations. Dans ce contexte, plusieurs patients du CSAPA/CAARUD peuvent accompagner les formateurs et ainsi compléter et enrichir le contenu par leur récit de vie.

Ce type d'intervention est plébiscité aussi bien par les équipes que par les publics. Chaque histoire est réelle et engage à l'échange, au questionnement...

En 2021, sans surprise, la formation et les interventions en dehors des dispositifs internes de l'association ont été réduites.

Les professionnels qui ont pu à un moment ou à un autre intervenir en binôme avec des usagers bénévoles, ont dû se contenter de quelques actions organisées en interne et réalisées dans des espaces extérieurs (jardin, parc, stade...).

#### b. Les bénévoles /volontaires /pairs-aidants

En 2021, les interventions en dehors des dispositifs internes de l'association ont été réduites. Les professionnels qui habituellement interviennent en binôme avec des usagers bénévoles ont dû se contenter de quelques actions et activités organisées en internes et réalisées dans des espaces extérieurs (jardin, parc, stade...).

Néanmoins, à chaque fois que cela a été possible les bénévoles ont pu accompagner les équipes durant les temps d'accueil collectif.

Du fait de son engagement, l'association Argile dispense différentes formations. Dans ce contexte, plusieurs patients du CSAPA/CAARUD peuvent accompagner les formateurs et ainsi compléter et enrichir le contenu par leur récit de vie.

Ce type d'intervention est plébiscité aussi bien par les équipes que par les publics. Chaque « histoire » est réelle et engage à l'échange, au questionnement...

### c. Le partenariat

Fortement impacté en 2021, de nombreux événements ont dû être supprimés pour raisons sanitaires. Néanmoins, nous faisons un constat paradoxal mais positif, dans le sens où le partenariat a quand même pu s'exprimer. La crise sanitaire a joué un rôle de révélateur et dans certains cas d'accélérateurs. En effet, les effets de la pandémie et les contraintes liées à la crise sanitaire, ont certainement exacerbé l'engagement solidaire des acteurs sur le terrain. Les établissements sociaux, médicosociaux et d'autres de la société civile ont découvert les vertus d'une collaboration accrue entre acteurs. Sur le terrain, les impossibilités des uns ont pu être accueillies et traitées par les services et les qualités des autres...

#### Un partenariat institutionnel

L'ARS, la MILDECA, la PJJ, les collectivités territoriales..., chacun de sa place a soutenu nos actions et nous a permis de déployer nos dispositifs et de maintenir notre offre de service.

Avec l'Education Nationale, malgré la situation, nous avons pu maintenir une certaine collaboration. A cela se rajoute la Maison des Adolescents du Haut-Rhin avec qui nous partageons depuis plusieurs années déjà, une collaboration étroite dans le cadre de l'accompagnement et le suivi de la jeunesse colmarienne et environs.

Le partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, a pu être maintenu dans une version minimaliste. Ce dernier nous permet habituellement, « au travers de stages de sensibilisation à l'usage des stupéfiants » d'appréhender la problématique addictive au sens large et l'usage des psychotropes (cannabis, proxy carbonate...) en particulier avec un volet important axé sur la prévention et la réduction des risques.

#### Un partenariat de terrain

Nos partenariats de terrain sont tournés prioritairement à destination des publics les plus précaires. Le panel est volontairement diversifié : des établissements sociaux et médicosociaux, des établissements scolaires classiques, en passant par des structures d'insertion, de remobilisation, ou d'accompagnement de publics en situation de précarité.

Nous intervenons à chaque fois que nous sommes sollicités et/ou que cela nous est possible.

#### Un partenariat expérimental avec SAFE

- La pipe universelle

Dans une visée d'amélioration d'outil et dans le but d'étudier le comportement des différents produits à la combustion, une étude basée sur un retour d'expérience d'utilisateurs a été initiée par SAFE et 24 autres CAARUD. Des pipes universelles ont été transmises à une cohorte d'utilisateurs, une formation à l'utilisation leur a été dispensée et afin de s'enquérir de leurs avis et évaluations, un court questionnaire leur a été distribué.

Les résultats relevés ont clairement plaidé pour la qualité de ce nouvel outil de RdRD avec :



- Moins d'inhalation de particules grâce au filtre et à sa membrane en cellulose qui retient ces dernières à l'instar d'un filtre à café,
- Des embouts en carton blanc qui se dégradent rapidement et limitent les réutilisations, le partage et ne polluent pas,
- Un foyer ovoïde pour y déposer le produit qui permet une chauffe par le verre et non la combustion directe du produit,
- Une pipe adaptée à la consommation de divers produits d'inhalation.

- L'atomiseur MAD

En parallèle, nous avons pu, lors de notre participation aux journées nationales de la fédération addiction, prendre connaissance d'un nouvel outil en expérimentation, toujours proposé par l'association SAFE « le MAD ». Il s'agit d'un atomiseur qui peut être utilisé en alternative à l'injection et de ce fait, aider à préserver le capital veineux des utilisateurs. Il nous a semblé pertinent de le présenter et d'en faire la promotion auprès des usagers sur notre territoire.

Un travail de RdRD a également été réalisé autour de la mise à disposition de tests NarcoChek. Ces tests présentent l'avantage d'être facile à réaliser « à domicile ». Nous avons pu en remettre à des usagers qui avaient des doutes sur le produit consommé en termes d'effet ou de qualité. Le protocole mis en place nous permet de recenser la qualité et les produits de coupe prédominant sur le territoire.

Un point de situation sur le taux de récupération des seringues et des containers donne à voir une relative amélioration (52% en 2021 contre 43% en 2020).

Le travail de sensibilisation doit être poursuivi dans les échanges entre professionnels et usagers et doit également s'étendre grâce à la mise en place d'un PES en pharmacie.

#### **d. La formation**

##### Un plan de formation pour mieux appréhender l'action

Le plan de formation de 2021, a été pensé (en dépit de la crise) comme un outil de prévision et d'anticipation.

Il s'agissait de le construire autour d'un fil conducteur qui permet aux équipes et à l'association d'intégrer les évolutions potentielles susceptibles de marquer le fonctionnement présent et à venir des établissements (démission, départ en retraite, adaptation réglementaire, adaptation aux postes, etc.).

Pour les professionnels, il est, l'opportunité de partir en formations en lien avec les besoins des dispositifs et/ou les intérêts personnel/professionnel.

Chaque année, nous cherchons à établir une adéquation entre les compétences dont nous disposons et les compétences dont avons besoin.

Nous construisons notre plan de formation en tenant compte de notre situation réelle au niveau des Ressources Humaines et de nos besoins du moment ou à venir, en termes de nouvelles compétences à développer.

**La formation AERLI** : plusieurs professionnels ont bénéficié cette année, d'une formation sur l'Accompagnement et l'Education des Risques Liés à l'Injection. Cette action de RdRD audacieuse et engagée est un outil associatif supplémentaire dans l'accompagnement des usagers. Ce chantier

important sera à travailler et à mettre en œuvre pour l'année à venir, en intégrant le CSAPA et le CAARUD.

### Une supervision pour comprendre l'action

Malgré la complexité des modalités de regroupement, les professionnels ont pu démarrer en fin année une nouvelle session intitulée « Dynamique de Progrès-Accompagner les équipes par le co-développement professionnel » encadrée par un Psychologue du Travail, Formateur Consultant, Coach Certifié.

Ce temps est dédié à la libre expression des professionnels. Basé sur le volontariat et la confidentialité, il permet d'aborder des problèmes rencontrés et d'amener des solutions grâce à une collaboration et des débats entre les participants. Il permet aussi, de désamorcer des frustrations, des échecs et des moments de doute en apportant des réponses collectives.

### Des stagiaires pour l'innovation sociale

Chaque année, l'association accueille des stagiaires en formation : ES, ME, ASS, Master de psychologie ainsi que des étudiants en Médecine.

En 2021, les équipes ont pu accompagner dans ce cadre :

- 3 stagiaires ES
- 2 stagiaires ASS
- 2 stagiaires en Licence de psychologie et un en Master 1
- 2 internes en médecine
- 

Le regard « neuf » souvent porté par les personnes découvrant la structure, nous sert à réadapter nos pratiques et à réaffirmer le sens de notre engagement.

## *CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES*

Malgré l'avènement de quelques périodes d'assouplissement des règles barrières liées à la pandémie du COVID19, l'année 2021, fut marquée par le seuil d'une organisation contrainte et d'une ambiance lourde et psychasthénique. Compenser les effets de la crise sanitaire par une grande réactivité et une souplesse à toute épreuve n'a pas été de tout repos pour les patients/usagers et pour les équipes sur le terrain.

L'organisation quotidienne de nos dispositifs a été impactée par l'arrivée d'un nouveau public dont la situation appelle une prise en charge spécifique. La charge quotidienne de travail des professionnels (consultations, évaluations, synthèses, délivrances, prises de sang, dépistages, Fibroscan, TROD, visites à domicile, orientations, accompagnements, produit...) a dû être réajustée pour s'adapter au mieux à la demande. Cette situation nous interroge quant à notre capacité à maintenir un équilibre précaire et difficile. Nous manquons de temps et de professionnels. Il nous est difficile de nous accommoder d'une organisation qui dispose de moins en moins de réactivité. Les temps des RDV se rallongent en dépit de toutes les bonnes volontés sur le terrain.

Aujourd'hui, il est important pour nous, de retrouver des moyens pour faire face aux défis de demain. Comme évoqué en début de ce Rapport d'Activité, l'arrivée en 2021 de 286 personnes nouvelles au CSAPA/CAARUD, nous interroge pour l'année à venir.

La fréquentation de plus en plus importante de nos dispositifs d'accueil collectif met en évidence le besoin d'un CAARUD à Colmar.

Il est essentiel de ne pas fragiliser les patients qui sont engagés dans des parcours de soins et qui se retrouvent, confrontés malgré eux, à une situation difficilement gérable au vu de leurs problématiques addictives. Les clivages et l'antagonisme liés aux différents statuts des publics (consommateurs/abstinents), associés aux problèmes de deals, aux comportements de violences et d'une manière générale à une incompatibilité dans la prise en charge sur le même site (des patients qui n'osent pas entrer, des parents qui repartent), participent de mettre à mal notre capacité à faire face (par manque de moyens adaptés) à cette situation.

La situation 2021 aussi complexe soit elle, ne doit pas nous empêcher de nous projeter et de :

- Poursuivre le développement de nos actions et de nos missions de soins et d'accompagnement sur le terrain.
- Développer des modalités nouvelles d'interventions précoces, de préventions et de réduction des risques.
- Renforcer l'offre des thérapies alternatives pour consolider les parcours de soins des patients...
- Créer un dispositif dédié à la RdRD et à l'accueil des consommateurs actifs à Colmar.

2021, a été l'année d'une double Evaluation Externe (CSAPA et CAARUD), ce qui aujourd'hui nous permet de nous projeter pour les 5 années à venir dans le cadre d'un plan d'amélioration de nos

pratiques et de redéfinitions de nos priorités en termes de projets, en tirant les leçons de cette nouvelles réalités provoquées par la pandémie sur notre territoire.

Notre Projet d'Etablissement a été finalisé et nous sert désormais de guide dans la mise en œuvre de projets futurs, plus en phase avec les pratiques de demains et les besoins des populations vulnérables.

De ce fait, notre engagement reste fort et notre organisation résolue à tout mobiliser pour :

- Construire les pratiques de demain (MOOC, téléconsultation, visio...),
- Accompagner les évolutions susceptibles d'impacter nos relations aux patients.
- Améliorer la communication et les outils nécessaires à cette dernière pour optimiser nos actions auprès des différents acteurs concernés par notre travail,
- Intégrer les espaces virtuels « comme des territoires de travail » pour accompagner correctement les patients/usagers qui en ont besoin.
- Engager des actions fortes pour intéresser le public jeune, et en termes de territoire d'action suivre en temps réel le développement des pratiques et les évolutions en lien avec la circulation des produits....
- Continuer à se doter de compétences nouvelles,
- Généraliser et systématiser les dépistages, la vaccination, bilans de santé...

Pour finir, et eu égard à l'année que nous venons de passer et aux nouveaux enjeux qui ne manqueront pas de survenir, Argile, s'engage et réaffirme sa volonté de s'inscrire résolument dans une approche de soins communautaire et d'enrichir ses relations partenariales avec les acteurs locaux et régionaux.

Argile, s'engage également à promouvoir et à contribuer de sa place à la mise en œuvre d'une offre régionale cohérente et articulée répondant au mieux aux besoins de son territoire d'intervention et au-delà...

## *GLOSSAIRE*

<b>AAH</b>	Allocation Adulte Handicapé
<b>AEMO</b>	Action Educative en Milieu Ouvert
<b>AERLI</b>	Accompagnement à l'Education, à la Réduction des risques Liés à l'Injection
<b>AFPRA</b>	Association de Formation et de Prévention des Risques Addictifs
<b>ALSA</b>	Association d'aide au Logement des Sans-Abris
<b>ANSM</b>	Agence Nationale de Sécurité du Médicament
<b>ARS</b>	Agence Régionale de Santé
<b>ASS</b>	Assistant(e) de Service Social
<b>ATR</b>	Appartement Thérapeutique Relais
<b>BHD</b>	Buprénorphine Haut Dosage
<b>CAARUD</b>	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues
<b>CASS</b>	Commission d'Admission, de Suivi et de Sortie
<b>CDRS</b>	Centre Départemental de Repos et de Soins
<b>CEIP</b>	Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance
<b>CeGIDD</b>	Centre Gratuit d'information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles.
<b>CHRS</b>	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
<b>CHS</b>	Centre Hospitalier Spécialisé
<b>CJC</b>	Consultation Jeune Consommateur
<b>CLSM</b>	Conseil Local de Santé Mentale
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>COREVIH</b>	Coordination Régionale de Lutte contre l'infection due au VIH
<b>CSAPA</b>	Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions
<b>CSS</b>	Complémentaire Santé Solidaire
<b>CTR</b>	Centre Thérapeutique Résidentiel
<b>DDCSPP</b>	Direction Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
<b>EPEI</b>	Etablissement de Placement Educatif et d'Insertion
<b>ES</b>	Educateur Spécialisé
<b>ETP</b>	Equivalent Temps Plein
<b>GEM</b>	Groupement d'Entraide Mutuelle
<b>HéTAGE</b>	Hébergement Thérapeutique en Addiction Grand Est
<b>IFSI</b>	Institut de Formation en Soins Infirmiers
<b>JNH</b>	Journées Nationales Hépatites
<b>LHSS</b>	Lits Halte Soins Santé
<b>MDA</b>	Maison Des Adolescents
<b>ME</b>	Moniteur Educateur
<b>MILDECA</b>	Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives
<b>PARIS</b>	Programme d'Accompagnement, de prévention de la Récidive et d'Insertion Sociale
<b>PES</b>	Programme d'Echange de Seringues
<b>PJJ</b>	Protection Judiciaire de la Jeunesse
<b>RdRD</b>	Réduction des Risques et des Dommages
<b>RGPD</b>	Règlement Général su la Protection des Données
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>SASPAS</b>	Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisée

<b>SELHVA</b>	Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace
<b>SPIP</b>	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
<b>STEMO</b>	Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert
<b>TIPI</b>	Trait d'union pour l'Insertion en Parcours Professionnel
<b>TROD</b>	Test de dépistage Rapide à Orientation Diagnostique
<b>TSO</b>	Traitements de Substitution aux Opiacés
<b>UCSA</b>	Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires
<b>UHA</b>	Université de Haute Alsace
<b>VIH</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine
<b>VHB</b>	Virus de l'Hépatite B
<b>VHC</b>	Virus de l'Hépatite C

# argile

Informations  
Santé  
Conseils  
Musique  
Echanges  
Prév'En Teuf 68  
Sexualité  
Formations  
Fêtes  
Prévention  
Actions  
Réduction des risques et des dommages



## Argile Colmar

15 rue de Peyerimhoff  
68000 Colmar  
T 03 89 24 94 71  
F 03 89 24 94 39

## CSAPA

03 89 24 94 71

## Pôle

### Hébergement

Colmar  
06 80 22 15 14  
Mulhouse  
06 74 13 55 34

## cjc

06 79 05 44 06

Prév'En Teuf 68  
06 70 18 41 78

CAARUD  
Mobile  
Aller vers  
06 70 18 41 78

CAARUD  
Bémol  
03 89 59 87 60

## Argile Mulhouse

10 avenue Robert Schuman  
68100 Mulhouse  
T 03 89 59 87 60  
F 03 89 59 87 65

Prév'En Teuf 68 argile.68 CAARUD Bémol

[www.argile.fr](http://www.argile.fr)